This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

War 4148.89

SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.

CHRISTO ET ECCLESIAE

BOUGHT WITH

THE INCOME FROM

THE GIFT OF

MRS. HARRIET J. G. DENNY,

OF BOSTON.

1 Oct. 1891.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

LE MUSÉE D'ARTILLERIE.

CATALOGUE DES COLLECTIONS

COMPOSANT

Paris, France

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

EN 1889,

PAR

L. ROBERT,

COLONEL D'ARTILLERIE EN RETRAITE, CONSERVATEUR DU MUSÉE.

TOME CINQUIÈME.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC XC.

~~II. 3041~~
War 4148.89

HARVARD COLLEGE
OCT 1 1891
LIBRARY.

Denny Fund.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME CINQUIÈME.

Chaque pièce du Musée est désignée par une lettre et un chiffre. La lettre indique la série dont elle fait partie; le chiffre, la pièce elle-même dans la série.

ARTILLERIE.

Pages.

Notice sur l'artillerie 1

N. Artillerie française ou d'origine inconnue 29
N. Système Vallière, ordonnance de 1732 44
N. Système Gribeauval, ordonnance de 1765 47
N. Pièces particulières et projets divers 49
N. Artillerie de la marine 52
N. Artillerie étrangère 56
N. Bouches à feu russes prises dans les campagnes de 1854-1856 62
N. Bouches à feu autrichiennes, campagne d'Italie de 1859. 64
N. Artillerie orientale 65
N. Pièces des campagnes de Chine et du Tonkin 67
N. Projectiles 72
N. Artifices 80
N. Hausses, armements, accessoires 85

Notice sur les petits modèles 89

O. Machines des anciens restituées 91
O. Artillerie à poudre du milieu du XIVe siècle au commencement du XVIIe siècle 93
O. Artillerie du XVIIe siècle et matériel de transition jusqu'au système Gribeauval 96
O. Système de Gribeauval, 1765 102

Pages.
O. Matériel de l'an XI........................ 106
O. Systèmes 1825, 1828, 1829 à 1858............ 109
O. Artillerie rayée de 1858.................... 111
O. Modèles d'essai du matériel Gribeauval........ 112
O. Matériel irrégulier et projets à échelles diverses...... 114
O. Bouches à feu à plusieurs coups............... 124
O. Canons se chargeant par la culasse, à âmes lisses..... 125
O. Canons armoriés........................... 127
O. Artillerie de marine........................ 131
O. Équipages des ponts militaires................ 134
O. Artillerie étrangère......................... 135

Objets divers................................ 139

P. Machines et instruments pour la construction......... 139
P. Instruments d'épreuve et de vérification............ 142

Notice sur les drapeaux et décorations................ 151

P. Drapeaux restitués.......................... 159
P. Drapeaux antérieurs à 1789................... 163
P. Drapeaux et étendards de la première République et de l'Empire.......................... 163
P. Drapeaux et étendards du règne de Louis XVIII....... 165
P. Drapeaux et étendards du règne de Louis-Philippe..... 167
P. Drapeaux et étendards de la République de 1848..... 168
P. Drapeaux et étendards du règne de Napoléon III...... 169
P. Drapeaux, étendards et aigles du second Empire, rentrés au Musée depuis 1871....................... 173
P. Drapeaux, bannières et étendards divers............ 176
P. Drapeaux étrangers européens.................. 177
P. Drapeaux pris à l'ennemi (guerres lointaines)........ 181
P. Ordres militaires, croix, médailles............... 183
P. Médailles et décorations des puissances étrangères non alliées à la France......................... 198
P. Objets divers en dehors de toute classification........ 201

NOTICE

SUR L'ARTILLERIE[1].

Les anciens employaient comme matières incendiaires des mélanges qui comprenaient, sous diverses formes, la plupart des éléments chimiques de la poudre.

Il est établi que les Chinois, longtemps avant notre ère, ont compris le rôle important que le salpêtre jouait dans ces compositions dont ils se servaient aussi, comme plus tard les Arabes, pour leurs pièces d'artifices et de réjouissance.

Les uns et les autres attachèrent à des flèches lancées par des arcs des tubes chargés de ces mélanges incendiaires. On put constater que, lorsque cette

(1) La partie de cette notice relative aux origines de l'artillerie a été rédigée principalement d'après :

Les origines de l'artillerie française de 1324 à 1354 et les bombardiers de Metz, par M. Lorédan-Larchey;

L'*Histoire des progrès de l'artillerie*, par le général Favé.

Les auteurs de ces trois ouvrages citent toutes les sources, tous les manuscrits où ils ont puisé leurs documents :

Pour le XVIe siècle, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale 7113, actuellement F 651, leur date est 1550-1552;

F 3198 sous Charles IX et Henri III;

6994 et 592. Vasselieu. Malgré les dédicaces en 1613 et 1620 de deux ces manuscrits, la date de l'original perdu est 1574;

De 16690 à 16695, plusieurs manuscrits ou imprimés datés du milieu du XVIe siècle à 1633 ;

Enfin, nombre de manuscrits ou imprimés, qui concordent avec les ouvrages principaux qu'on vient de citer.

fusée laissait échapper des gaz à l'arrière, la portée de la flèche était augmentée.

De cet effet mécanique on pouvait conclure par induction la force propulsive de la composition. Mais le hasard mit plus directement en lumière cette propriété inattendue. On remarqua que des parties de cette *poudre* non comburées, sans doute par suite de l'imperfection du mélange, étaient lancées avec force au milieu des flammes.

Cette expérience involontaire amena les Arabes à employer la poudre pour lancer des corps placés à l'avant d'un tube rempli de la nouvelle composition, à laquelle on mettait le feu à la main.

Les projectiles étaient des flèches courtes, des balles..... mais tous étaient animés de si faibles vitesses qu'ils ne pouvaient produire qu'un effet moral et de courte durée.

Aussi, lorsque la connaissance des nouveaux engins se répandit en Europe, soit par l'intermédiaire des Italiens et surtout des Vénitiens qui étaient en rapports commerciaux dès le XIIIe siècle avec les orientaux, soit par l'usage que les musulmans firent en Espagne de leur nouvelle artillerie, les chrétiens n'y attachèrent qu'une médiocre importance, et l'on ne doit pas s'étonner que les historiens du temps ne soient pas plus explicites sur une invention qui ne devait, que deux siècles plus tard, avoir une influence réelle sur l'art de la guerre.

Ce n'est en effet que par les registres des comptes ou inventaires des villes qu'on a des renseignements souvent assez vagues sur la confection et l'emploi de la poudre, sur les bouches à feu et le matériel jusqu'au commencement du XVe siècle.

Les chrétiens n'ayant fait au début que copier ce qui avait été découvert par les orientaux, la recherche de la priorité des applications de la poudre à la guerre chez les Européens n'a qu'un intérêt secondaire; on exposera donc brièvement et sans commentaires les faits les plus anciens cités à la fois par le le général Favé et par M. Lorédan-Larchey, bien que ces deux archéologues également érudits et consciencieux n'aient pas cru devoir accorder le même degré de confiance à un ou deux précieux documents qu'ils ont soumis à une rigoureuse critique.

En 1324, la ville de Metz fait usage de deux petites bouches à feu dans une guerre qu'elle soutient contre les forces coalisées de l'archevêque de Trèves, du comte de Bar et du roi de Bohême.

En 1326, le gouvernement de Florence donne l'autorisation à deux magistrats de la République de nommer des commissaires d'artillerie pour confectionner des balles de fer et des canons de métal.

En 1336, il existait à Rouen un canon lançant de grosses flèches appelées *carreaux* avec la poudre à canon.

En 1338, un compte de Barthélemy du Drach, trésorier des guerres, alloue une certaine somme à Henri de Faumechon *pour avoir poudres et autres choses nécessaires aux canons qui étaient devant Puy-Guillaume en Auvergne.*

En novembre et décembre de la même année, deux documents publiés par M. Lacabane établissent le prix d'achat de dix canons et des poudres nécessaires à leur service pour la défense de Cambrai.

Un compte de 1339 indique le prix de *quatre tuyaux de tonnoires de garrots et pour cent garrots* pour l'armement de Lille...

On pourrait encore emprunter aux recherches de M. Lorédan-Larchey sur l'artillerie en France ou en pays de langue française plus de trente documents, tous antérieurs à l'époque où le moine Barthold Schwartz parvenait à donner aux canons une force de résistance et des dimensions jusqu'alors inconnues. Le moine allemand n'eut pas le mérite de découvrir les applications de la poudre à l'artillerie et encore moins la poudre elle-même, mais il fit faire des progrès sensibles à la fabrication des nouveaux engins. C'est vers 1355 que ces résultats furent connus en France.

De l'étude comparative de ces nombreux documents on peut tirer ces conclusions :

Les pièces de l'origine étaient de calibres extrêmement faibles. Elles consistaient peut-être, au début, en un seul tube fermé à un bout, comme les premières armes à feu portatives ou couleuvrines à main; mais on est certain que bientôt le canon se compose d'un tube ouvert complété par une boîte ou chambre à poudre, qui n'est réunie au tube qu'après avoir reçu la charge. Les deux parties sont reliées par un étrier, le plus souvent à queue; puis la boîte à feuillures s'engageant un peu dans le canon est pressée contre lui par un coin. Le tube de la volée est composé de douves de fer forgées, ressoudées à chaud sur un mandrin et enfin serrées par des anneaux ou frettes, dont les joints sont généralement couverts par des bagues. Deux petits tourillons, soudés latéralement au tube, servaient d'axe à un étrier qui présentait, en son milieu, un pivot entrant dans un trou de la *charpenterie* ou affût fixe.

Le Musée possède dix-sept spécimens de ces canons

de petites dimensions ainsi organisés et qui, pour la plupart, sont du XIVe siècle; ils font bien comprendre l'artillerie de l'origine.

En outre, aux petits modèles, O. 7, du même type, est restitué avec sa charpenterie, recevant le pivot de l'étrier des tourillons. La queue de l'étrier de culasse repose sur une broche de fer mobile entre deux montants.

Les premiers projectiles étaient le plus souvent des carreaux analogues à ceux que lançaient les arbalètes de petits calibres; ils étaient relativement courts avec pointe ferrée et portaient des ailettes ou pennes de cuivre fixées le long du bois par de petits clous. Ils étaient centrés par des rondelles de cuir du calibre de l'âme et placées perpendiculairement à son axe. On employait aussi de petits projectiles fondus en plomb dits *plommées* et pesant au plus trois livres.

Les composants de la poudre étaient ceux de la poudre moderne, mais pris dans des proportions qu'il est bien difficile de déterminer.

Tant par suite de la mauvaise fabrication de cette poudre que par l'organisation défectueuse de la bouche à feu, perte de gaz par la culasse ou par le vent du projectile quel qu'il fût, la portée était extrêmement faible et irrégulière, et bien inférieure à celle des carreaux lancés par une arbalète; en effet, les instructions du temps recommandent d'employer dans la défense d'abord les arbalètes, en réservant les bouches à feu pour le tir à bout portant. L'effet de la nouvelle artillerie était surtout moral, du moins à l'origine de son emploi.

Le feu était mis à l'aide d'une tringle légèrement recourbée et rougie à l'un des bouts.

Lorsque la bouche à feu n'était pas montée avec tourillons et étrier à pivot entrant dans la charpenterie (comme O. 7 déjà cité), elle était portée par des pièces de bois généralement creusées en forme d'auget; elle était alors reliée par des brides de fer à la charpenterie, donnant le plus souvent un retour d'équerre qui faisait fonction de heurtoir. La bouche à feu n'ayant pas alors d'étrier embrassant la chambre à poudre, celle-ci était pressée par le coin poussé entre elle et le heurtoir[1].

Dans tous les cas, la pièce et l'affût ainsi reliés faisaient un ensemble dont le recul était arrêté par des obstacles fixes ou des crochets labourant le sol. Grâce à la mauvaise qualité de la poudre, l'effort à vaincre était assez faible.

Plusieurs bouches à feu de très petit calibre pouvaient être réunies et fixées sur un même plateau et constituaient un *ribeaudequin*.

A la fin du XIVe siècle, on fait des canons de fortes dimensions, qui prennent le nom de *bombardes*, plus particulièrement quand le calibre est considérable en proportion de la longueur.

A partir de ce moment, les bouches à feu reçoivent des noms différents, suivant que leur dimension longitudinale est plus grande relativement au calibre. D'ailleurs rien n'est fixe dans ces appellations.

Le *veuglaire* est une bouche à feu de calibre moindre que celui de la *bombarde*, mais la longueur est plus considérable. Il se charge par la culasse et est en fer forgé.

Les *couleuvres* ou *couleuvrines* sont de faibles calibres

[1] Voir, aux petits modèles, trois bouches à feu ainsi organisées (O. 9 et O. 11).

et très longues relativement; elles se chargent par la bouche.

La *serpentine* est de calibre encore moindre.

Les grosses bombardes de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe lançaient des boulets de pierre dont le poids pouvait atteindre 200 livres.

Le Musée possède de la fin du XVe siècle d'énormes projectiles, dont un venant de l'île de Rhodes (diamètres, 0 m. 60 et 0 m. 55).

Dans l'Histoire du siège d'Orléans, publiée par M. Jollois, il est parlé d'une grosse bouche à feu de cette espèce, prêtée par la ville de Montargis à la ville d'Orléans et nommée le *rifflart*.

Au siège de Constantinople (1413), Mahomet II met en batterie des bombardes qui lancent des boulets de pierre de 200 livres, etc.

Celle du Musée, aux armes du grand maître d'Aubusson, fut probablement fondue d'après celle du sultan.

Au milieu du XVe siècle, l'artillerie avait déjà fait de sérieux progrès comme forge du fer et puissance des calibres des bouches à feu; mais, d'une part, les projectiles étaient encore en pierre, et par suite leur portée était insuffisante; d'autre part, le gros matériel n'avait aucune mobilité. Sous Louis XI, l'artillerie entre dans une voie nouvelle; elle devient à la fois plus puissante et mobile. La métallurgie permet de fabriquer des boulets en fonte de fer; les anciennes bombardes en fer forgé ne pouvaient plus résister à l'emploi des nouveaux projectiles plus lourds et plus durs. Mais, en même temps, l'art du fondeur s'était perfectionné et on pouvait couler des bouches à feu en bronze dont la fonte était parfaitement homogène.

En même temps le tourillon fut trouvé, et la pièce se lia désormais à son affût d'une manière intime. L'affût qui résulta de cette découverte n'eut plus besoin de s'opposer au recul; en y cédant, au contraire, il évitait les destructions rapides inhérentes aux anciens systèmes. La charge put être augmentée, le pointage s'améliora. Le boulet de fonte avec des calibres inférieurs aux boulets de pierre produisait des effets bien supérieurs; les dimensions furent réduites. Dès lors, il n'y eut plus de château fort, de donjon féodal qui fût en mesure de résister à la puissance de l'artillerie nouvelle, ce qui eut, comme chacun sait, de sérieuses conséquences.

L'histoire a conservé la mémoire de ces douze pièces que le roi fit couler en fonte verte et qu'il nomma les *douze pairs de France*. Elles figurent à la bataille de Montlhéry (l'une d'elles fut prise par les Bourguignons).

Louis XI laissa à Charles VIII un matériel d'artillerie considérable, qui fit partie de celui que ce prince mena dans son célèbre voyage de Naples. Paul Jove nous a transmis l'impression qu'il fit alors. Il parle de l'espèce d'effroi qu'inspirait ce grand train de guerre si nouveau pour les hommes de cette époque.

Il n'est rien resté du grand armement de Charles VIII. Une partie des bouches à feu ne repassèrent pas les frontières, furent disséminées dans les places italiennes et probablement fondues plus tard.

Quand, après cette campagne de Naples et profondément dégoûté de la guerre, le roi passa par Lyon, il donna à la ville tout ce qui lui restait de ses pièces pour en faire des cloches.

Louis XII (1498) refit une artillerie considérable, qui devait, du reste, peu différer de celle de Charles VIII. Le N. 51 du Musée offre un excellent spécimen de l'art du fondeur et de la beauté de ces grandes bouches à feu du commencement du XVIe siècle.

Fleuranges, dans ses *Mémoires,* donne la composition de l'artillerie de Louis XII marchant sur Gênes, en 1507.

Sous François Ier (1515), l'artillerie s'augmente encore et reçoit une organisation plus centrale.

On a la nomenclature des diverses bouches à feu sous ce prince.

Le Musée en possède de nombreux spécimens, entièrement semblables, du reste, à la pièce de Louis XII; elles portent des tourillons, un bouton de culasse de petite dimension, n'ont pas d'anse et présentent souvent un seul renfort d'un faible relief.

Toute la pièce, au moins la volée, est à huit pans pour les bouches à feu de campagne, qui conservent cette forme élégante, sinon rationnelle, jusqu'à Henri IV.

Les pièces, sous François Ier, sont décorées de fleurs de lis et de la salamandre. Sous Henri II, elles présentent en relief les lettres H et C ou D, rappelant Henri et Catherine ou Diane.

C'est aux ordonnances de 1552 que l'artillerie française doit son caractère d'unité, la régularisation et la réduction du nombre des calibres; progrès capital qui avait déjà été ébauché par les ordonnances de 1540, 1543, 1546, sous François Ier. Ce système est connu sous le nom des *six calibres de France.*

Dans un article publié en 1882 dans la *Revue d'ar-*

tillerie[1], il a été établi que c'est en 1574 qu'a été écrit l'original de l'aide-mémoire si instructif de Vasselieu, commissaire et ingénieur de l'artillerie de France. Par cette date reconstituée, il est bien constaté que le système des six calibres de France était arrêté sous Charles IX, mais il est également prouvé que ce système s'est immobilisé au moins jusqu'aux premières années du règne de Louis XIII, puisque cet aide-mémoire de 1574 est considéré, en 1620 environ, comme le manuel le plus parfait qui puisse être mis entre les mains du frère du roi. Les instructions et manuels dressés par le second Sully, en 1633, confirment le même fait[2].

Ainsi l'artillerie française, qui avait devancé, au milieu du XVIe siècle, toutes les artilleries de l'Europe au point de vue de la régularité et de la simplicité, reste stationnaire pendant près de cent ans, et, à la fin du règne de Louis XIII, c'est aux Allemands et aux Provinces-Unies que l'artillerie devra ses progrès les plus importants et qu'on résume ici :

1° L'usage des bombes et des mortiers (introduit en France seulement depuis 1633);

2° L'adoption des avant-trains pour toutes les pièces, à la place des limonières, et par suite le transport de coffres à munitions à portée de la pièce.

Le canon de 33 livres est le seul qui, en 1633, soit porté sur un chariot;

[1] *Notice sur la reconstitution de l'artillerie du XVIe siècle*, par le colonel Robert, conservateur du Musée d'artillerie (juin 1882).

[2] Le Musée représente, à l'échelle de $\frac{1}{6}$, tout ce matériel de la deuxième moitié du XVIe siècle, avec des légendes suffisamment explicites et deux tableaux des équipages de l'artillerie française.

3° Un mode pratique d'attache des armements et le remplacement des rivets par des écrous facilitant les démontages;

4° Une position rationnelle des corps d'essieu, permettant des angles de tir suffisants, etc.

C'est seulement sous Henri IV que les pièces sont fondues avec des anses. Les Allemands en avaient depuis deux siècles [1].

Malheureusement, en même temps que l'artillerie française adoptait des perfectionnements déjà en usage dans le matériel des autres pays, elle leur empruntait un peu au hasard leurs calibres, sans pour cela renoncer à ses six calibres de France, qui étaient encore en service en 1646.

Les collections du Musée présentent à l'échelle de 1/6, neuf calibres de canons datés de 1663 à 1694. Le poids de leurs boulets en livres est : 100, 64, 48, 36, 30, 24, 12, 8 et 4 livres. Il faut y ajouter un obusier de 10 pouces et des mortiers de 12 et 8 pouces [2].

Ces bouches à feu sont bien de modèles adoptés ou au moins acceptés en France, puisqu'ils portent des écus aux armes de France et des dauphins, ou le nom du duc du Maine, grand maître de l'artillerie. (On

[1] Voir au Musée une belle bombarde de 1404, une autre de 1523 et le beau canon qui a été longtemps à l'arsenal de Metz et qui venait d'Ehrenbreitstein (il avait été fondu en 1528).

[2] Nous pouvons donner comme certains les calibres que nous citons, grâce à un pied en bronze de la fin du XVIIe siècle, qu'a reçu récemment le Musée et sur lequel on voit en regard tracés les diamètres des boulets et ceux des âmes. Le poids des boulets obtenu par calcul, d'après les diamètres des âmes, est bien moins exact; le vent (différence entre le diamètre de l'âme et celui du boulet) atteignant, d'après ce pied gradué, 0 m. 0075 pour le 64.

établira que ces derniers canons sont de 1694.) Il faut d'ailleurs noter qu'à ces divers calibres de nos petits modèles répondent plusieurs longueurs d'âme.

Les affûts de la seconde moitié du XVIIe siècle étaient encore moins réguliers que leur bouche à feu. Les petits modèles du Musée n'accusent pas ce manque d'unité, parce que toute la collection des dix-sept canons de divers calibres fondus en 1663 est montée sur des affûts sortant du même atelier; il en est de même pour les affûts des neuf canons du duc du Maine; mais il faut noter, en outre, que ces affûts ne sont pas de la date des canons, ils sont du système Vallière, soit postérieurs de vingt-cinq à trente ans.

SYSTÈME DU LIEUTENANT GÉNÉRAL DE VALLIÈRE.

En 1732, le lieutenant général, premier inspecteur général de l'artillerie, de Vallière, proposa un système nouveau qui marque le premier pas important fait dans la voie des idées modernes.

L'ordonnance royale du 7 octobre 1732 porte à cinq le nombre des calibres et règle d'une manière uniforme toutes les dimensions des bouches à feu. Ces bouches à feu sont :

1° Les canons de 24, de 16, de 12, de 8 et de 4, sans distinction entre les pièces de siège ou de place et les pièces de bataille;

2° Un pierrier de 15 pouces, à chambre tronconique;

3° Les mortiers de 12 pouces (0 m. 32), à chambre cylindrique; le mortier de 8 pouces 3 lignes (0 m. 22),

à chambre en forme de poire, contenant cinq livres et demie de poudre;

4° Un obusier de 8 pouces (0 m. 22), dont le modèle n'était pas bien déterminé;

5° Un mortier-éprouvette dont le globe pesait 60 livres. La portée du globe, pour une charge de 3 onces, devait être de 50 toises.

Pour prolonger la durée des canons de 24 et 16, il y avait au fond de l'âme des chambres porte-feu.

A chacun des cinq calibres de l'ordonnance de 1732 correspondait un affût particulier, dont le tracé était déterminé par des tables de construction; les modèles antérieurement en usage étaient rejetés. Ces affûts portaient la limonière; les essieux étaient en bois et les deux trains se réunissaient par une cheville ouvrière placée à la partie la plus élevée de l'avant-train, les roues maintenues plus basses que le point de jonction; les crosses très lourdes afin que le centre de gravité de la voiture pût se trouver entre les deux essieux, ce qui, du reste, rendait plus difficile la séparation du train pour la mise en batterie.

Quant au reste des voitures employées pour le service de l'artillerie, on laissait subsister l'ancien ordre de choses.

Ainsi le système de Vallière marquait, comme nous l'avons dit, le premier progrès dans les idées actuelles, en fixant les dimensions définitives des bouches à feu françaises et en établissant les tables de construction de leurs cinq affûts.

SYSTEME DE GRIBEAUVAL, 1765.

Le système proposé par le lieutenant général de Gribeauval et adopté en 1765 a pour trait caractéristique la distinction entre les différentes parties du matériel, suivant la spécialité de chacun des quatre services de l'artillerie :

Artillerie de campagne [1];
Artillerie de siège;
Artillerie de place;
Artillerie de côte.

Ces divisions nettement tranchées, on déterminera les bouches à feu destinées à chacun de ces services.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE.

Canons de 12, de 8, de 4; obusier de 6 pouces; un mortier-éprouvette de 7 pouces.

ARTILLERIE DE SIÈGE.

Canons de 24, de 16; obusiers de 8 pouces; mortiers de 12 pouces, de 10 pouces à grande portée, de 10 pouces à petite portée; mortier de 8 pouces; pierrier de 15 pouces.

ARTILLERIE DE PLACE.

Canons de 24, de 16, de 12, de 8; mêmes mortiers que pour le siège.

[1] On proposa un canon d'une livre, dit *de troupes légères*, mais il ne fut pas mis en service. Son modèle existe dans la collection du Musée.

ARTILLERIE DE CÔTE.

Canons de 36, de 24, de 16, de 12 en fonte de fer; mortiers en bronze, à chambre tronconique, de 12 pouces, de 10 pouces.

Les bouches à feu de côte proposées par Gribeauval ne furent adoptées qu'après sa mort. Les mortiers de côte à chambre tranconique ont été coulés en très petite quantité. Ils se distinguent des autres par leurs tourillons, placés à l'extrémité postérieure de la bouche à feu.

La nature des bouches à feu une fois arrêtée, on adopta pour leur tracé à peu près les mêmes principes que pour le système de Vallière. On supprimait les chambres porte-feu, les moulures inutiles et les ornements ciselés.

Pour construire les voitures nécessaires au service de ces bouches à feu, on étudia à fond les conditions auxquelles chacune d'elles devait satisfaire, et, sur ces études, on établit les dessins et les tables qui réglaient la forme et les dimensions de toutes les pièces en bois ou en fer qu'exigeait leur construction.

Les collections du Musée donnent à l'échelle de 1/4 les petits modèles de tout ce matériel, à l'exception toutefois des équipages de ponts, qui sont incomplets ou en trop mauvais état; on rappellera que ces équipages présentaient quatre éléments : un bateau, une nacelle, un haquet à bateau, un haquet à nacelle. Le chariot à munitions, le caisson de parc, la charrette à munitions et la forge de campagne suffisaient au transport des agrès et aux réparations.

Nos petits modèles ont été établis sous la direction

même de Gribeauval; ils suffisent pour rappeler ou faire connaître ce matériel dont la destinée a été si brillante et qui ne devait cesser d'être en usage qu'en 1825.

Cependant, entre les deux systèmes de Gribeauval et celui de 1825, on avait créé le système de l'an XI, dont les affûts et voitures étaient moins bien conçus que ceux de Gribeauval. Les calibres de 8 et de 4 étaient remplacés par ceux de 6 et de 3; l'obusier de 15 était adopté. Ce matériel rendit, pendant les guerres de l'Empire, de moins bons services que celui de Gribeauval.

SYSTÈME 1825.

En 1825, on conserve ou reprend sans modification, sauf quelques moulures supprimées, toutes les bouches à feu de Gribeauval, à l'exception du calibre de 4.

Par contre, on adopte, en 1829, un obusier de montagne de 12; quant à l'obusier de 15 (1828), il existait déjà dans le système de l'an XI, comme l'obusier de 16 dans celui de Gribeauval.

Ce qui caractérise l'artillerie de 1825 et années suivantes, c'est le changement radical des affûts et du matériel roulant; l'indépendance des avant-trains et arrière-trains, leur mode de liaison; la substitution d'une flèche étroite aux deux flasques, d'où un angle de tournant bien plus ouvert, malgré la grandeur uniforme des roues; le placement d'un coffre sur les avant-trains d'affût et sur ceux des caissons, voitures à deux roues qui portent deux coffres sur l'arrière-train et des roues de rechange... On peut dire que ce matériel réalisait tous les progrès souhaitables, tant pour

l'artillerie de campagne que pour celle de siège et de place; car il sert encore de type pour les affûts et voitures de la nouvelle artillerie se chargeant par la culasse, sauf quelques variantes des forme et dimensions permises par la substitution des métaux au bois.

En 1853, d'après les idées exposées depuis quelques années par le prince Napoléon Bonaparte (plus tard Napoléon III), on adopte le canon-obusier. C'est l'ancien canon de 8, foré au calibre de 12; il pouvait tirer à volonté des boulets ou obus de 12, il conservait l'ancien affût de 8.

En 1859, l'artillerie rayée se fit entendre pour la première fois sur les champs de bataille, pendant la guerre d'Italie. Le nouveau système datait de 1858.

Cependant la supériorité des armes portatives rayées, comme portée et comme justesse, était reconnue depuis longtemps, quelle que fût la forme des balles. Depuis une quinzaine d'années, on avait mis en expérience des carabines rayées tirant des projectiles cylindro-coniques, et enfin en 1846, on avait adopté la carabine à tige. Dès lors, la recherche d'un système d'artillerie s'imposait et plusieurs procédés avaient été mis en essai pour donner aux projectiles un mouvement de rotation autour de l'axe même du canon. Mais la matière des projectiles s'opposait à l'emploi des procédés qui avaient réussi avec des balles de plomb. Celles-ci, quelle que fût leur forme, prenant appui sur les rebords d'une chambre centrale ou sur la tête d'une tige, s'épanouissaient sous les coups de la baguette, et même la seule inertie de la balle

avait suffi pour obtenir son forcement, l'impression du plomb dans les rayures et le centrage.

Deux voies étaient ouvertes à l'artillerie : ou bien tirer dans une bouche à feu se chargeant par la culasse un projectile enveloppé dans une chemise de plomb [1], ou bien armer les obus cylindro-coniques de tenons ou ailettes soit fixes, soit mobiles, et faites d'un métal suffisamment tenace pour résister aux arrachements et assez malléable pour éviter la déformation des rayures d'une bouche à feu en bronze. On n'était pas alors disposé, en France, à adopter le chargement par la culasse et l'emploi de l'acier. On objectait que le bronze était en grande abondance dans nos arsenaux et dans l'industrie, qu'au contraire la métallurgie de l'acier était encore à ses débuts; d'autre part, le chargement par la culasse et le frettage n'inspiraient pas une confiance suffisante. Dans ces conditions, on ne pouvait trouver la solution que dans l'adoption d'un système d'ailettes assurant le centrage et la rotation d'un projectile cylindro-conique chargé par la bouche dans un canon en bronze ou en fonte. Après bien des tentatives infructueuses, le problème fut résolu par l'adaptation d'ailettes fixes, dont les deux flancs différemment inclinés, flanc de chargement et flanc directeur de tir, assuraient le centrage de l'obus. Cette heureuse idée était due au colonel Treuille de Beaulieu [2]. L'obus cylindro-conique portait deux cein-

[1] C'est le procédé qu'adoptèrent les Prussiens en 1862. Les canons étaient en acier, le système de fermeture était celui de Warendorf; bientôt après, on employa le système à double coin, puis le coin prismatique de Krupp.

[2] Cependant cet ingénieux inventeur était partisan de l'emploi de l'acier, du frettage et du chargement par la culasse. Bientôt, en effet, d'après la demande de l'Empereur, au cours même de la campagne

tures de six ailettes en zinc. Elles étaient conduites par six rayures en hélice à flancs inégaux et tournant de gauche à droite dans la partie supérieure. La pièce unique au début pour le service en campagne était le canon de 4. Ce nom répondait au poids, 4 kilogrammes, de l'obus chargé; c'était sensiblement le poids en livres du boulet plein sphérique.

Le même système de rayures, le même type d'obus furent successivement adoptés pour les pièces anciennes de 12, de 24, de 8, de 50 et de 80..., qui conservèrent leur nom dans la nomenclature, les obus chargés de poudre ayant sensiblement en kilo-

d'Italie, le colonel Treuille transforma, au chargement par la culasse, douze canons en fonte de 24 de la marine qui faisaient partie de l'armement de la place de Paris.

Ces canons étaient frettés d'acier puddlé; la fermeture de culasse était donnée par une vis à filets interrompus, procédé tout personnel au colonel Treuille. C'est ce mode de fermeture qu'ont adopté depuis tous les systèmes français et plusieurs puissances étrangères.

Les préliminaires de la paix de Villa-Franca ne permirent pas d'utiliser les douze canons de fonte transformés pour le chargement par la culasse; mais quatre d'entre eux furent envoyés en Chine en 1860 et contribuèrent à la prise du fort Nord de l'embouchure du Peï-ho.

A la suite de ces expériences de guerre concluantes, la marine adopta son système d'artillerie rayée se chargeant par la culasse (1862); la première application en fut faite au canon de 30 (0 m. 16). Son modèle était celui des douze canons de 24 de fonte destinés, en 1859, à la campagne d'Italie.

Entre temps, en 1861, le colonel Treuille avait obtenu la construction d'un canon d'acier de 16, fretté et comportant la même fermeture (la vis à filets interrompus). Ce canon, la *Marie-Jeanne*, à la fin des expériences, fut percé de trente-six trous disposés en hélice sur la volée et inclinés à l'arrière. Ce procédé devait diminuer le recul et atténuer l'influence déviatrice des gaz. Le premier résultat fut pleinement obtenu.

A divers moments de sa carrière, le général Treuille inventa des modèles d'armes portatives, dont rend compte la notice sur les armes à feu (tome IV) : fusil de dragon, mousqueton des Cent gardes...

grammes le même poids que les anciens obus sphériques correspondants en livres.

On s'imposait ainsi, pour les dimensions et épaisseurs des nouveaux projectiles, une règle empirique que rien ne justifiait, sinon une apparente simplification ou uniformité des appellations.

On renonça plus tard à ce mode de désignation, lorsqu'on raya l'ancien canon de 16.

Les collections de petits modèles du Musée ne présentent, comme artillerie de terre, rien de plus moderne que ce système 1858. La multiplicité des travaux, essais, imposés à l'atelier de précision depuis dix-huit ans n'a pas permis de reproduire à petite échelle le matériel de transition du 5, 7 et 138, dont les bouches à feu se chargent par la culasse et dont les affûts et caissons sont aujourd'hui en fer [1].

Les modèles de ce matériel comme ceux de la dernière artillerie, système Lahitolle, de Bange..., ne pouvant figurer au Musée, on se contentera d'indiquer ici sommairement les caractères distinctifs des trois ou quatre types créés depuis vingt ans. C'est du nouvel aide-mémoire publié en 1880 et de ses annexes que sont extraits les historiques et descriptions très abrégés qui suivent :

Pendant la guerre de 1870, le colonel de Reffye crée le premier système d'artillerie de campagne se chargeant par la culasse. Le colonel avait pris pour type de fermeture celui du général Treuille de Beau-

[1] La construction de ce matériel de transition, à l'échelle de 1/5, vient d'être acceptée en principe par le Ministre. Le dernier matériel adopté depuis quelques années viendra plus tard compléter les collections des petits modèles.

lieu, la vis à filets interrompus. La bouche à feu s'appelait canon de 7, l'obus chargé pesant environ 7 kilogrammes. En 1873, le canon de 5, dont l'obus chargé pèse 5 kilogrammes, complète ce système de campagne.

Caractères distinctifs. — Les pièces en bronze ou en acier fretté comportent quatorze rayures à pas constant. Le projectile très allongé (3 calibres) est muni d'une chemise ou de deux couronnes en plomb. La poudre comprimée est en rondelles enveloppées dans une gargousse métallique, assurant l'obturation de la lumière percée dans l'axe de la culasse. Le mécanisme de culasse comporte une vis à filets interrompus (système Treuille de Beaulieu) et un volet à charnière. La vis se manœuvre au moyen d'une poignée et d'une manivelle munie d'un *œil à toc*. Son mouvement est dirigé par trois vis-guides fixées au volet et glissant dans des rainures. Un verrou automoteur relie, en temps voulu, le volet à la vis ou à la pièce, grâce aux actions combinées d'un ressort à boudin et d'un *cliquet* ou d'un *heurtoir de verrou* (canon de 138). Un tenon d'arrêt limite le mouvement de rotation de la manivelle pour la fermeture. La partie antérieure de la vis constitue un godet dans lequel sont pratiquées des entailles destinées à assurer l'extraction de la gargousse; celle-ci, par son adhérence avec la chambre, tient lieu de système de sûreté contre le dévirage. L'oreille de la poignée fixe, grâce à la présence d'un couvre-lumière porté par le volet, ne permet d'introduire l'étoupille dans la lumière que lorsque la culasse est parfaitement fermée. Il n'y a point de grain de lumière; la mise de feu se fait par un canal percé

dans la vis de culasse, obliquement par rapport à l'axe de la pièce.

La pression des gaz provenant de la combustion des rondelles de poudre repousse la cuvette rentrante qui fait le fond du culot métallique et appuie avec force la tête d'un petit *rivet-paillette* sur le trou de prise de feu : l'obturation est ainsi assurée.

Lorsque, trois ou quatre années après la guerre, on raya l'ancien canon de 16 en lui adaptant un mécanisme de culasse analogue à celui des canons de 7 et de 5, l'obus atteignit le poids de 24 kilogrammes, précisément le poids de l'obus de l'ancien canon de 24 rayé; on reconnut alors la nécessité de désigner les bouches à feu, non plus par le poids du projectile qui pouvait n'être pas unique pour une même bouche à feu, mais par le calibre de l'âme exprimé en millimètres et pris entre les cloisons opposées. La nouvelle pièce rayée à chargement par la culasse prit le nom de *canon de 138*.

Les trois bouches à feu de 7, 5 et 138 furent montées sur des affûts métalliques, dont la flèche est composée de deux flasques prolongés en fer ou en acier.

C'est ainsi que depuis sont construits tous les affûts des systèmes qu'on va rapidement analyser. En outre, on modifia les affûts de siège et de place en bois existants, en exhaussant sur coussinets métalliques les encastrements des tourillons afin d'augmenter les angles de tir et de diminuer, sinon supprimer, les embrasures.

MATÉRIEL DE 95 (MODÈLE DE LAHITOLLE).

Caractères distinctifs. — Le projectile, très allongé, porte, après l'ogive, un renflement de centrage. Vers

le culot, une ceinture étroite en cuivre rouge, tronconique avec gorge, fait le forcement en s'imprimant dans les rayures.

La poudre est à gros grains dans une gargousse en toile *amiantine*.

Le corps du canon est un tube en acier renforcé à la partie postérieure par six frettes en acier puddlé. La lumière est percée normalement à l'axe de la pièce dans un grain en cuivre rouge vissé. Les 28 rayures (à gauche) en *anse de panier* sont progressives dès l'origine.

Le mécanisme de culasse diffère de celui des systèmes de Reffye par certains détails qu'on ne pourrait exposer clairement dans cette courte notice sans l'aide de figures. L'obturation est assurée par une *tête mobile* que maintient une tige de serrage et un *obturateur plastique* consistant en une galette d'*amiante* et de suif, enfermée dans une enveloppe de toile maintenue entre deux *coupelles* d'étain et deux bagues fendues en laiton, l'une en avant de la galette, l'autre en arrière. Cet obturateur, automatique par compression, est dû au colonel de Bange, qui avait déjà pu en constater la perfection et allait l'appliquer à tout le système d'artillerie aujourd'hui adopté.

SYSTÈME DE BANGE.

L'artillerie de terre du dernier type est conforme aux tracés du colonel de Bange [1]. Elle comporte :

Le canon de 80 de campagne, plus spécialement servi par l'artillerie à cheval, adopté en 1877 ;

[1] Le colonel de Bange a été directeur de l'atelier de précision de la section technique de l'artillerie de 1872 à 1882.

Le canon de 90, plus spécialement servi par les batteries montées, adopté en 1877;

Le canon de 80 de montagne, adopté en 1878;

Le canon de siège de 120, adopté en 1878;

Puis les canons de siège et place de 155 long et 155 court, de 240, de 220;

Les mortiers de 220 et de 270 de terre et de côte.

Pour tout ce matériel de siège et de place, les bouches à feu, les affûts, hausses, tables de construction, ont été adoptés à des dates différentes qu'on ne détaillera pas dans cette notice. Ces dates sont échelonnées de 1877 à 1883, à l'exception des deux mortiers de 270; celui de côte vient d'être adopté en 1889; quant au 270 de terre, arrêté comme modèle depuis 1885, il n'est pas encore officiel.

Toutes ces bouches à feu, depuis les pièces de campagne jusqu'aux mortiers, répondent aux mêmes caractères distinctifs qu'on va rapidement indiquer.

Les pièces sont en acier fretté, les projectiles à ogive très allongée; vers le culot, une ceinture en cuivre rouge; un renflement de centrage à la naissance de l'ogive.

La poudre est à gros grains, la gargousse en toile amiantine.

Le corps du canon se compose d'un tube en acier coulé (trempé à l'huile et recuit); les frettes en acier puddlé (trempées à l'huile ou l'eau). Dans une même bouche à feu et suivant les calibres, le dispositif et la forme des frettes varie pour la protection du mécanisme de culasse et pour empêcher le glissement vers l'avant.

Les bouches à feu de campagne ou de montagne n'ont pas d'anses.

Les rayures en anse de panier, nombreuses et de faible profondeur, tournent à droite, comme les filets de la vis de culasse, pour éviter le dévissement; elles sont progressives et se terminent près de la bouche par une partie à pas constant, différente de longueur suivant les calibres, mais dont l'inclinaison finale est toujours de 7 degrés.

La vis de culasse est dans le type des systèmes précédents, avec quelques simplifications et perfectionnements de détail. Elle se manœuvre à l'aide d'une poignée fixe et d'un *levier-poignée* mobile. Les mouvements de rotation, de translation en avant et en arrière sont limités par des dispositifs nouveaux. Le *loquet*, actionné par un ressort en pince, relie en temps voulu le volet à la vis ou à la pièce. Des dégagements dans la *frette-culasse* ou dans le volet permettent de faire fonctionner le loquet malgré le bris du ressort. La tête du levier-poignée, tracée en came, forme système de sûreté contre le dévirage, en pénétrant dans une mortaise du volet, et permet le décollement de l'obturateur, en appuyant contre une partie plane ménagée à cet effet vers la butée gauche du volet (dans la partie hélicoïdale supérieure).

La mise de feu se fait par un canal de lumière pris dans l'axe d'une *tête mobile* à longue tige, munie d'un épaulement qui est destiné à empêcher les projections en cas de rupture de la *tête mobile*, grâce à la présence d'une butée dans le trou central de la vis. Ce perfectionnement est postérieur aux premiers modèles adoptés.

Le débouché de la lumière se fait au travers d'un

grain en cuivre rouge, qui résiste mieux que l'acier aux affouillements.

L'obturateur plastique du colonel de Bange déjà décrit assure l'obturation du mécanisme de culasse.

Les divers calibres du système comportent des variantes de détail, mais les dispositifs généraux qu'on vient d'indiquer sont bien distinctifs des nouvelles bouches à feu de campagne, de siège et de place, qui ont déjà reçu et peuvent recevoir encore des perfectionnements.

Le nouveau matériel de campagne et de montagne, affûts et avant-trains, est en acier, à l'exception des roues et des corps d'essieu en bois.

Les affûts de siège et de place sont également en acier, à l'exception des roues. Leurs avant-trains sont en bois, à l'exception des ferrures et des pièces accessoires.

L'artillerie de place emploie encore le canon-revolver de 1879, destiné au flanquement des fossés, et enfin une dizaine de bouches à feu en fonte de la marine, des calibres 16, 19, 22, 24, 27, rayées, se chargeant par la bouche ou par la culasse et frettées.

Le canon de 95, modèle Lahitolle, est employé au service des sièges et aussi dans les équipages réservés de campagne.

Le système de Bange, à peu près complètement arrêté depuis dix ans en moyenne, avait alors une supériorité incontestable sur tous les systèmes européens; il tient encore aujourd'hui le premier rang. Néanmoins, on ne peut être assuré qu'il ne devra pas être modifié, sinon remplacé, par un autre à une époque peut-être peu éloignée. A la suite de décou-

vertes récentes, on a adopté, pour les armes portatives, de nouvelles poudres, de nouveaux explosifs pour les projectiles d'artillerie; d'autres combinaisons d'un effet plus puissant pourront imposer le changement des épaisseurs ou de la nature des projectiles, puis celles des bouches à feu et de leurs affûts.

D'autre part, les progrès incessants de la métallurgie, de nouveaux métaux ou alliages peuvent amener une révolution radicale dans tout le matériel.

Quelque parfait que soit un système, on est toujours menacé d'être obligé de l'abandonner avant qu'il ait été utilisé et jugé dans les sièges et sur les champs de bataille.

N

Les objets classés sous la lettre N se trouvent dans les cours, les péristyles et corridors des deux étages.

ARTILLERIE FRANÇAISE

OU D'ORIGINE INCONNUE.

N. **1.** Canon de la seconde moitié du xive siècle, en fer forgé. Se chargeant par la culasse. La culasse mobile ou chambre à feu est maintenue par un coin de serrage. La queue qui sert au pointage est en grande partie détruite par l'oxydation. Le tube intérieur est formé de douves ressoudées ensemble, dont on ne peut compter le nombre; il est enveloppé de cinq frettes jointives. Longueur totale, o m. 85; diamètre de l'âme, o m. o5.

N. **2.** Canon de la seconde moitié du xive siècle, du même type. Le tube, dont le nombre de douves est incertain, est renforcé par six frettes entre lesquelles sont de petits anneaux indépendants. Longueur, 1 m. o5; calibre, o m. o5. — Trouvé dans la baie de Fréjus.

Don de M. le Ministre de la marine en 1868.

N. **3.** Canon du commencement du xve siècle et du même type, bien conservé. Les joints des six frettes sont couverts par de petits anneaux. La chambre à feu comporte deux crans de mire, elle est sans poignée. Calibre, o m. o55.

N. **4.** Canon de la même époque et du même type en assez bon état de conservation. Tube à douves maintenues par sept

frettes, à joints recouverts par des anneaux. La culasse mobile manque. Calibre, o m. 062.

N. 5. Bouche à feu entièrement semblable à la précédente. Six frettes à joints recouverts. La culasse mobile manque. Calibre, o m. 062.

N. 6. Bouche à feu complète, exactement du type qui précède. Les dimensions sont un peu supérieures. Les huit frettes à joints recouverts. Longueur totale, 1 m. 57; calibre, o m. 080.

N. 7. Bouche à feu du même type. Quatre frettes à joints recouverts par des anneaux. Incomplet; n'a plus son étrier à pivot ni sa culasse mobile. Longueur totale, 1 m. 39; calibre, o m. 100.

N. 8. Bouche à feu du commencement du xve siècle. On peut vérifier que le nombre de douves est de quatre. Elles sont reliées par quatre frettes à joints recouverts par des anneaux. L'étrier est soudé à la dernière frette. L'étrier de pivot de charpenterie et la culasse mobile manquent. Longueur totale, 1 m. 09; calibre, o m. 060.

N. 9. Bouche à feu de la première moitié du xve siècle, en fer forgé, sans tourillons, portant deux anneaux de manœuvre à la volée. La chambre à feu n'existe plus et cette pièce n'est en quelque sorte qu'une volée; elle comporte douze frettes à joints recouverts par des bagues. Le renfort est fretté par une vingtaine de bagues soudées. Cette bouche à feu serait ce qu'à cette époque on appelait un *veuglaire*. Calibre, o m. 182. — Trouvée dans les anciennes fortifications de la ville de Rennes.

N. 10. Chambre à feu d'une bouche à feu du commencement du xve siècle. Longueur, o m. 51; diamètre, o m. 070. — Provenant de Péronne.

N. 11. Chambre à feu d'une bombarde du xve siècle, en fer forgé. Elle porte en arrière un renfort taillé à pans. La poignée

a été brisée. Longueur totale, o m. 70; diamètre de l'âme, o m. o8.

N. 12. Chambre de veuglaire en fer forgé du commencement du xve siècle. Le tube est formé de douze douves frettées par des bagues soudées sur lesquelles on a martelé quatorze pans longitudinaux qui dissimulent les bagues. Cette chambre devait compléter un veuglaire du type de N. 9. — Provenant de Meaux, où elle avait été abandonnée par les Anglais en 1422.

N. 13. Chambre à feu à épaulement d'une grosse bombarde. On ne peut pas vérifier le mode de fabrication du tube, qui est serré par douze ou quinze frettes plus rapprochées vers le tonnerre. — Même origine que la précédente.

N. 14. Quatre chambres de veuglaires composées d'anneaux soudés ensemble et recouverts par des frettes au nombre de quatre à sept. — Même provenance.

N. 15. Chambre à feu d'un gros veuglaire. Tube composé d'anneaux soudés et recouverts par six frettes soudées ensemble. — Même provenance.

N. 16. Boîte à poudre. — Trouvée dans des fouilles faites, près de Melun, dans un champ dénommé *la Fosse-aux-Anglais.*

N. 17. Boîte à poudre du même type. Longueur, o m. 40; calibre, o m. 07. — Trouvée à Guise, lors de la construction d'un pont sur l'Oise.

N. 18. Petit canon en fer forgé du commencement du xve siècle. Cette bouche à feu ne porte pas de chambre à feu séparée et se charge par la bouche; la lumière est percée dans une sorte de renfort. Les douves sont serrées par dix petites bagues à o m. o5 de distance et soudées sur les douves. — Trouvé à Ardres, près de Dunkerque.

N. 19. Trois grosses bombardes de la seconde moitié du xve siècle, à tourillons placés à peu près à mi-hauteur. Chambre de 20 centimètres de profondeur et 8 à 10 de diamètre. Tube

composé de vingt à vingt-quatre douves serrées par une vingtaine de frettes soudées. Les douves de l'une de ces bombardes, mangées par l'oxydation vers le tonnerre, laissent bien voir les frettes. — L'une d'elles vient de Laon, les deux autres de la Fère.

N. **20**. Petite bombarde en fer forgé. Tube formé par des douves. Le frettage et le renfort de l'arrière sont du type de N. 9. Tourillons analogues à ceux des bombardes qui précèdent. — Trouvée à Metz, à quelque distance des anciennes fortifications de la ville.

N. **21**. Volée ou portion de volée d'une bouche à feu du modèle de N. 9. Longueur totale, 0 m. 60; calibre, 0 m. 115. — Trouvée dans un puits au château de Bléguin (Pas-de-Calais), avec des monnaies anglaises.

N. **22**. Veuglaire dont le tube devait comporter huit douves; il n'en subsiste que trois. La première des neuf frettes est rivée sur les trois douves existantes. Entre ces frettes, des cordons indépendants (système de N. 2). Un de ces cordons porte des anneaux de brélage. — Venu de l'arsenal de la Rochelle.

N. **23**. Canon du XVe siècle en très mauvais état de conservation et dont on ne peut voir l'organisation. On distingue encore quatre cordons; le deuxième porte deux œils pour des anneaux de brélage. — Provient des fouilles de la Floride au Havre.

Don de M. le baron Quinette de Rochemont, ingénieur des ponts et chaussées.

N. **24**. Bouche à feu du milieu du XVe siècle, en fer forgé d'un seul morceau soudé parallèlement à l'axe. La boîte de culasse est soudée au tube. Elle est complète; elle a son étrier de pivot, sa chambre à poudre avec son coin. La queue est terminée par un anneau. Calibre, 0 m. 055.

N. **25**. Du même modèle et de la même époque. La chambre à feu et son coin manquent. Calibre, 0 m. 052.

N. **26**. Bouche à feu de la même époque et du même système. La boîte de culasse est soudée au canon et n'a pas de tenons. La boîte mobile et la clavette manquent. Longueur, 1 m. 06; âme, 0 m. 05. — Provient de la prise de Sfax.

N. **27**. Bouche à feu semblable à la précédente. La volée est renforcée de deux frettes. La boîte mobile et la clavette manquent. Longueur, 1 m. 42; calibre, 0 m. 038. — Même provenance.

N. **28**. Bouche à feu semblable à la précédente, huit pans sur toute sa longueur. La boîte mobile et le coin manquent. — Même provenance.

N. **29**. Bouche à feu identique à la précédente. Diamètre de l'âme, 0 m. 032. — Même provenance.

N. **30**. Fragment d'un canon du même type que les précédents. L'étrier porte-boîte a 0 m. 48 de longueur. Calibre, 0 m. 072.

N. **31**. Canon en bronze de la deuxième moitié du xve siècle. Toutes les parties sont semblables à celles des bouches à feu en fer forgé et à chambre décrites précédemment. L'étrier porte-boîte à poudre est venu de fonte; sa queue lui est rivée, elle est en fer comme la fourche ou étrier de pivot de charpenterie. Calibre, 0 m. 072. — Pris à Constantine.

N. **32**. Canon entièrement semblable au précédent. Sans boîte.

N. **33**. Bouche à feu en fer forgé, probablement d'une seule pièce, de la fin du xve siècle, se chargeant par la culasse au moyen d'un procédé qui se rapproche de ceux tentés dans les temps modernes. La partie inférieure du premier renfort est percée d'une large ouverture carrée qui reçoit un coin de fer faisant fonction d'obturateur. L'inclinaison des tourillons témoigne du long service de cette bouche à feu. Le cul-de-lampe est plat et ne porte pas de bouton de culasse. On re-

marque sur la pièce trois écussons sans armoiries. Cette bouche à feu rentrerait encore dans l'espèce de celles que l'on nommait veuglaires à cette époque. Poids, 2,338 kilogrammes; calibre, 0 m. 22. — Trouvée en 1794 dans une commanderie de l'ordre de Malte, près de Verdun.

N. **34.** Trois bouches à feu bourguignonnes, en fer forgé. Chambre à feu. Courtes et larges volées, comme dans certains mortiers d'origine ancienne. Elles proviennent du château de Sainte-Ursanne, en Suisse, où elles étaient conservées comme ayant été prises aux Bourguignons, à la bataille de Morat. Ces bouches à feu sont sans doute d'une date plus ancienne que les dates des grandes défaites du duc de Bourgogne. On peut expliquer cette sorte d'anomalie en faisant la remarque qu'à la bataille de Granson, Charles le Téméraire avait perdu complètement sa première artillerie. Il fallut, pour la campagne suivante, en réorganiser une nouvelle. On se servit alors de toutes les bouches à feu qui armaient les châteaux forts et étaient susceptibles de mobilité (comme le mentionnent les écrivains contemporains). Calibres, 0 m. 152 et 0 m. 125.

N. **35.** Chambre à feu d'un veuglaire de l'artillerie des ducs de Bourgogne (XVe siècle), en fer forgé. — Trouvée, en 1837, dans un souterrain sous la barbacane d'entrée du château de Dijon, dont l'existence était depuis fort longtemps oubliée.

N. **36.** Canon français de la seconde moitié du XVe siècle (règne de Louis XI). On lit sur la tranche de la bouche l'inscription suivante en caractères de l'époque : *1478. Au commendement de Loys, par la grâce de Dieu, roi de France, onzième de ce nom, me fit fondre à Chartres, Jehan Chollet, chevalier maître de l'artillerie du dit seigneur.* Elle est pourvue de tourillons et n'a ni anse ni bouton de culasse. Sa forme générale est celle des bombardes en fer du commencement du XVe siècle. La volée porte les armes de France, surmontées de la couronne royale. Poids, 1,603 kilogrammes; longueur,

2 m. 24; calibre, 0 m. 245; diamètre des tourillons, 0 m. 180. — Elle provient de l'île de Rhodes.

Donnée à Napoléon III par le sultan Abd-ul-Aziz et entrée au Musée en 1862 (1).

N. **37.** Canon français de la même époque que le précédent (règne de Louis XI). Il ne porte pas d'inscription; son renfort est semé de fleurs de lis. Poids, 1,421 kilogrammes; calibre, 0 m. 180; longueur, 2 m. 56. — Même provenance.

N. **38.** Fragment de serpentine en fer forgé. La forme du bouton de culasse est à remarquer. — Trouvé dans les fortifications de la ville de Lille (Nord).

N. **39.** Petite pièce en bronze du genre des fauconneaux, à pans depuis les tourillons jusqu'à la bouche et grossièrement arrondie à la lime. Entre les tourillons et la culasse, elle porte l'inscription suivante : *Donné par Charles VIII à Bartemi, seigneur de Pins, capitaine de l'artillerie, en 1490.* Une pièce pareille est conservée au château d'Aubagnères (Gers), appartenant à la famille de Pins. Calibre, 0 m. 03.

Don de M. le marquis de Pins.

N. **40.** Serpentine en fer forgé à tourillons, taillée à huit pans. Porte sur le pan supérieur : *Suis ici mi pôr reposser les innimis, tires vous arrière.....* Le reste est illisible. Fin du xve siècle.

N. **41** à **43.** Copies en bois de trois pièces en fer forgé. Elles reproduisent des types de pièces vraies déjà décrites. — Trouvées en Bourgogne par M. Lépine de Dijon.

Don de M. Lépine de Dijon.

(1) Toutes ces belles bouches à feu, venues de Rhodes, portent des inscriptions arabes faites après la perte de Rhodes, et presque toutes ont la lumière entourée d'un croissant qui indique qu'elles avaient été fondues pour armer une place orientale.

N. 44. Copie en bois d'une chambre à poudre du xve siècle. — Même origine.

Même donateur.

N. 45. Copie en bois d'une couleuvrine ou arquebuse en fer, portant son croc comme les arquebuses à croc du xvie siècle, qui seront décrites un peu plus loin aux n[os] N. 73 et 74. — Même origine.

Même donateur.

N. 46. Couleuvrine à main de la seconde moitié du xve siècle. Le canon est fixé au fût par des frettes. L'une d'elles porte des tourillons tournant dans les œils d'un étrier à queue, analogue à celui des bouches à feu des xive et xve siècles, montées sur charpenterie. La queue de l'étrier de la couleuvrine s'engageait dans la tête d'un chevalet. Un canonnier portait la couleuvrine, l'autre le chevalet. Pour le tir, celui-ci supportait le fût à l'épaule, la volée portant sur le chevalet, l'autre canonnier mettait le feu. Tout cet attirail, bien que portatif pour deux hommes, appartient à l'artillerie et non aux armes portatives. Lumière percée sur le haut du tonnerre. Toutes les ferrures paraissent du temps, le bois seul est moderne. Longueur du canon, 0 m. 77; calibre, 0 m. 025.

N. 47. Couleuvrine exactement du modèle de la précédente. Les ferrures sont modernes comme le bois.

N. 48. Canon de couleuvrine en fer, de la fin du xve siècle, carré au tonnerre et taillé à pans jusqu'au milieu de la longueur. Bourrelet saillant à huit pans. Visière en canal et guidon. Lumière du côté droit; au-dessous, on voit le logement d'un bassinet qui devait être brasé au canon. Un goujon soudé à la culasse avec écrou carré pour fixer le canon au fût. Diamètre de l'âme, 0 m. 021; longueur du canon, 1 m. 035.

N. 49. Grosse bombarde en bronze de la fin du xve siècle, fondue par ordre du grand maître Pierre d'Aubusson, probablement après le siège de 1480 par l'armée de Mahomet II

commandée par Missah Paléologue. On lit sur la plate-bande de volée : *Petrus Aubusson, M. Hospitalis Jerusalem*, et sur la volée elle-même on voit les armes de l'ordre écartelées de celles d'Aubusson (au 1 et au 4 de l'ordre qui sont de gueules à la croix pleine d'argent; au 2 et au 3 d'Aubusson, qui sont d'or à la croix ancrée de gueules). Poids, 3,325 kilogrammes; diamètre de l'âme, 0 m. 580; longueur de la bouche à feu, 1 m. 95. Le projectile qui accompagne sa pièce est en granit de 0 m. 568 de diamètre et pèse 261 kilogrammes. — Même provenance que les précédentes, N. 36 et 37.

N. **50.** Canon en bronze de la même époque. Il porte à la volée trois écussons séparés : celui de l'ordre, celui d'Amboise, et au-dessous un écusson non reconnu (sans émaux). Sur le côté de la volée on lit en relief : *Turris S. Nicolai prodeffensor.* Le grand maître d'Amboise eut à réorganiser les défenses de la ville et son armement, ruinés dans le siège de 1480. Cette bouche à feu était destinée à armer la tour Saint-Nicolas, qui joue un si grand rôle dans l'histoire militaire de Rhodes. Poids, 1,427 kilogrammes; longueur, 2 m. 60; calibre, 0 m. 232. — Même provenance.

N. **51.** Grande couleuvrine du commencement du XVIe siècle, divisée en trois parties taillées à pans. Elle porte un écu écartelé aux armes d'Émery d'Amboise et de l'ordre. Émery d'Amboise succéda, en 1503, à Pierre d'Aubusson, le ministre et l'ami de Louis XII. L'exécution remarquable de cette bouche à feu donne une idée de l'art du fondeur à cette époque. L'appendice qui se voit à la culasse est l'origine du bouton de culasse. Poids, 3,343 kilogrammes; calibre, 0 m. 165; longueur, 5 m. 40 (son projectile était un boulet de 24 à 30 livres). — Même provenance.

Donnée à Napoléon III par le sultan Abd-ul-Aziz.

N. **52.** Canon de la même époque portant un écu écartelé à l'inverse du précédent et sur le premier renfort l'inscription : *Faict à Lion 1507. Le Furieux.* La culasse figure une tête de

lion écrasée. Longueur, 1 m. 90; poids, 1,838 kilogrammes; calibre, 0 m. 26. — Même provenance.

N. 53. Canon du commencement du XVIe siècle. Sur le renfort, on voit en relief le porc-épic couronné, emblème adopté par le roi Louis XII. Le deuxième renfort et la volée sont ornés de fleurs de lis ainsi que le devant de la plate-bande de culasse. Poids, 1,927 kilogrammes; longueur, 4 m. 05; calibre, 0 m. 177. — Même provenance.

N. 54. Canon du commencement du XVIe siècle portant sa date et son nom. On lit au renfort : *Faict à Lion 1507* et *St Gilles.* Au-dessous de *St Gilles,* deux écussons : l'un de l'ordre, l'autre écartelé de Bourbon *ancien* et probablement de la ville de Lyon, avant qu'elle portât le *chef de France.* La volée taillée à pans est ornée de fleurs de lis et de lions. La culasse figure une tête de lion écrasée. Le commandant de Bourbon était prieur de Saint-Gilles. Poids, 2,032 kilogrammes; longueur, 3 mètres; calibre, 0 m. 23. — Même provenance.

N. 55. Canon français du règne de Louis XII. Premier renfort portant le porc-épic couronné. Tourillons. Petit bouton de culasse taillé à pans. Volée semée de fleurs de lis. Calibre, 0 m. 172. — Pris à Alger en 1830.

N. 56. Canon en bronze de l'époque de Louis XII. La volée est semée de fleurs de lis; le premier renfort porte la lettre *L* engagée dans une couronne. — Envoyé au Musée par la fonderie de Bourges.

N. 57. Grande bouche à feu de la première moitié du XVIe siècle. Elle porte deux renforts, les tourillons et cet appendice qui précéda le bouton de culasse. Elle est taillée à pans sur toute sa longueur, la volée recoupée par quatre cordons. Au premier renfort un écu écartelé, aux armes du grand maître et à celles de Villiers de l'Isle-Adam [1]. L'écu entouré de deux

[1] Les armes de Villiers de l'Isle-Adam se blasonnent ainsi : d'or au chef d'azur chargé d'un dextrochère d'argent, mouvant du flanc se-

dauphins affrontés. Villiers de l'Isle-Adam fut élevé à la dignité de grand maître en 1521 et commandait Rhodes au dernier siège de 1523. Poids, 2,533 kilogrammes; longueur, 3 m. 67; calibre, 0 m. 144. — Provenant de l'île de Rhodes.

N. **58.** Canon de l'époque de François Ier, à la salamandre couronnée. Volée ornée d'*F* et de fleurs de lis. Poids, 2,045 kilogrammes; longueur, 3 m. 15; calibre, 0 m. 175. — Même provenance.

N. **59** et **60.** Deux canons de l'époque de François Ier ornés d'*F* et de fleurs de lis et portant la salamandre en relief sur le premier renfort. Pour le canon (N. 59), longueur, 3 m. 05; calibre, 0 m. 18. Pour le canon (N. 60), longueur, 3 mètres; calibre, 0 m. 11. — Même provenance.

N. **61** à **64.** Quatre canons de même modèle, de l'époque de François Ier. Volées ornées de fleurs de lis. Ils portent la salamandre couronnée avec la devise : *Nutrisco et extingo.* Les calibres sont : 0 m. 18, 0 m. 14, 0 m. 18, 0 m. 14. Le premier provient de l'île de Rhodes, a été donné à Napoléon III par le sultan. Le second a été pris en 1830 à Alger.

N. **65.** Canon français du temps de François Ier du calibre de 0 m. 110. Un cordon saillant sépare la partie postérieure de la pièce de la volée taillée à pans et tordue en hélice. Il porte la salamandre couronnée.

N. **66** à **68.** Trois couleuvrines en bronze portant la salamandre couronnée de François Ier sans la devise. Les calibres sont : 0 m. 082, 0 m. 085, 0 m. 075.

N. **69.** Fauconneau en bronze, taillé à huit pans, orné de la devise : *Laus deo,* et de deux écussons armoriés. Le bouton de culasse présente une tête de loup muselé. Époque de François Ier. — Trouvé près de Lyon en 1842.

nextre sur le chef, la manche d'hermine revêtue d'un fanon de même, pendant sur l'or jusqu'à la pointe de l'écu.

N. **70.** Fauconneau en bronze de l'époque de François Ier et taillé à huit pans. Le pan supérieur porte l'inscription : *Leo fortissimus bestiarum, ad nullius pavescit occursum.* Calibre, 0 m. 032.

N. **71.** Pièce française en bronze de l'époque de François Ier, taillée à 8 pans sur toute sa longueur. La croix de Lorraine est ciselée sur le pan supérieur de la culasse, dont le bouton est cylindrique. Longueur, 2 m. 53; calibre, 0 m. 07. — Venue d'Alger en 1877.

N. **72.** Arquebuse à croc en fer, de la fin du xve siècle. L'usage du croc qui est au-dessous de la volée, encore mal organisé à l'origine, sera donné par la description des couleuvrines perfectionnées du xvie siècle (N. 73 et N. 74). Le fût en bois s'engage dans le tonnerre où il est maintenu par une goupille. Lumière percée un peu sur le côté dans le métal refoulé en forme de bassinet.

N. **73.** Belle arquebuse à croc en bronze, de la première moitié du xvie siècle. Le croc qui est au-dessous de la volée est percé pour recevoir une broche horizontale, faisant tourillons entre les oreilles d'un pivot à axe vertical engagé dans la tête d'un chevalet. (Voir aux petits modèles le chariot orgue de l'artillerie de Henri II, restitué et armé au n° O. 28.) Le canon est monté sur son fût comme celui de N. 72. Il est à huit pans comme toute l'artillerie du xvie siècle. La lumière avec bassinet est percée du côté droit. La bouche est terminée par un chapiteau élégant. Sur le pan supérieur, un écu ovale sans figure héraldique est entouré d'un ornement ciselé. Longueur du canon, 1 m. 05; calibre, 0 m. 026.

N. **74.** Arquebuse identique à la précédente et montée de même. L'écu est aux armes de la ville de Paris.

N. **75.** Couleuvrine de l'époque de Henri II portant sa date 1548. Taillée à huit pans. Sur le pan supérieur, la fleur de lis,

puis les chiffres entrelacés de Catherine et de Henri, l'*H* couronné et enfin le croissant de Diane entouré d'arcs. Tourillons; bouton de culasse *percé*. Calibre, 0 m. 085; poids, 1,075 kilogrammes; poids du projectile, 8 livres. C'est la bâtarde de siège.

N. **76.** Faucon de la même époque et portant les mêmes emblèmes que la bouche à feu précédente. Calibre, 0 m. 055; le boulet pesait 1 livre 1/2 à peu près. — Pris à Biskra en 1844.

N. **77.** Deux canons en fer forgé de petit calibre et de longueur considérable. Premier renfort taillé à pans. Ces canons se chargent par la culasse avec boîte mobile à poignée, serrée par une clavette retenue par une chaînette. L'un de ces canons porte la date 1555. — Trouvés au fort de Queyras.

N. **78.** Mortier en fer forgé du milieu du XVIe siècle. A très longue chambre portant des tourillons à l'arrière, et, presque à angle droit, une queue terminée par un écrou. — Trouvé dans les fouilles pratiquées, en 1856, dans les ruines des travaux d'attaque de l'armée espagnole, devant Metz en 1552.

N. **79.** Roue d'affût du système Henri II, avec un débris de bandage. Provenant des fouilles de la Floride, au Havre.

Don de M. le baron Quinette de Rochemont, ingénieur des ponts et chaussées.

N. **80.** Canon de 4 en bronze, portant la date 1590. Anses ciselées en dauphins. Sur la volée : une fleur de lis, les armes de Jérusalem, l'alérion de Lorraine. Au-dessous, un double *C* enlacé dans la croix de Jérusalem et accosté de deux dauphins. Au-dessous, la double croix de Lorraine et l'inscription : *Protector meus et refugium meum es tu.* Le premier renfort porte un alérion, la fleur de lis et l'inscription : *Claudius a Guisia abbas Cluniacensis fieri fecit anno Domini 1590.* Le second renfort présente la croix de Lorraine et les armes du bâtard de Guise sur-

montées de la mitre et de la crosse abbatiale. Claude de Guise, abbé de Cluny, était fils naturel de Claude Ier, duc de Guise. Le cardinal Claude de Lorraine le nomma son coadjuteur à l'abbaye de Cluny, dont il devint abbé titulaire en 1574. Il se montra un des ligueurs les plus zélés, fut compris dans l'amnistie que Henri IV accorda en 1594 et mourut en 1612.

N. 81. Petit canon en fonte de fer de l'époque de Henri IV; volée semée de la lettre *H*. Sur le premier renfort des armoiries surmontées d'un casque de face à lambrequins, et environnées du collier de Saint-Michel.

N. 82. Canon en bronze de l'époque de Louis XIII. Premier et second renforts faiblement marqués. Tourillons, anses sculptées en dauphins. Bouton de culasse représentant une tête de Méduse. Le premier renfort porte les armes du cardinal de Richelieu; à la volée l'inscription : *Armand, cardinal de Richelieu*, et les deux ancres de marine en sautoir de grand amiral de France. Toute la pièce, richement ornée et sculptée, est d'une exécution remarquable. Calibre, 0 m. 108.

N. 83. Canon de l'époque de Louis XIII. Deux renforts. Tourillons, bouton de culasse, anses ciselées en dauphins. Il porte au premier renfort sa date 1636, l'inscription : *Cardinal Richelieu*, les deux mots séparés par une ancre de marine et les armes de France et de Navarre. Sa volée, terminée par un bourrelet en tulipe, porte un *L* couronné. Calibre, 0 m. 112.

N. 84. Petit canon en bronze *le Rolland*. Anses en forme de lézards. Sur la volée une épée traversant une couronne accompagnée d'une palme et d'une branche de laurier. Fin du XVIIe siècle. Calibre, 0 m. 040.

N. 85. Cloche fondue en 1658. Transformée plus tard en mortier. Les fleurs de lis et les hermines qui la décorent sont d'une exécution très fine. — Venue de la Rochelle.

N. 86. Canon de 24, *le Protecteur*, coulé à Douai en 1683. Sur la volée les armes du duc du Lude, grand maître de l'ar-

tillerie et sur ce premier renfort les armes de France avec la devise : *Nec pluribus impar* [1].

N. **87.** Canon de 16, *l'Opulence,* coulé à Douai en 1681. Mêmes inscriptions que le précédent; duc du Lude.

N. **88.** Pierrier de 15 pouces, coulé à Douai (1684), par Keller. Il porte sur le tonnerre les armes de France et du duc du Lude.

N. **89.** Pierrier de 15 pouces, sans indication, portant à la lumière une tête de satyre.

N. **90.** Canon de 12 allongé, dit quart de canon, nommé *le Solide,* portant à la volée les armes du maréchal duc d'Humières, grand maître de l'artillerie. Au premier renfort, les armes de France, surmontées de la couronne royale, de l'image du soleil et de la devise : *Nec pluribus impar.* Fondu à Douai par Keller en 1688. — Provenant de la prise de Saint-Jean-d'Ulloa en 1838.

N. **91.** Canon de 16; coulé à Rochefort en 1706; il porte sur la volée les armes du comte de Toulouse, grand amiral de France.

N. **92.** Canon de 12 coulé en 1706. Il porte sur la volée les armes du comte de Toulouse, grand amiral de France.

N. **93.** Canon de 24, *l'Invincible,* coulé en 1720 à Rochefort. Toutes les armoiries et inscriptions ont été grattées.

N. **94.** Canon de 24, *le Déloyal,* fondu à Douai par Bé-

(1) Derniers grands maîtres et premiers inspecteurs généraux de l'artillerie : duc du Lude, 1669; Louis de Crevant, maréchal duc d'Humières, 1685; Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, 1694; Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, duc d'Aumale, 1710; de Vallière père, premier inspecteur général, 1755; de Vallière fils, 1758; de Gribeauval, de 1776 à 1789.

ranger, en 1715. Sur la culasse les armes de France et sur la volée celles du duc du Maine[1].

N. **95.** Canon de 12, *le Médecin,* fondu à Douai en 1711. Mêmes inscriptions que le précédent.

SYSTÈME VALLIÈRE.

(ORDONNANCE DE 1732[2].)

N. **96.** Canon de 24 de siège, *l'Horganiste.* Aux armes de France; sous la couronne royale sur la volée : *Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, duc d'Aumale* et : *Ultima ratio regum* (1746).

N. **97.** Canon de 24 de siège, *le Gentil.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que le précédent (1746).

N. **98.** Canon de 24, *l'Affineur.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que les précédents (1748). — Provient du Vénézuéla.

N. **99.** Canon de 24, *l'Arpenteur.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que les précédents (1742).

N. **100.** Canon de 16 de siège, *le Belliqueux.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que les précédents (1738).

N. **101.** Canon de 16, *la Furibonde.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que les précédents (1744).

N. **102.** Canon de 16, *Claris.* Mêmes inscriptions et mêmes décors que les précédents (1744).

(1) Le duc du Maine a quitté la charge de grand maître en 1710, les pièces ont pendant encore longtemps porté son nom.

(2) Les pièces portent l'inscription : Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, duc d'Aumale. Le comte d'Eu a été grand maître de l'artillerie de 1710 à 1755.

N. **103.** Canon de 16, *le Glaucus.* Mêmes inscriptions que les précédents (1744).

N. **104.** Canon de 16, *le Sirus.* Mêmes inscriptions que les précédents (1744).

N. **105.** Canon de 12, *l'Uenseur.* Mêmes inscriptions que les précédents (1736).

N. **106.** Canon de 12, *la Frayeur.* Mêmes inscriptions que les précédents (1736).

N. **107.** Canon de 12, *le Tonnerre.* Mêmes inscriptions que les précédents (1736).

N. **108.** Canon de 12, *l'Amyntor.* Au premier renfort, les armes de France avec la devise : *Nec pluribus.* Fondu en 1739. — Pris à Saint-Jean-d'Ulloa, le 27 novembre 1838.

N. **109.** Canon de 12. Même signalement que le précédent. Les devises et le nom de la pièce sont effacés. Fondu en 1741. — Même provenance.

N. **110.** Canon de 12, *le Taureau.* Fondu par Béranger, 1733. — Pris à Saint-Jean-d'Ulloa.

N. **111.** Canon de 12, *le Danois.* Mêmes inscriptions. Fondu en 1748 par J. Maritz, à Douai.

N. **112.** Canon de 8, *le Pèlerin.* Mêmes inscriptions que les précédents (1740).

N. **113.** Canon de 6, même ordonnance, *le Pénétrant.* Mêmes inscriptions que les précédents. Fondu par J. Gor, commissaire général des fonderies, 1742.

N. **114.** Canon de 4 de place, *l'Ardent.* Fondu à Paris en 1747. La devise et les noms sont effacés.

N. **115.** Canon de 4 de campagne, *la Pie.* Fondu par Béranger en 1756. Il porte au renfort les armes de France et la devise : *Nec pluribus impar.* Sur la volée des foudres à la place du nom du grand maître.

N. **116**. Canon de 4 en bronze portant sa date 1755 et l'inscription : *Compagnie des Indes et Douai par J. Béranger.*

N. **117**. Pierrier en bronze du calibre de 15 pouces. Fondu à Lyon en 1751 par J. Maritz de l'ordonnance de 1732. Il porte l'inscription : *Louis-Charles de Bourbon, comte d'Eu, duc d'Aumale.*

N. **118**. Pierrier de 15 pouces. Fondu par Béranger, en 1743.

N. **119**. Mortier de 8 pouces. Fondu à Douai par Béranger, en 1755.

Sous le n° N. **120**. 65 fragments de pièces de l'artillerie des règnes de Louis XIV et Louis XV, en bronze ciselé, savoir : 45 boutons de culasse, 16 anses, 4 fragments de premier renfort de culasse. — Envoyés au Musée par la fonderie de Bourges.

N. **121**. Six boutons de culasse provenant des canons de l'ordonnance de 1732, sciés en 1875 pour être transformés au chargement par la culasse.

N. **122**. Surmoulage en galvanoplastie d'un cul-de-lampe de canon de 24 de l'époque de Louis XIV. Comme décor des serpents enlacés. — Venu de la fonderie de Bourges en 1878.

N. **123**. Canon de 24 de transition, *l'Indien*. Coulé à Douai par Béranger, en 1763. Les initiales des noms du roi sont effacées [1].

N. **124**. Canon de 24 de transition, *le Têtu*. Coulé à Douai en 1764. Il porte sur le premier renfort les initiales du roi.

[1] N. 123 et 124 sont déjà du type Gribeauval, mais antérieurs à l'ordonnance de 1765.

SYSTÈME GRIBEAUVAL.

(ORDONNANCE DE 1765 [1].)

N. **125.** Canon de 24, *le Gourmand*, système Gribeauval, ordonnance de 1765; fondu en l'an II de la République.

N. **126.** Canon de 16, *le Héros*, système Gribeauval; coulé à Douai l'an X de la République.

N. **127.** Deux mortiers de 8 pouces, système Gribeauval, à chambre; fondus à Strasbourg en 1773. Anses ciselées. — Provenant de la direction d'artillerie de Saint-Malo.

N. **128.** Canon de 12 de réserve. Sur le premier renfort A. N. et sur le cul-de-lampe : *Frèrejean frères. Pont-de-Vaux, an II de la République.*

N. **129.** Canon de 8, *le Rigide*, système Gribeauval; fondu à Douai en 1789.

N. **130.** Canon de 4. Il porte sur la volée l'inscription : *N. Liberté, Égalité.*

N. **131.** Mortier de 12 pouces, système Gribeauval; fondu à Douai en 1789.

N. **132.** Mortier de 12 pouces, système Gribeauval; coulé par Bouquero à Douai l'an II de la République.

N. **133.** Mortier de 8 pouces; coulé par Béranger en 1807.

N. **134.** Canon de 12 de place, *le Conquérant*, système Gribeauval; coulé à Strasbourg en 1810.

N. **135.** Canon de 8 de place, *le Clytie*, système Gribeauval; coulé à Douai en 1822.

[1] Gribeauval a été premier inspecteur de l'artillerie de 1776 à 1789. Après le comte d'Eu, les pièces ne portent plus le nom du grand maître ou de l'inspecteur général de l'artillerie.

N. **136.** Canon de 12, *le Mulet,* système Gribeauval; portant la date de 1823.

N. **137.** Canon de 12, *le Brave,* système de l'an XI; coulé à Turin par Bouquero en 1808.

N. **138.** Canon de 6, *l'Ixion,* système Gribeauval; coulé à Strasbourg en 1813.

N. **139.** Obusier de 22, *la Sirène,* modèle 1825; coulé à Douai en 1831.

N. **140.** Canon de 8, *le Pompée,* modèle 1825; fondu à Douai en 1842.

N. **141.** Obusier de 16, sans nom, modèle 1825; coulé à Strasbourg en 1830.

N. **142.** Obusier de 15, *le Nasillard,* modèle 1825; coulé à Strasbourg en 1845.

N. **143.** Obusier de 12, *le Bélier,* modèle 1825; coulé à Douai en 1844.

N. **144.** Canon obusier, *le Letellier,* modèle 1853; coulé à Douai en 1854.

N. **145.** Canon de 24, *La Tour-d'Auvergne,* coulé à Douai en 1828. Rayé conformément au modèle 1858.

N. **146.** Canon de 12 de place, *le Paris;* coulé à Douai en 1833. Rayé conformément au modèle 1858.

N. **147.** Canon de 12 de réserve, *le Papegay;* coulé à Douai en 1824. Rayé conformément au modèle 1858.

N. **148.** Canon-obusier de 12, *le Rameau;* coulé à Strasbourg en 1856. Rayé conformément au modèle 1858.

N. **149.** Canon de 8, *le Dedain;* coulé à Strasbourg en 1847. Rayé conformément au modèle 1858.

N. **150.** Canon de 4 de campagne rayé, *le Gros-Jean;* modèle 1858; coulé à Douai en 1859.

N. **151.** Canon de 4 de montagne rayé, *le Bombardier,* modèle 1859; coulé à Strasbourg en 1861.

N. **152.** Canon de 24 de siège, court, rayé, modèle 1866.

N. **153.** Mortier de 32, modèle 1825; fondu à Douai en 1862.

N. **154.** Mortier de 27, modèle 1825; coulé à Toulouse en 1848.

N. **155.** Mortier de 22, modèle 1825; coulé à Douai en 1841.

N. **156.** Mortier de 15, modèle 1825; coulé à Toulouse en 1844.

PIÈCES PARTICULIÈRES, PROJETS DIVERS.

N. **157.** Deux canons de 24 de siège en bronze, *le Français* et *le Royal.* Ils armaient la batterie de brèche au siège de Constantine, les 11, 12 et 13 octobre 1837.

N. **158.** Canon français de 24, mis hors de service par le feu de l'ennemi à Sébastopol [1].

N. **159.** Quatre tronçons, en bronze, de canons de 24 de siège, mis hors de service par le feu de l'ennemi (siège de Sébastopol, 1854-1855).

N. **160.** Deux petits canons en bronze. — Provenant de Saumur.

N. **161.** Canon de 8 en fer forgé, fabriqué en 1810 par la

[1] Quatre autres pièces françaises, mises également hors de service au siège de Sébastopol, sont placées dans une cour de la section technique, à Saint-Thomas-d'Aquin.

compagnie Étienne, de Lyon. (Voir Gassendi, 3e édition, p. 734.) Calibre, 0 m. 108.

N. **162.** Essai de fabrication de canon en fer forgé, avec parties en cuivre. — Fonderie de Strasbourg.

N. **163.** Essai de fabrication de canon dont la première enveloppe est en cuivre, la deuxième en fer forgé et l'âme en bronze. — Fonderie de Strasbourg.

N. **164.** Essai de fabrication de canon avec l'âme en fer forgé enveloppée de bronze. — Fonderie de Strasbourg.

N. **165.** Essai de fabrication de canon en feuilles de cuivre et en feuilles de fer, soudées à l'aide d'étain. — Fonderie de Strasbourg.

N. **166.** Pièce en fer forgée en 1822 par le sieur G.-B. Le Glab, maréchal ferrant aux Ilettes (Marne).

N. **167.** Canon en fer forgé. Calibre, 0 m. 060.

N. **168.** Canon rayé en fer forgé et destiné par l'inventeur Perkins à lancer des boulets à l'aide de la vapeur. C'est ce canon qui a servi aux expériences faites à Vincennes en 1826.

N. **169.** Projet de pierrier de marine, en bronze. — Provenant du Conservatoire des arts et métiers.

N. **170.** Petit canon à vent, en bronze, du XVIIIe siècle. Le corps de pompe est placé sous le premier renfort; l'air est comprimé au moyen d'un levier à bascule placé à l'arrière de la pièce; à la lumière, un bouton métallique sur lequel on presse ouvre la soupape du corps de pompe et chasse le projectile.

N. **171.** Canon à grande puissance rayé et fretté, se chargeant par la culasse. Étude de M. le colonel Treuille de Beaulieu (*la Marie-Jeanne*). Les ouvertures pratiquées à la volée avaient pour but d'empêcher le recul. La pièce a été brisée par suite des charges croissantes employées dans les expériences de Gavres sur les plaques de blindage des frégates cuirassées. Longueur totale, 4 m. 57; diamètre de l'âme, 0 m. 165.

N. **172.** Affût en fer forgé (siège et campagne), d'après un modèle construit à Vienne (Dauphiné), en 1650, sous la direction de M. Souarq, commissaire provincial de l'artillerie, qui a perfectionné ce système et l'a appliqué à la plupart des calibres de cette époque. Le canon en fonte est dressé au mur, sous le même numéro.

Don du Ministre de la guerre en 1873.

N. **173.** Affût du même type que le précédent, pour canon de 8. Le canon en fonte, sous le même numéro, est dressé au mur. — Même origine.

N. **174.** Affût du type Gribeauval, confectionné à l'arsenal de Metz vers 1850 pour recevoir *le Griffon* (N. 240).

N. **175.** Mortier et affût à flasques du calibre de 0 m. 22 (échelle de 1/2).

N. **176.** Ribeaudequin du XVIIIe siècle. Plateau monté sur pivot portant six canons de fusil à deux charges superposées. Système de pointage à quart de cercle à crémaillère.

N. **177** et N. **178.** Deux affûts de fusil de rempart à vis de pointage. Petit coffret entre les flèches d'affût.

N. **179.** Traîneau que Napoléon Ier fit construire pour faire passer, au mont Saint-Bernard, les bouches à feu prises à l'arsenal de Toulon.

N. **180.** Modèle à l'échelle de 2/5 du chariot à canon n° 2, servant au transport des pièces de 24 et pouvant transporter de 16 à 20 tonnes.

N. **181.** Chevrette de parc.

ARTILLERIE DE LA MARINE.

PIECES DE LA MARINE.

N. **182.** Canon de 36, modèle 1781.

N. **183.** Canon de 24 n° 1, long, modèle 1786.

N. **184.** Canon de 18 n° 1, long, modèle 1786.

N. **185.** Canon de 18 n° 2, court, modèle 1786.

N. **186.** Canon de 12 long, modèle 1786.

N. **187.** Canon de 8 long, modèle 1786.

N. **188.** Canon de 36, modèle 1820.

N. **189.** Caronade de 30, modèle 1820.

N. **190.** Caronade de 24, modèle 1820.

N. **191.** Caronade de 18, modèle 1820.

N. **192.** Caronade de 12, modèle 1820.

N. **193.** Canon de 30 n° 1, long, modèle 1820.

N. **194.** Canon de 30 n° 2, court, modèle 1820.

N. **195.** Canon Paixhans, modèle 1827.

N. **196.** Canon de 12 n° 2, modèle 1830.

N. **197.** Obusier de 30, modèle 1831.

N. **198.** Canon de 30 n° 1, modèle 1840.

N. **199.** Canon de 30 n° 2, modèle 1840.

N. **200.** Obusier de 27, modèle 1841.

N. **201.** Obusier de 22 n° 1, modèle 1842.

N. **202.** Obusier de 22 n° 2, modèle 1842.

N. **203.** Canon de 50, modèle 1849.

N. **204.** Canon de 36, modèle 1849.

N. **205.** Canon de 30 n° 1, modèle 1849.

N. **206.** Canon de 30 n° 2, modèle 1849.

N. **207.** Canon de 30 n° 3, modèle 1849.

N. **208.** Canon de 30 n° 4, modèle 1849.

N. **209.** Canon de 12 n° 3, modèle 1849.

N. **210.** Obusier de 22 n° 1, modèle 1849.

N. **211.** Obusier de 22 n° 2, modèle 1849.

N. **212.** Canon de 16 rayé, modèle 1855, se chargeant par la bouche.

N. **213.** Canon de 16 rayé, modèle 1858, se chargeant par la bouche.

N. **214.** Canon de 16 rayé, modèle 1860, se chargeant par la bouche.

N. **215.** Canon de 16 rayé, modèle 1861, se chargeant par la culasse.

N. **216.** Canon de 18 n° 1, modèle 1862, rayé, fretté et se chargeant par la bouche.

N. **217.** Canon de 18 n° 2, modèle 1862, rayé, fretté et se chargeant par la bouche.

N. **218.** Canon de 27, modèle 1864, rayé, fretté et se chargeant par la culasse.

N. **219.** Canon de 24, modèle 1864, rayé, fretté et se chargeant par la culasse.

N. **220.** Canon de 19, modèle 1864, rayé, fretté et se chargeant par la culasse.

N. **221.** Canon de 16, modèle 1864, rayé et fretté et se chargeant par la culasse.

N. **222.** Canon de 14, modèle 1867, rayé, fretté et se chargeant par la culasse.

N. **223.** Pierrier de marine avec platine à batterie.

N. **224.** Pierrier de marine avec platine à percussion et vis de pointage en arc de cercle. Projet du colonel Parrizot (échelle de 1/4).

N. **225.** Sous le même numéro, deux pierriers français en bronze. Longueur du canon, 0 m. 94; diamètre de l'âme, 0 m. 05. — Provenant de l'expédition du Mexique.

N. **226.** Sous le même numéro, deux pierriers en bronze, avec chandelier et coin.

N. **227.** Sous le même numéro, deux espingoles avec chandelier.

N. **228.** Espingole en bronze ayant servi jadis à l'armement des embarcations de douane. La platine manque. — Envoyée par la direction d'artillerie de la Rochelle.

N. **229** à N. **231.** Trois espingoles en bronze, sans platine, ayant servi à l'armement des embarcations de douane. — Même provenance.

N. **232.** Quatre chandeliers (affûts en fer) d'espingoles, ayant servi à l'armement des embarcations de douane. — Même provenance.

N. **233.** Canon-mitrailleuse à six canons rayés, en fer. Affût en fer (système Hotchkiss). — Reçu de la fonderie de Bourges.

N. **234.** Petite pièce en fer forgé de la fin du XVIIIe siècle, d'un travail grossier. Calibre 0 m. 063. — Provenant probablement d'une embarcation; venue de la Rochelle.

N. **235.** Deux ancres de marine russe en fer forgé, de fortes dimensions. — Prises à Sébastopol en 1855.

N. **236.** Deux plaques de blindage de navires cuirassés

(expériences de Gavres). Elles ont, l'une 20 centimètres d'épaisseur, l'autre 15 centimètres. Les projectiles étaient les uns cylindro-coniques, les autres cylindriques; tous en acier. — Reçues de la Marine en 1875.

N. **237.** Plaques de plomb recouvrant les joints de l'épave. — Provenant des fouilles de la Floride du Havre.

Don de M. le baron Quinette de Rochemont, ingénieur des ponts et chaussées.

ARTILLERIE ÉTRANGÈRE.

N. **238**. Bombarde allemande en bronze, du commencement du XVe siècle[1]. On voit à la tranche de la bouche l'inscription (en allemand) : *Je me nomme Catherine, méfie-toi de mon contenu. Je punis l'injustice. Georges Endarfer me fondit.* Sur la deuxième douve de la volée, on lit dans un cartouche : *Sigismond, archiduc d'Autriche, anno 1404*, puis le chiffre 87 (probablement le poids du projectile). Au-dessus du cartouche, sur la première douve, deux écussons, l'un aux armes de l'empereur d'Allemagne, l'autre de l'archiduc d'Autriche. Enfin, une dernière inscription près de la plate-bande de la culasse donne : *Georges Endarfer me fondit.* Poids, 4,597 kilogrammes; calibre, o m. 390; longueur, 3 m. 65. — Elle provient de l'île de Rhodes.

N. **239**. Bouche à feu saxonne, en bronze, à chambre cylindrique. Fabriquée en 1523, elle porte à son premier renfort les armes de l'électeur de Saxe et au-dessus une inscription allemande qui donne la date 1523[2]. Ornements en relief au renfort et à la volée. Anses et tourillons. Cul-de-lampe sculpté en tête de lion. Cette pièce est peut-être ce qu'au XVIe siècle on appelait un courtaut. Son projectile était en pierre. Calibre, o m. 306. — Provient du siège d'Alger, 1830.

N. **240**. *Le Griffon*, bouche à feu célèbre et particulièrement connue sous le nom de *Couleuvrine d'Ehrenbreitstein*, elle

(1) Les caractères de ces inscriptions sont en partie détruits par le temps; mais il y a une trentaine d'années ils étaient suffisamment lisibles pour qu'on ait pu traduire les inscriptions.

(2) La traduction de l'inscription est : *Je me nomme le Lion; Je ne recule pas devant le travail. Pierre Muluh me fondit : anno Domini 1523.*

fut coulée en 1528; elle était placée au château d'Ehrenbreitstein, en face de Coblentz sur la rive droite du Rhin, où résidaient les archevêques de Trèves. Le renfort porte en allemand l'inscription : *Je m'appelle* le Griffon, *je sers mon gracieux seigneur de Trèves, là où il m'ordonne d'agir par la force, je vais enfoncer portes et murailles.* Au-dessus de cette inscription est représenté le griffon attaqué par deux lansquenets. Sur la volée on remarque les armoiries de l'archevêque, et au-dessus : *Simon m'a fondu en 1528.* Elle fut prise par l'armée française avec 189 autres canons, le 28 janvier 1799, pendant le congrès de Rastadt. C'est une des pièces les plus remarquables du XVIe siècle et un des plus beaux trophées qui nous restent des victoires de la République. Calibre, 0 m. 284; celui du boulet, 0 m. 27; longueur totale, 4 m. 685; poids, 12,589 kilogrammes. — Venu de l'arsenal de Metz en 1865.

N. **241.** Six petites bouches à feu bavaroises en bronze (fauconneaux) portant leur date 1566. Sur le bourrelet en tulipe l'inscription : *Leonhart, Peringeri opus.* Sur le premier renfort les armes de Bavière, surmontées d'une devise qui porte la date 1566 et les lettres *A, H, I, B.* Elles sont entourées du collier de l'ordre de la Toison d'or. A la volée, chacune de ces pièces porte une lettre de l'alphabet. Celles du musée sont : *D, E, F, H, I, N.* Calibre, 0 m. 030.

Don de M. le colonel d'artillerie Pernety, des lettres *D* et *I.*

N. **242.** Petite couleuvrine allemande en bronze, portant sa date 1570. La volée se termine en une tête de dragon couverte d'écailles. Le renfort taillé à huit pans présente la double aigle de l'empereur d'Allemagne portant en cœur les armes d'Autriche et de Bourgogne ancien. Au-dessous, une devise en allemand, et en relief une femme en costume du temps et portant un enfant. Calibre, 0 m. 042.

N. **243.** Trois canons hollandais. Sur la plate-bande de culasse on lit : *Assverus Koster me fecit Amstebredam.* Dates, 1628 pour le premier, et 1624 pour les deux autres.

N. 244. Mortier anglais donné au régiment Royal Auvergne par le général Washington, après la prise de la redoute d'Yorktown en Virginie, le 19 octobre 1781.

N. **245.** Canon espagnol du XVIe siècle. Tourillons et renfort. La volée présente une tête de dragon d'où sort la bouche de la pièce et une figure de cavalier armé, lancé au galop. Sur le renfort est une aigle portant en cœur les armes d'Espagne. Cette pièce n'a pas de bouton du culasse. Cul-de-lampe sculpté en tête de lion. Calibre, 0 m. 188. — Il provient selon toute probabilité de l'expédition de Charles-Quint en Afrique (1535).

N. **246.** Canon espagnol, pris à Alger, 1830. Calibre, 0 m. 092 (du 6 moderne). — Il provient de l'expédition de Charles-Quint en Afrique, 1535, et porte à la volée les deux colonnes d'Hercule surmontées d'une couronne fermée; et la devise : *Nec plus ultra.* Le bouton de culasse et le cul-de-lampe représentent la tête d'un animal fantastique.

N. **247.** Fauconneau espagnol, en bronze, du commencement du XVIIe siècle ou de la fin du XVIe siècle. Tourillons, anses, bouton de culasse. Le premier renfort à pans porte un écusson armorié surmonté d'une couronne de marquis. Au-dessous de l'écusson on remarque une inscription en caractères abréviatifs qui n'a pu encore être déchiffrée. Volée cannelée. Calibre, 0 m. 05.

N. **248.** Trois petits fauconneaux du commencement du XVIIIe siècle, nommés *l'Alexandre, le Marc-Antoine* et *le Cneius Pompée.* Tourillons, anses et bouton de culasse. Ils portent au premier renfort les armes royales d'Espagne, de la maison de Bourbon, et le nom de Philippe V. Calibre, 0 m. 045.

N. **249.** Sous le même numéro, deux canons provenant des galions coulés dans la baie de Vigo, en 1702.

Donnés au Musée par M. le Ministre de la marine.

N. **250.** Canon espagnol, *El Magno*, de l'époque de Ferdinand VI, portant la date 1747, et la devise : *Violati fulmina*

regis. Longueur totale, 3 m. 52; diamètre de l'âme, o m. 15. — Provenant de l'expédition du Mexique.

N. 251. Canon espagnol, *l'Acidulo,* de l'époque de Charles IV. Il porte sur son premier renfort le chiffre du roi surmonté de la couronne royale, et la date de 1801 à la plate-bande de culasse. — Même provenance.

N. 252. Canon espagnol, en bronze; porte au premier renfort les armes d'Espagne entourées du collier de la Toison d'or, surmontées de la couronne royale; sous les armes, on lit l'inscription : *Carolus III, Hispan. et Ind. rex.* Enfin sur la volée, la devise : *Violati fulmina regis.* — Pris à Saint-Jean-d'Ulloa, le 27 novembre 1838.

N. 253. Obusier espagnol, court, en bronze, coulé en 1780 à Santa-Fé-de-Bogota. Calibre, o m. 165.

N. 254. Canon rayé, pris à Puebla, de fabrication européenne, portant l'inscription : *Estado librey Sabérano de Tamantipos, 1860.* Longueur totale, 1 m. 15; diamètre de l'âme, o m. 095.

N. 255. Canon rayé, pris à Puebla, de fabrication européenne. On lit sur le premier renfort : *Republica, Mexico,* 1860. Longueur totale, 1 m. 84; diamètre de l'âme, o m. 115.

N. 256. Canon mexicain en fer forgé. Longueur totale, 2 m. 60; diamètre de l'âme, o m. 165. — Même provenance.

N. 257. Deux canons en bronze rayés de 4, portant sur le renfort une aigle surmontée d'un bonnet phrygien entouré d'une couronne de chêne et de laurier, et au-dessus les mots : *Republica Mexicana.* Longueur totale, 1 m. 34; diamètre de l'âme, o m. 085.

N. 258. Canon espagnol, *le Vulcano,* aux armes de Philippe V, portant la date de 1707 et la devise : *Violati fulmina regis.* Longueur totale, 3 m. 52; diamètre de l'âme, o m. 15. — Provenant de l'expédition du Mexique.

N. **259.** Canon espagnol, *le Mercurio,* de l'époque de Charles III. Sur le premier renfort, les armes d'Espagne entourées du collier de la Toison d'or et sur la volée, la devise : *Violati fulmina regis.* Longueur totale, 2 m. 41 ; diamètre de l'âme, 0 m. 085. — Même provenance.

N. **260.** Canon espagnol, *l'Elphero,* du règne de Charles III, aux armes d'Espagne, avec la devise : *Violati fulmina regis.* Longueur totale, 2 m. 41 ; diamètre de l'âme, 0 m. 085. — Pris le 1er octobre 1864, par le colonel du Pin.

N. **261.** Canon espagnol, *le Toscano,* de l'époque de Charles IV. Il porte sur son premier renfort le chiffre du roi surmonté de la couronne royale. Diamètre de l'âme, 0 m. 085. — Provenant de l'expédition du Mexique.

N. **262.** Obusier espagnol, *le Prisco,* du règne de Charles IV. Au tonnerre, le chiffre du roi, et à la plate-bande de culasse, la date de 1795. Longueur totale, 0 m. 93; diamètre de l'âme, 8 pouces.

N. **263.** Canon en fer forgé du plus beau travail, orné de ciselures d'une exécution remarquable. Il porte sur la plate-bande de culasse : *Madrid, 1773,* et sur son premier renfort, les armes d'Espagne ciselées en relief sur fond doré. Calibre, 0 m. 04.

N. **264.** Canon en fer forgé semblable au précédent. Calibre, 0 m. 03; date, 1775.

N. **265.** Mortier en fer forgé comme les deux bouches à feu précédentes et de même provenance; porte sa date 1775. Ses tourillons sont placés à la partie inférieure comme dans les mortiers de côte du système Gribeauval.

N. **266.** Pièce de 3. Fabrication anglaise ou américaine. Sur la volée, l'inscription : *Presented to the mexican Constitutional governement, by Hot....... and Sons.* Et au dessous : *Scharon Conn......* Longueur, 1 m. 26; calibre, 0 m. 075. — Prise à Puebla.

N. **267**. Sous le même numéro, trois canons en fer forgé de petit calibre, se chargeant par la culasse, à tourillons. La culasse est taraudée en vis et se place au moyen d'une clef. L'âme est rayée à 16 rayures en hélice, dont le pas est de 1 mètre. On voit sur le renfort l'inscription : *T. Senner inventor,* 1746, et au-dessus une aigle couronnée portant en cœur les armes de Savoie.

N. **268**. Canon italien richement orné de ciselures. Anses formées par deux lions. Un blason portant en abîme les armes de Savoie est ciselé sur le premier renfort. Longueur, 3 m. 20 ; calibre, 0 m. 012.

N. **269**. Sous le même numéro deux petits canons avec leur affût. Portant au premier renfort les armes de la maison de Savoie et leur date, 1709. Longueur, 1 m. 02 ; calibre, 0 m. 041. — Provenant de l'arsenal de Strasbourg.

N. **270**. Canons du roi Gustave-Adolphe. L'âme en cuivre rouge de 0 m. 02 d'épaisseur est garnie de douves en bois assez épaisses et fortement ficelées ; le tout est recouvert par une enveloppe de cuir. La lumière est placée au centre de la culasse. La poudre d'amorce se mettait dans une sorte de bassinet cylindrique évidé à sa partie supérieure. — Pris à Lutzen, par les troupes bavaroises.

N. **271**. Canon en bronze anglais, portant sa date, 1810. Sur le premier renfort et sur la volée, un écusson couronné avec l'initiale *G* et la devise : *Honni soit qui mal y pense.* Diamètre, 0 m. 075.

N. **272**. Ribeaudequin danois à neuf canons et à charges superposées. Le feu se met par la bouche des canons au moyen d'une mèche. Le feu se communique successivement à toutes les cartouches.

Don du Gouvernement danois.

N. **273**. Canon danois daté de 1761, au chiffre de Frédéric V, roi de Danemark, de 1746 à 1766. Les anses à têtes et

trompes d'éléphant rappellent l'ordre de l'Éléphant de Danemark.

N. 274. Canon hollandais, en bronze. Le cul-de-lampe, le bouton de culasse et l'écusson, en partie effacés, sont ciselés. Sur la plate-bande de culasse : *Amsterdam*, et la date 1628. Longueur, 1 m. 50; diamètre de l'âme, 0 m. 10. — Provenant d'Alger.

N. 275. Mortier du calibre de 0 m. 13 à la Coëhorn. — Pris à la citadelle d'Anvers en 1832, avec son affût et ses armements.

N. 276. Canon en bronze très finement exécuté et monté sur affût avec avant-train du type Gribeauval. Porte la date 1792, a été fait à Turin par ordre du roi Victor-Amédée et offert au comte d'Artois (plus tard Charles X) pour les ducs d'Angoulême et de Berry, ses fils. Calibre, 0 m. 055.

N. 277. Affût de place suédois, en fonte de fer.

BOUCHES À FEU RUSSES

PRISES DANS LES CAMPAGNES DE 1854-1856.

N. 278. Canon de campagne en bronze, approchant du calibre de 0 m. 12 français. — Pris à Bomarsund, 1854.

N. 279. Obusier de campagne dit *licorne*, en bronze, approchant du calibre de 0 m. 16. — Même provenance.

N. 280. Deux obusiers de campagne dits *licornes*. Calibre de 0 m. 124. Fabrication de 1813-1828. — Pris à Sébastopol en 1855 (1).

N. 281. Deux canons de campagne en bronze. Même ca-

(1) En dehors des 31 pièces russes qui figurent au Musée d'artillerie, il en existe autant de même provenance dans les cours de la section technique.

libre, o m. 097. Fabrication, de 1815-1832. — Même provenance.

N. **282**. Trois canons russes, en fonte de fer. Calibre, o m. 172. L'un d'eux est monté sur affût de place en fer.

N. **283**. Un canon de place en fonte de fer. Calibre, o m. 095.

N. **284**. Deux obusiers longs, de siège, dits *licornes*, en bronze. Fabrication de 1794. — Même provenance.

N. **285**. Canon de montagne en bronze. Calibre, o m. 075. — Même provenance.

N. **286**. Obusier de montagne en bronze. Calibre, o m. 078. — Même provenance.

N. **287**. Sous le même numéro, deux caronades de marine en fonte de fer. L'une des deux est montée sur affût dit *sauterelle*. Calibre, o m. 018. — Même provenance.

N. **288**. Caronade de marine en fonte de fer. Calibre, o m. 138. — Même provenance.

N. **289**. Caronade de marine en fonte de fer de o m. 175. — Même provenance.

N. **290**. Deux mortiers russes en fonte de fer. Calibre, o m. 24. — Même origine.

N. **291**. Mortier à semelle en bronze. Calibre, o m. 120.

N. **292**. Quatre petits mortiers russes portatifs. Calibre, o m. 104. — Pris à Sébastopol.

N. **293**. Cinq mortiers portatifs en bronze, système Coëhorn. Celui qui est monté sur son plateau porte la date 1839. Calibre, o m. 152. — Pris à Sébastopol.

N. **294**. Deux portières russes, fabriquées de cordages de chanvre, l'une d'embrasure et l'autre de meurtrière. — Prises à Sébastopol en 1855.

BOUCHES À FEU AUTRICHIENNES.

(CAMPAGNE D'ITALIE, 1859.)

N. **295**. Canon autrichien de campagne, en bronze. Fabrication de 1849. Calibre, 0 m. 118. — Pris à Solférino, le 26 juin 1859.

N. **296**. Canon autrichien de campagne, en bronze. Fabrication de 1857. Calibre, 0 m. 118. — Même provenance.

N. **297**. Canon autrichien de campagne, en bronze. Fabrication de 1810. Calibre, 0 m. 095. — Pris à la bataille de Marignan.

N. **298**. Canon autrichien de campagne, en bronze; fabrication de 1781. Calibre, 0 m. 095. — Pris à la bataille de Palestro.

N. **299**. Canon de campagne autrichien, en bronze; fabrication de 1807. Calibre, 0 m. 095. — Pris à la bataille de Magenta.

N. **300**. Canon italien en bronze, du calibre de 3 livres, portant sa date, 1743. Sur le premier renfort sont ciselées les armes du grand-duc de Toscane, surmontées de la devise : *Et adhuc spes durat avorum.* On remarque à la partie inférieure de ce renfort les alérions et la double croix de Lorraine. Cette pièce a été prise à Brescia, campagne d'Italie, 1859. Les armes du duc de Toscane portent de Hongrie, de Naples, de Jérusalem, d'Aragon, d'Anjou moderne, de Gueldres, de Juliers, de Bar et sur le tout du tout de Lorraine parti de Toscane.

N. **301**. Six canons de montagne, système Krupp, avec limonières et affûts, pris à la bataille de Muï-Bop, le 4 janvier 1885, par M. le général de Négrier. — Campagne du Tonkin.

N. **302.** Quatre canons de montagne, système Krupp, sur affût avec limonières, l'un d'eux est pourvu d'une hausse. — Provenant du Tonkin.

N. **303.** Canon américain en acier fondu avec son affût, système de M. le colonel Francis Saltus, de New-York. Longueur totale, 1 m. 05; diamètre de l'âme, 0 m. 06.

N. **304.** Mitrailleuse, système Gatling, à dix canons en acier du calibre de 0 m. 011, tournant autour de l'axe central à l'aide d'une manivelle placée au côté droit de la culasse; cette manivelle commande également les percuteurs. Affût en fer. Entre les deux flèches, près de la crosse, un coffret contenant les accessoires de rechange.

N. **305.** Canon revolver, système Gatling, à cinq canons en acier, du calibre de 0 m. 011, fixés sur un disque tournant autour de l'axe du cylindre de bronze qui enveloppe tout le système. La manivelle à l'arrière de la culasse imprime au disque sa rotation et conduit également les percuteurs. Affût en fer pourvu de deux coffrets d'essieux contenant les étuis chargeurs.

N. **306.** Canon en bronze, projet américain, système revolver, à trois charges. En faisant tourner le disque circulaire, les charges se trouvent successivement en face de la bouche à feu.

N. **307** et **308.** Deux longues couleuvrines en fer forgé, taillées à pans jusqu'aux tourillons, munies d'une hausse fixe et d'un couvre-lumière à coulisse. Portent les dates 1611 et 1602. — Nationalité inconnue.

ARTILLERIE ORIENTALE.

N. **309.** Canon oriental du XVe siècle, en bronze, se chargeant par la culasse. (La boîte de culasse manque.) Canon taillé à huit pans, il porte ciselé sur le pan supérieur un écus-

son de forme ovale. Longueur, 1 m. 25; diamètre de l'âme, 0 m. 05. — Venu de la Direction d'Alger en 1877.

N. **310.** Pièce orientale du XVIe siècle, en bronze, se chargeant par la bouche. Sur la volée qui est brisée, des cannelures longitudinales; le bouton de culasse et le premier renfort à hauteur des tourillons portent des ornements ciselés. Longueur, 1 m. 45; calibre, 0 m. 055. — Même provenance.

N. **311.** Pièce orientale en bronze du XVIe siècle, se chargeant par la bouche. Sur le premier renfort dans un losange, des caractères en partie effacés. Longueur, 1 m. 72; calibre, 0 m. 045. — Même provenance.

N. **312.** Canon algérien en bronze, le calibre est de 0 m. 218. Tourillons, bouton de culasse, premier renfort prononcé; toute la pièce, divisée en quinze parties égales par des cordons saillants parallèles, estornée de palmettes à son premier renfort et à la volée d'ornements composés. Elle porte trois inscriptions arabes. La traduction de la première inscription est: *Sous le règne puissant du Sultan, fils de sultan, sultan Selim Han, Dieu protège la puissance.* Celle de la seconde : *Fait par ordre du puissant Emir Djajezuklah pacha, Dieu le protège. Commencement du mois de Ramazan 985 (avril 1581).* Celle de la troisième : *Fait par Djafer, instructeur à Alger.* — Pris à Alger, en 1830.

N. **313.** Canon algérien du même type que le précédent. Calibre, 0 m. 178. — Pris à Alger en 1830.

N. **314.** Bouche à feu algérienne en bronze, à neuf âmes. Tourillons et anneaux en bronze de manœuvre remplaçant les anses. Petit bouton de culasse. — Même provenance.

N. **315.** Deux canons pierriers algériens en bronze. Ils ont été fabriqués sous le règne de Selim III. Calibre, 0 m. 350; poids, 4,000 kilogrammes. — Pris à Alger en 1830.

N. **316.** Bouche à feu algérienne en bronze; taillée à pans.

Bourrelet en tulipe taillé comme la pièce. Inscription arabe à la culasse. Calibre, o m. o52. — Même origine.

N. **317.** Bouche à feu turque, imitation des canons français. Elle porte un cordon de fleurs de lis autour de la plate-bande de culasse; six fleurs de lis dans la longueur du premier et du second renfort, et sept sur la volée; sur le second renfort, un cartouche renferme une légende turque. Commencement du xvie siècle. Calibre, o m. 170. — Prise à Alger en 1830.

N. **318.** Petit canon en bronze. La volée et les deux renforts sont ornés de trophées au milieu desquels sont les trois croissants du sultan de Constantinople. Calibre, o m. 076. — Même origine.

N. **319.** Cinq canons en bronze coulés par ordre d'Abd-el-Kader. Quatre sont montés sur affûts anglais. — Pris à Tlemcen en 1842.

N. **320.** Un obusier monté sur affût et un sans affût. — Même provenance et origine que les cinq canons N. 319.

N. **321.** Obusier en bronze. Calibre, o m. 11.

Offert à l'empereur Napoléon III par S. A. le vice-roi d'Égypte, 7 octobre 1857.

N. **322.** Canon arabe en fer, monté sur affût.

Don de Mme la comtesse de Martimprey.

PIECES DES CAMPAGNES DE CHINE ET DU TONKIN.

N. **323.** Petite couleuvrine en fer forgé. Longueur totale, 1 m. 40; diamètre de l'âme, o m. o30. — Provenant de l'expédition de Chine.

N. **324.** Petite couleuvrine en fer forgé. Longueur totale, 1 m. 40; diamètre de l'âme, o m. o3. — Même provenance.

N. **325.** Canon chinois en bronze, campagne de 1860, portant trois cordons saillants. Sur le tonnerre entre les deux premiers cordons des caractères chinois en partie effacés. Lon-

gueur totale, 2 m. 49; diamètre de l'âme, o m. 10. — Provenant de Sin-Koo.

N. **326**. Obusier chinois en bronze. Il porte quatre cordons saillants. Expédition de Chine. Longueur totale, 1 m. 64; diamètre de l'âme, o m. 185. — Provenant de Chang-Kio-Wang.

N. **327**. Canon chinois. — Expédition de Cochinchine.

N. **328**. Affût chinois pris au fort de Ta-Koo, rive droite de l'embouchure du Pei-Ho, campagne de 1860. Cet affût et son avant-train ont été refaits par l'atelier de la section technique et repeints par les Annamites venus pour l'Exposition du Centenaire.

N. **329**. Canon chinois en cuivre jaune portant quatre cordons saillants. Longueur totale, 1 m. 58; diamètre de l'âme, o m. 075. — Pris à Pékin, campagne de 1860.

N. **330**. Canon chinois en cuivre jaune portant quatre cordons saillants. Longueur totale, 1 m. 58; diamètre de l'âme, o m. 075. — Même provenance.

N. **331**. Canon chinois, en cuivre jaune, d'une fabrication grossière. Portant huit cordons dont trois avec moulures. Grain de lumière en fer. Longueur totale, 2 mètres. — Provenant de Sin-Koo.

N. **332**. Sous ce numéro six canons chinois de fabrication grossière, en cuivre jaune. Portant sept cordons et des caractères chinois entre le troisième et le quatrième cordon. Longueur totale, 1 m. 59; diamètre de l'âme, o m. 07. — Même provenance.

N. **333**. Canon chinois en cuivre jaune. Sur le premier renfort, de l'écriture chinoise; le cul-de-lampe et la tranche de la bouche sont ciselés en feuillage. Longueur totale, 3 m. 40; diamètre de l'âme, o m. 175. — Pris au fort de Ka-Kao, rive droite de l'embouchure de Pei-Ho.

N. **334.** Canon chinois en cuivre jaune. Longueur, 3 m. 30; diamètre de l'âme, 0 m. 16. — Même provenance.

N. **335.** Autre canon chinois sans ornements. Poids, 5,160 kilogrammes. — Même provenance.

N. **336.** Canon chinois en cuivre jaune sans ornements. Longueur totale, 3 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 195. — Même provenance.

N. **337.** Canon chinois en cuivre jaune sans ornements. Longueur totale, 3 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 195. — Même provenance.

N. **338.** Canon chinois en cuivre jaune, cul-de-lampe et tranche des tourillons ciselés représentant des rinceaux en feuillages et des animaux. Le premier renfort porte des caractères chinois. Longueur totale, 3 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 175. — Même provenance.

N. **339.** Canon chinois. Longueur totale, 3 m. 40; calibre, 0 m. 18. — Même provenance.

N. **340.** Canon chinois en bronze, portant aux tourillons des caractères chinois. Longueur totale, 3 m. 40; diamètre de l'âme, 0 m. 20. — Même provenance.

N. **341.** Sous ce numéro, deux canons chinois en cuivre jaune, portant sept cordons. Longueur totale, 1 m. 73; diamètre de l'âme, 0 m. 075.

N. **342.** Canon chinois en fer forgé, incrusté d'argent. Sur la volée, des caractères chinois. Longueur, 1 m. 23; diamètre de l'âme, 0 m. 10.

N. **343.** Canon chinois en cuivre jaune. Il porte entre le deuxième et le troisième cordon de l'écriture chinoise.

N. **344.** Fauconneau en bronze. Longueur totale, 0 m. 77; diamètre de l'âme, 0 m. 035. — Provenant de l'expédition de Chine.

N. **345.** Fauconneau en bronze. Longueur totale, 0 m. 77; diamètre de l'âme, 0 m. 035. — Même provenance.

N. **346.** Ribaudequin chinois à quatre roues, armé de quatre canons en fer. Calibre, 0 m. 03. — Même provenance.

N. **347.** Canon cochinchinois. Ame en fer enveloppée de bois fretté de fer. — Pris dans la forteresse de Vinch-long.

Donné au Musée par l'Exposition permanente des colonies.

N. **348.** Canon cochinchinois en fer à quatre cordons. Ces sortes de canons étaient placés dans un tronc d'arbre qui était ensuite cerclé de fer. Longueur, 0 m. 83; diamètre de l'âme, 0 m. 083.

N. **349.** Canon en bronze conquis sur les armées annamites. Il porte à la plate-bande de culasse et à la tranche des tourillons des caractères annamites. Longueur totale, 1 m. 52; diamètre de l'âme, 0 m. 090.

N. **350.** Canon en fer forgé conquis sur les armées annamites. Il porte sur le premier renfort des caractères annamites, incrustés en argent, ainsi que des dessins à la culasse, entre les tourillons et à la tulipe. Longueur totale, 1 m. 14; diamètre de l'âme, 0 m. 10.

N. **351.** Petit canon en fer du XVIIe siècle. — Rapporté de la province d'Atché (Sumatra) par M. Fauque, chargé d'une mission dans cette contrée.

N. **352.** Canon et affût japonais. Le canon est entièrement couvert de dessins en rinceaux; il porte à la culasse des caractères japonais. L'affût se compose de deux parties distinctes, celle qui porte la pièce glisse au moment du tir sur la partie fixe. Elle est ramenée ensuite en batterie au moyen d'un treuil

placé en arrière de l'affût. Longueur du canon, 1 m. 65; calibre, 0 m. 087. — Pris au détroit Simonosoki.

Donnés au Musée au nom des marins de la division navale des mers de Chine, par M. le vice-amiral Jaurès.

N. 353. Canon japonais en bronze, se chargeant par la culasse. (La boîte de culasse manque.) On lit sur la volée : *Pe-Mou-Yu*.

Donné par M. Cazavau, directeur de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée.

PROJECTILES.

N. **354.** Projectile de bombarde, sphérique, en granit. Poids, 300 kilogrammes; diamètre, 0 m. 60. — Provient de l'île de Rhodes.

Don de Napoléon III.

N. **355.** Gros boulets de pierre de 0 m. 26 à 0 m. 22. — Trouvés à Alger en 1830.

N. **356.** Huit gros boulets en pierre provenant de la citadelle de Ham.

N. **357.** Onze boulets en pierre de différents calibres; l'un d'eux est en partie recouvert de fer très oxydé, par suite du séjour dans la mer, pendant trois siècles, à côté d'anciennes ferrures du matériel du XVIe siècle[1]. — Provenant des fouilles du bassin de la Floride au Havre.

Don de M. le baron Quinette de Rochemont, ingénieur des ponts et chaussées.

N. **358.** Quatre boulets en pierre trouvés dans l'ancien château du Crotoy, bâti par les Anglais en 1366. Calibre, 0 m. 110 à 0 m. 080.

N. **359.** Trois boulets en pierre trouvés sur l'emplacement de l'ancien hôtel de ville à Laon. Calibre, 0 m. 085 à 0 m. 07.

Donnés au Musée par M. le capitaine Dionis.

N. **360.** Quatre boulets en pierre de 0 m. 12 à 0 m. 065. — Provenant du château construit à Abbeville en 1469, par Charles le Téméraire.

Donnés au Musée par M. Boucher de Perthes.

(1) Voir N. 79, roue d'affût, système Henri II, trouvée dans le même bassin de la Floride.

N. **361**. Boulets en pierre de 0 m. 15. — Trouvés dans la Seine.

Donnés au Musée par M. Forgeais.

N. **362**. Boulet très déformé. Calibre moyen, 0 m. 15. — Trouvé dans la Seine.

Donné au Musée par M. Forgeais.

N. **363**. Gros projectile sphérique en pierre pour bombarde. Diamètre, 0 m. 55.

N. **364** et **365**. Deux projectiles sphériques en pierre pour moyennes bombardes. Diamètre, 0 m. 11 et 0 m. 13.

N. **366**. Un projectile sphérique en pierre. Diamètre, 0 m. 23.

N. **367**. Boulet en pierre trouvé sous les fortifications de l'ancienne porte Saint-Michel de Paris. Poids, 1 kilogr. 26.

Don de M. Selix.

N. **368**. Boulet en fer de 0 m. 075. — Trouvé dans la petite rivière qui traverse le champ de bataille de Crécy (postérieur à cette époque).

Donné au Musée par M. le baron de la Pylaie.

N. **369**. Boulet en fer. Calibre, 0 m. 06. — Trouvé dans un canon à boîte du xve siècle.

N. **370**. Boulet plein de 0 m. 27, du poids de 71 kilogrammes pour le service de la couleuvrine d'Ehrenbreitstein.

N. **371**. Projectile très ancien en fer, de forme cylindrique.

N. **372**. Trois projectiles sphériques en fer. Diamètres : 0 m. 12, 0 m. 15, 0 m. 095.

N. **373**. Boulet creux en bronze. — Trouvé en 1863 sous les fondations de la citadelle de Hesdin; poids, 1 kilog. 970.

Don de M. Boucher de Perthes.

N. **374.** Quatre boulets en bronze, sans indication d'origine.

N. **375.** Grand projectile cylindrique en fonte. — Trouvé dans un champ près d'Aire (Pas-de-Calais).

N. **376.** Sous le même numéro huit boulets de 48, de 36, de 24, de 18, de 16, de 8, de 6 et de 4.

N. **377.** Bombes de 32, 27 et 22 à anneaux.

N. **378.** Deux bombes de o m. 22 sans anneaux mais à chape.

N. **379.** Deux bombes de o m. 27 à anneaux et contenant intérieurement un obus, le tout coulé ensemble.

N. **380.** Deux bombes de o m. 32 à anneaux.

N. **381.** Obus de o m. 22 et de o m. 16. L'obus de 16 est ensaboté.

N. **382.** Obus de o m. 15 et de o m. 12.

N. **383.** Bombe de 32 du système Valière. — Provenant des fouilles de la Floride au Havre.

N. **384.** Bombe de 32 du système Gribeauval. — Même provenance.

N. **385.** Deux bombes à la Cominge. Diamètre, o m. 48.

N. **386.** Obus oblong de o m. 22, de la marine.

N. **387.** Obus oblong de o m. 24.

N. **388.** Obus oblong de o m. 12.

N. **389.** Obus à balles de 12.

N. **390.** Obus à balles de 7.

N. **391.** Boîte à balles de 7.

N. **392.** Six anciens boulets pleins et creux de divers calibres.

N. 393. Deux boulets de 36. — Trouvés dans les murs de l'ancien château de la Bastille, à Paris.

N. 394. Balles en fer forgé, des modèles qui ont été réglementaires, des numéros 2, 3, 4 et 5.

N. 395. Boîte à balles de 12.

N. 396. Boîte à balles de 16.

N. 397. Six boîtes à balles des calibres de 16, 12, 8, 6, 4 et 3 livres.

N. 398. Calottes en fonte pour boîtes à balles, têtes et culots.

N. 399. Huit projets de boîtes à balles pour obusiers de divers calibres.

N. 400. Tableau présentant les projectiles de 5, à balles et à double paroi.

N. 401. Paquet de mitraille annamite. Rapporté et donné au Musée par le capitaine d'artillerie Saillard. — Pris à Kihoa, le 23 février 1861.

N. 402. Boulet ramé de 24, à champignon.

N. 403. Boulet ramé de 24, en fonte.

N. 404. Projectiles sphériques soudés ensemble. (Projet.)

N. 405. Trois boulets ramés, en fer forgé, autrefois en usage dans la marine.

N. 406. Sorte de boulet ramé; deux demi-boulets terminent deux tiges mobiles autour d'un anneau.

N. 407. Balles ramées. — Trouvées à la casbah d'Alger.

N. 408. Trois boulets de 24 et de 8, à lames pour couper les cordages et la mâture des vaisseaux. Projet de M. Peyrard.

N. 409. Trois grenades à feu grégeois de l'origine de la

poudre. En grès ornées de dessins et portant des marques de fabrique. — Trouvées à Tripoli (Syrie).

Don de M. de Saulcy, membre de l'Institut.

N. **410.** Deux projectiles incendiaires en terre cuite. — Trouvés à Dax dans le lit de l'Adour.

Don de M. Charles Braquehaye, de Bordeaux.

N. **411.** Grenade chinoise en fer, de 0 m. 095 de diamètre, composée de deux coquilles obtenues dans une matrice, puis réunies par soudure. Creuse et percée de deux ouvertures dont l'une est fermée au moyen d'un prisonnier en fer taraudé. Cette grenade a été trouvée avec d'autres armes chinoises, à Pékin, à la suite de fouilles dans un terrain sur lequel s'élevaient jadis des magasins impériaux détruits par un incendie sous la dynastie des Ming, vers 1400. Cette découverte est d'un grand intérêt, parce qu'elle confirme que dès le XIVe siècle les Chinois connaissaient la poudre puisqu'ils employaient des grenades et de petits boulets de fer, alors que nous ne faisions que des boulets de pierre.

Don de M. Collin de Plancy, consul de France.

N. **412.** Boulet chinois de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle. En fer, de 0 m. 048 de diamètre obtenu dans une matrice. — Même origine.

Même donateur.

N. **413.** Boulets incendiaires en fer forgé, à claire-voie, destinés à recevoir des matières inflammables et en usage autrefois dans la marine.

N. **414.** Deux projectiles incendiaires en terre cuite. — Trouvés à Dax, dans le lit de l'Adour.

Don de M. Charles Braquehaye, de Bordeaux.

N. **415.** Grenades de rempart des calibres de 0 m. 10 et 0 m. 08.

N. **416.** Grenade vénitienne en verre. Les grenades en

verre ont été employées en France sous le règne de Louis XIV. Il y en avait une grande quantité à Sarrelouis, en 1815. — Apportée de Corinthe en 1832, par M. Peytier, capitaine d'état-major.

N. **417.** Trois grenades ensabotées, servant aux armes appelées grenadiers.

N. **418.** Obus avec projet de fusée à vis. Les fusées sont en bois et au nombre de cinq.

N. **419.** Deux boîtes à grenades. — Prises à Sébastopol en 1855.

N. **420.** Grappe de raisin. — Même provenance.

N. **421.** Paquets de grosse mitraille à disques. — Même provenance.

N. **422.** Boulets Lancastre en fer forgé, forme cylindro-conique. — Même provenance.

N. **423.** Trois cartouches montées en fer-blanc pour canon de campagne. — Même provenance.

N. **424.** Boulet de 24 en fonte de fer, de forme ovoïde. — Provenant de l'approvisionnement de Puebla (campagne du Mexique).

N. **425.** Obus de 24 en fonte de fer, de forme ovoïde. — Même provenance.

N. **426.** Boulet de 12 en fonte de fer, de forme ogivale. — Même provenance.

N. **427.** Boîte à mitraille de 12. — Même provenance.

N. **428.** Boulet de 6 en fonte de fer, de forme ogivale. — Même provenance.

N. 429. Boîte à mitraille de 6. — Même provenance.

N. 430. Boulet de 6 dépouillé de ses enveloppes (toile, plomb et fer-blanc). — Même provenance.

N. 431. Obus à balles de 15 en fonte de fer, de forme sphérique. — Même provenance.

N. 432. Boulet de 6 en bronze, de forme sphérique. — Même provenance.

N. 433. Deux balles en bronze pour boîte à mitraille. — Même provenance.

N. 434. Trois fusées pour obus à balles. — Même provenance.

N. 435 et 436. Deux projectiles mexicains, dont l'un a conservé son enveloppe de plomb. — Même provenance.

N. 437. Projectile creux de fabrication américaine. Poids, 4 kilogr. 25. — Provenant de l'expédition du Mexique.

N. 438. Sous le même numéro deux obus prussiens de 24, allongés et incendiaires (siège de Paris).

N. 439. Sous le même numéro trois obus prussiens de 24, ordinaires (siège de Paris).

N. 440. Sous le même numéro, deux obus prussiens de 12 ordinaires (siège de Paris).

N. 441. Obus prussien incendiaire de 12 à évents (siège de Paris).

N. 442. Obus à balles de 12 prussien (siège de Paris).

N. 443. Obus ordinaire de 6 prussien (siège de Paris).

N. 444. Quatre boulets sphériques de 30, 12, 8 et 6, système Wharendorff.

N. **445.** Projectile oblong, creux, système Wharendorff. Poids, 38 kilogrammes; calibre, 0 m. 22.

N. **446.** Deux projectiles creux, garnis d'oreilles, système Wharendorff. Calibre, 0 m. 22; poids, 25 kilogrammes.

N. **447.** Deux projectiles sphériques, creux, système Wharendorff. Calibres, 0 m. 12 et 0 m. 08.

N. **448.** Obus oblong, système Tamisier.

N. **449.** Boulet du premier système Tamisier.

N. **450.** Boulet en fer forgé, éprouvé sur des plaques de vaisseaux cuirassés.

Don de Napoléon III, 1860.

N. **451.** Cinq projectiles ayant figuré à l'Exposition universelle de 1878.

Don de de MM. Maré et Ekman, à Ankarsrum et Finopon (Suède).

N. **452.** Trente-quatre projectiles cylindro-coniques ou à deux calottes sphériques et de formes diverses ayant servi à des essais et expériences de tir de 1858 à 1870.

Don de la section technique de l'artillerie.

N. **453.** Dix-sept projectiles dont onze oblongs et six sphériques. — Provenant de l'Exposition suédoise à Paris en 1878.

N. **454.** Deux projectiles creux, l'un en fonte, l'autre en cuivre contenant des chausse-trapes.

N. **455.** Projectile creux en cuivre.

N. **456.** Projectile indien à lames d'acier brisées et tranchantes.

Don de Napoléon III.

ARTIFICES[1].

N. **457**. Flambeau ordinaire n° 1.

N. **458**. Flambeau modifié n° 1.

N. **459**. Flambeau n° 2.

N. **460**. Balle à feu de 22.

N. **461**. Tourteau goudronné.

N. **462**. Boîte éclairante de 25.

N. **463**. Bombe ogivale de 27.

N. **464**. Fusée de 12 sans armures.

N. **465**. Fusée de 12 sans armures.

N. **466**. Affût à trépied avec son auget.

N. **467**. Porte-lance garni.

N. **468**. Espolette de communication pour boîte incendiaire.

N. **469**. Espolette de communication pour bombe de 19.

N. **470**. Espolette de communication pour boîte explosible.

N. **471**. Espolette de communication pour obus de 9.

N. **472**. Espolette de communication pour boîte éclairante et incendiaire.

N. **473**. Espolette de communication pour boîte éclairante.

(1) Tous ces artifices, du n° 457 au n° 555, à l'exception de quelques objets dont l'origine est indiquée, sont venus de l'École centrale de pyrotechnie le 23 mai 1872. Ils étaient en service à cette époque, ou au moins jusqu'à celle de l'adoption de l'artillerie rayée en 1858.

N. **474** et **475**. Deux fusées hexagonales à deux durées.

N. **476** et **477**. Deux fusées hexagonales à quatre canaux, pour obus oblong à balles, modèle 1864.

N. **478** et **479**. Deux fusées mixtes par les gaz; proposées par le maréchal des logis Saussier, modèle 1868.

N. **480**. Cinq fusées de projectiles avec coupes et percuteurs. — Provenant des ateliers de Tarbes en 1875.

N. **481**. Deux fusées n° 1, en bois, à calice, pour bombes de 27 et de 32, modèle 1840.

N. **482**. Deux fusées n° 2, en bois, à calice, pour bombes de 32, modèle 1840.

N. **483**. Deux fusées n° 2 *bis*, en bois, à calice, pour obus de 22, modèle 1840.

N. **484**. Deux fusées n° 3, en bois, à calice, pour obus de 16 et 15, modèle 1840.

N. **485**. Deux fusées n° 3 *bis*, en bois, à calice, pour obus sphérique de 12, modèle 1840.

N. **486**. Deux fusées n° 1, à évents, pour bombes de 32 et de 27, modèle 1852.

N. **487**. Deux fusées n° 1 *bis*, en bois, à évents, pour bombes de 32 de côte, modèle 1852.

N. **488**. Deux fusées n° 2 *bis*, en bois, à évents, pour bombes de 22, modèle 1852.

N. **489**. Deux fusées n° 3, en bois, à évents, pour obus de 16 et de 15, modèle 1852.

N. **490**. Deux fusées n° 4, en bois, à évents, pour obus sphérique de 12, modèle 1852.

N. **491**. Deux fusées à calice, pour obus ordinaire sphérique de 12, modèle 1854.

N. **492.** Deux fusées n° 5, à calice, pour grenades à main, modèle 1845.

N. **493.** Deux fusées n° 6, à calice, pour pétard cubique, modèle 1849.

N. **494.** Deux fusées en bois, à trois canaux, pour obus sphérique à balles de 12, modèle 1854.

N. **495.** Deux fusées n° 1, à tube métallique, pour bombes de 32 et de 27, modèle 1869.

N. **496.** Deux fusées percutantes de 0 m. 022, pour obus oblongs, modèle 1859.

N. **497.** Deux fusées percutantes de 0 m. 025, pour obus oblongs, modèle 1859.

N. **498.** Deux fusées percutantes de 0 m. 030, pour obus oblongs, modèle 1859.

N. **499.** Deux fusées n° 1 *bis*, à tube métallique, pour bombes de 32 de côte, modèle 1869.

N. **500.** Deux fusées à tube métallique, pour bombes de 22, modèle 1869.

N. **501.** Deux fusées n° 3, à tube métallique, pour obus de 16 et de 15, modèle 1869.

N. **502.** Deux fusées hexagonales à six durées, pour obus oblongs, modèle 1859.

N. **503.** Deux fusées à trois canaux, pour obus oblongs à balles, modèle 1868.

N. **504.** Deux fusées à six durées, pour obus oblongs à balles de 24, modèle 1869.

N. **505.** Deux fusées mixtes à deux durées, percutantes par le fulminate, du colonel Schnéegans, modèle 1866.

N. **506.** Fusée percutante par les gaz, système Florentin, modèle 1861.

N. **507.** Fusée mixte par les gaz, système Rigaud, sous-chef artificier, modèle 1860.

N. **508.** Fusée mixte par les gaz, système du capitaine Duchêne, modèle 1860.

N. **509.** Fusée fusante à quatre durées, pour obus oblongs à balles, système du maître artificier Marsault, modèle 1862.

N. **510.** Fusée mixte par les gaz, système du capitaine Florentin.

N° **511.** Fusée fusante à quatre durées, pour obus oblongs à balles, système de l'ouvrier d'État Gaillard, modèle 1861.

N. **512.** Fusée mixte à deux durées par le fulminate, système du lieutenant-colonel Maucourant, modèle 1869.

N. **513.** Fusée mixte par les gaz, système du maître artificier Marsault, modèle 1861.

N. **514.** Fusée percutante par le fulminate (École de pyrotechnie), modèle 1868.

N. **515.** Fusée de o m. 095, modèle de la Guerre. — Envoyée au Musée par la place de Rochefort en 1878.

N. **516.** Fusée vide de o m. 095, simulée. — Envoyée au Musée par la place de Rochefort en 1878.

N. **517.** Fusée de signal de o m. 034.

N. **518.** Fusée de signal de o m. 027.

N. **519.** Fusée de signal de o m. 020.

N. **520.** Lance à feu.

N. **521.** Fusée de mine. — Trouvée dans la tour Malakoff (Crimée).

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

N. **522.** Machine à battre la composition des fusées de guerre.

Don de M. le capitaine Mowat en 1866.

N. 523. Affût-chevalet pour fusées de o m. 095. — Venu du ministère de la marine.

N. 524. Affût à pivot pour fusées de o m. 095. — Même origine.

N. 525 à 528. Quatre étoupilles en roseau pour le siège et la campagne.

N. 529 à 532. Quatre étoupilles-lances pour fusée de guerre.

N. 533. Étoupille française; détail de sa fabrication et de son chargement.

N. 534 et 535. Étoupilles en plume.

N. 536. Étoupille à T en plomb.

N. 537. Étoupille en fer-blanc.

N. 538 et 539. Étoupilles anglaises.

N. 540 et 541. Étoupilles américaines, système Parott.

N. 542. Mèche à canon ordinaire.

N. 543. Mèche à étoupille au pulvérin et à l'eau-de-vie.

N. 544. Mèche à étoupille à l'eau-de-vie, avec un de soufre et deux de pulvérin.

N. 545. Mèche à étoupille au pulvérin et au vinaigre.

N. 546. Cordeau porte-feu.

N. 547. Boute-feu.

N. 548. Porte-lance.

N. 549 et 550. Mèches à canon en papier.

N. 551. Mèche à étoupille, avec un de soufre et quatre de pulvérin.

N. 552. Marron ordinaire cubique de 33.

N. 553. Marron ordinaire cubique de 40.

N. **554.** Marron ordinaire cubique de 27.

N. **555.** Deux serpenteaux de signal.

N. **556.** Quatre boîtes de réjouissance en fonte de fer.

N. **557.** Fusée incendiaire prise sur un vaisseau anglais. Elle contient du sulfure d'arsenic en grande quantité.

N. **558.** Tire-fusées à cercle en bronze, fait à la Fère par la 6e compagnie d'ouvriers d'artillerie en 1806.

N. **559.** Tire-fusées ancien modèle, deux manivelles, par Merkleinn, en l'an XII.

N. **560.** Tire-fusées à châssis et à vis.

N. **561.** Modèle de tire-fusées à tenailles.

N. **562.** Deux grands tire-fusées de sûreté par le colonel Parrizot.

N. **563.** Machine russe explosible, sous-marine. — Prise dans la mer Baltique, en 1854.

N. **564.** Deux fusées russes. — Prises dans la tour de Malakoff.

HAUSSES, ARMEMENTS, ACCESSOIRES.

N. **565.** Tableau d'arcs et quarts de cercle pour le pointage des mortiers avec niveau à bulle d'air, ou fil à plomb, ou aiguille à pendule.

N. **566.** Quart de cercle à articulations pour le pointage des mortiers; les différentes parties peuvent se replier de manière à former un faisceau allongé. Les deux bras à angle droit s'engagent jusqu'à leurs crans dans la bouche des mortiers de 27 et 32.

N. **567.** Deux quarts de cercle pour pointage des mortiers.

Ils sont munis de pinnules, d'un limbe divisé et d'une verge carrée faisant index. Inventés et exécutés par Billion, à Paris (1795).

N. 568. Quart de cercle à pinnules et à fil à plomb, propre au pointage des mortiers, par le sieur Patron, à Paris.

N. 569. Tableau de cinq appareils de pointage pour mortiers, canons et obusiers. Le n° *a* est un quart de cercle en fer qui se fixe par deux goujons dans des trous percés dans le tourillon de gauche d'un mortier. Une vis de serrage l'assujettit.

N. 570. Hausse à canon munie d'un quart de cercle avec index pour les angles et d'une vis de rappel pour corriger la direction. XVIIe siècle.

N. 571. Tableau de systèmes de pointage pour canons. Le n° *a* est du même modèle que les précédents du tableau N. 569. N° *b*, bouton de culasse avec trou dans l'axe pour recevoir les goujons de cinq appareils; quatre de ceux-ci portent une lunette pour viser. N^{os} *c, d, e, f*, hausses diverses montées par un goujon sur le bouton de culasse, et maintenues verticales par une masselotte pesante.

N. 572. Tableau de systèmes de pointage et hausses pour canons. N° *a*, longue tige terminée par un arc de cercle à fil à plomb; à l'autre extrémité se visse une rondelle (n^{os} *b, c, d*) du calibre du canon. La tige introduite dans l'âme est maintenue par la rondelle. N^{os} *e, f*, hausses adaptées au cul-de-lampe. N° *g*, hausse-pendule permettant de corriger l'inégalité de hauteur des roues. Les autres hausses sans intérêt.

N. 573. Hausse en fer pour la marine.

N. 574. Guidon en bronze pour pièce de marine.

N. 575. Tableau de hausses pour canons. Les deux premières se vissent sur la plate-bande de culasse, elles ont des lunettes de visée; la seconde porte en outre un niveau à bulle d'air. Les autres hausses sans intérêt.

N. **576.** Hausse russe. — Prise le 7 juin 1855 dans la redoute de Volhynie sous Sébastopol.

N. **577.** Deux hausses : l'une à pendule, l'autre à niveau à bulle d'air. — Prises à Sébastopol, en 1855.

N. **578.** Percuteurs pour canons de marine (18 projets divers).

N. **579.** Cercles et platines en cuivre à silex, pour les canons de la marine, ancien système.

N. **580.** Platine de brûlot anglais, campagne de Boulogne (1804).

Donnée au Musée par M. le baron de Lacrosse.

N. **581.** Deux portions en bois de culasse de canon, avec platines percutantes du général bavarois Zoller.

N. **582.** Gargoussier d'espingole, en cuir, ayant jadis servi à l'armement des embarcations de douane. — Envoyé par la Direction de la Rochelle.

NOTICE

SUR LES PETITS MODÈLES.

Tous les petits modèles des collections sont classés sous la lettre O; ils sont tous placés sur les tables de la salle de droite au deuxième étage.

On peut les classer en trois séries :

1° Les machines de guerre des anciens reconstituées par le Musée en 1864;

2° Les bouches à feu et le matériel reconstitués également par le Musée d'après les objets eux-mêmes ou des dessins exacts authentiques du temps. Cette série comprend la seconde moitié du XIVe siècle, tout le XVe, et enfin l'artillerie des six calibres de France qui était d'un type assez uniforme de Henri II au commencement du XVIIe siècle;

3° Les bouches à feu et le matériel du milieu du XVIIe siècle au matériel de 5, 7 et 138.

Tous les petits modèles de cette série ont été exécutés à l'époque même où le matériel qu'ils reproduisent était en service; ils ont donc, comme documents historiques, toute la valeur du matériel de guerre qui a été réellement ou est encore réglementaire.

O

ARTILLERIE.

PETITS MODÈLES RESTITUÉS.

MACHINES DES ANCIENS

À ÉCHELLES INDÉTERMINÉES.

Certaines machines des anciens pouvaient lancer des traits et au besoin des pierres; leur mécanisme était exactement celui des arbalètes du moyen âge. Suivant leur force, elles s'appelaient *catapultes, scorpions* ou *onagres.*

D'autres machines plus fortes que les catapultes ne pouvaient lancer que des pierres ou des poutres; elles s'appelaient *balistes.* Un arbre, tournant sur tourillons horizontaux fixés à l'un de ses bouts, portait à l'autre bout la poutre ou les pierres dans un auget. Lorsqu'on lâchait la détente, l'arbre se projetait violemment en avant comme le chien d'une platine, puis butait contre un arrêt; les pierres étaient lancées comme par une fronde.

O. **1**. Catapulte, machine à lancer des traits, restituée d'après des auteurs anciens, grecs et romains, par le capitaine de Reffye en 1864.

O. **2** et **3**. Deux catapultes à lancer des pierres ou des traits à volonté, restituées d'après des auteurs grecs et romains par le même officier.

O. 4. Baliste exclusivement destinée à lancer des pierres ou des poutres, reconstituée par le même officier.

O. 5. Baliste à treuil en avant, reconstituée d'après les anciens par un mécanicien inconnu du siècle dernier.

O. 6. Baliste inventée par Poullet, constructeur à Paris. Commencement du XIXe siècle.

ARTILLERIE À POUDRE

DU MILIEU DU XIVe SIÈCLE AU MILIEU DU XVIIe.

O. **7.** Bombarde à queue du milieu du xive siècle. Affût reconstruit d'après une miniature du manuscrit 7239 de la Bibliothèque nationale. Échelle de 1/5.

O. **8.** Deux bombardes du xive siècle à affûts fixes reconstruites d'après la miniature du manuscrit 5718 de la Bibliothèque nationale. Échelle indéterminée.

O. **9.** Sous le même numéro, deux bombardes avec leur affût, trouvées dans les débris d'un navire échoué à la barre de l'îlot d'Antholt, xive siècle. Échelle de 1/5.

O. **10.** Ribaudequin du commencement du xve siècle, armé de quatre canons se chargeant par la culasse, et de cinq lances dont trois à artifices et deux à crocs. Reconstruit d'après un dessin d'Hanzelet. Échelle de 1/5.

O. **11.** Bombarde allemande de l'an 1404, reconstruite, d'après la belle pièce existant au Musée, sous le N. 238. L'affût a été exécuté sur un dessin de M. Viollet-le-Duc. Échelle de 1/10.

O. **12.** Deux bombardes de la première moitié du xve siècle. Les originales sont placées de chaque côté de la porte d'entrée du Mont Saint-Michel, où elles furent abandonnées en 1423 par les Anglais. Échelle de 1/10.

O. **13.** Bombarde italienne avec son affût à manteau, nommé bouclier à canon, de la première moitié du xve siècle. Reconstruits d'après Valturi. Échelle de 1/5.

O. **14.** Bombarde avec son affût, du commencement du xve siècle. Reconstruits d'après Valturi. Échelle de 1/5.

O. **15.** Bombarde avec son affût de la première moitié du xve siècle, d'après le traité des machines de Marianus Jacobus. Manuscrit de la République de Venise. Échelle de 1/5.

O. **16.** Bombarde de Gand, ainsi nommée parce qu'elle orne une des places de cette ville. Échelle de 1/10.

O. **17.** Bombarde d'Édimbourg, ainsi nommée parce que l'original orne une des places de cette ville. Échelle de 1/10.

O. **18.** Bombarde italienne avec son affût, du milieu du xve siècle, reconstruite d'après Valturi. Échelle de 1/5.

O. **19.** Bombarde avec son affût, de la seconde moitié du xve siècle, reconstruite d'après un manuscrit de Froissard (Bibliothèque nationale). Échelle de 1/5.

O. **20.** Grosse bombarde de la fin du xve siècle, reconstruite d'après le N. 21 du Musée. L'affût a été refait d'après un dessin de Bonaccorto Ghiberti, vers 1500 (Florence, bibliothèque Magliobenhiano). Échelle de 1/10.

O. **21.** Six canons avec leurs affûts reconstitués d'après les pièces de l'artillerie de Charles le Téméraire prises par les Suisses à la bataille de Granson, le 3 mars 1476, et conservées à l'arsenal de Neuveville, canton de Berne. Échelle de 1/5.

MATÉRIEL DU XVIe SIÈCLE, DIT DE HENRI II.

Ces petits modèles ont été exécutés en 1882 par l'atelier du Musée, d'après un manuscrit d'environ 1575, par Vasselieu, commissaire de l'artillerie pendant la seconde moitié du xvie siècle.

Échelle de 1/6.

O. **22.** *Le Canon* (poids du boulet, 32 à 33 livres), monté sur son affût et sa plate-forme de batterie de siège. L'épaulement consiste en gros gabions debout, hauts de six pieds et de trois pieds de diamètre, remplis de terre et couronnés par deux ou trois saucissons. Portière d'embrasure. Pour le tir, la limonière est relevée sur les crochets des flasques. Pour traîner

le canon, vingt et un chevaux, à deux de front, après celui de limonière. Pas d'avant-train. Les crosses frottent à terre. Poids de la pièce, 2,600 kilogrammes; affût, pièce et armements, 4,000 kilogrammes.

O. **23.** *La grande Couleuvrine.* Poids du boulet, 16 livres. Pièce de siège, traînée par dix-sept chevaux à deux de front après le limonier. Poids de la pièce, 2,200 kilogrammes; affût, pièce et armements, 3,200 kilogrammes.

O. **24.** *La Bâtarde.* Poids du boulet, 8 livres. Pièce de siège, traînée à onze chevaux, à deux de front après le limonier. Poids de la pièce, 1,200 kilogrammes; affût, pièce et armements, 2,200 kilogrammes.

O. **25.** *La Moyenne.* Poids du boulet, 3 livres. Pièce de campagne, traînée à sept chevaux en file. Poids de la pièce, 750 kilogrammes; affût, pièce et armements, 1,100 kilogrammes.

O. **26.** *Le Faucon.* Poids du boulet, 2 livres. Traîné à quatre chevaux. Poids de la pièce, 375 kilogrammes; affût, pièce et armements, 700 kilogrammes.

O. **27.** *Le Fauconneau.* Poids du boulet, 1 livre. À quatre chevaux. Poids de la pièce, 200 kilogrammes; affût, pièce et armements, 400 kilogrammes.

O. **28.** *Le Chariot,* orgue à quatre chevaux, portant douze corselets, douze piques et six arquebuses à croc, avec position de route et position de tir. En cas d'attaque, les chariots se mettaient en travers, servant d'appui aux arquebuses et d'épaulement aux tireurs. A l'intérieur, coffres à charges et armements.

ARTILLERIE DU XVIIe SIÈCLE
ET MATÉRIEL DE TRANSITION JUSQU'AU SYSTÈME DE GRIBEAUVAL.

(Échelle de 1/6.)

O. **29** à **37**. Dix-sept canons fondus à Nuremberg en 1663, comme on le voit gravé sur la plate-bande de la culasse. Tous portent sur le premier renfort un écu écartelé de France et de Dauphin, entouré des colliers des deux ordres, et surmonté de la couronne royale (couronne fermée). Tous ont les deux anses en dauphin et le bouton de culasse en pomme de pin allongé. La lumière est en avant de la plate-bande de culasse avec couvre-lumière à charnière, ou bien elle est percée en arrière de la plate-bande et couverte par une coquille de Saint-Jacques à pivot.

29. Canon de 64 livres, boulet de o m. 206.

30. Canon de 48 livres, boulet de o m. 185.

31. Trois canons de 36, boulet de o m. 170.

32. Deux canons de 24, boulet de o m. 148.

33. Deux canons de 48 sur affût, boulet de o m. 185.

34. Canon de 36 sur affût, boulet de o m. 170.

35. Deux canons de 24 sur affût, boulet de o m. 148.

36. Trois canons de 16, couleuvrines, boulet de o m. 130.

37. Deux canons de 8, bâtardes légères, boulet de o m. 102.

O. **38**. Obusier de 10 pouces (o m. 270). Le projectile plein aurait été de 144 livres. Porte le même écu que les pièces pré-

cédentes mais sans inscriptions de fabrication. Lumière en avant de la plate-bande sans couvre-lumière. Anse unique en travers. Bouton de culasse en forme d'anse en dauphin.

O. **39.** Canon de 8, bâtarde légère, la lumière en avant de la plate-bande, clavette en fer traversant toute la culasse, derrière la lumière. Pas de marque.

O. **40.** Canon de 12, porte à la volée le nom *le Généreux* et des foudres. Sur le premier renfort, un écu surmonté d'un casque héraldique. Anses en dauphins. Bouton de culasse en forme de massue; est monté sur un affût à barbette et à roulettes. Inventé par Vauban?

O. **41.** Affût de canon de 16, sans la pièce.

O. **42.** Affût de canon de 8, sans la pièce.

O. **43.** Deux mortiers de 12 pouces (0 m. 32) à chambre cylindrique. Tonnerre cylindrique d'un diamètre moindre que celui de la volée. Bassinet en tête de faune. Les tourillons sont à l'arrière du mortier. Sur le tonnerre est sculpté l'écu de France avec couronne ducale; vers la volée, un soleil. Affût à flasques inclinés vers l'avant et vers l'arrière. Les entretoises et flasques sont en fer. Sus-bandes maintenues par des étriers de fer. Ces deux mortiers sont du type d'un pierrier de 15 pouces (0 m. 40) qui porte les inscriptions : *Duc du Lude* ..... *1684*. L'une des deux pièces est un don du général Morin, alors directeur du Conservatoire des arts et métiers.

O. **44.** Trois mortiers de 12 pouces sur leurs affûts. Chambre cylindrique. Le tonnerre est en sphère d'un diamètre supérieur à celui de la volée. D'ailleurs tous trois semblables comme décors aux précédents. Les affûts sont en bois, avec les étriers de fer comme les précédents.

O. **45.** Canon court de 100 livres (9 pouces ou 0 m. 24). Pourtour de la chambre sphérique. Bouton de culasse tronqué. Lumière en arrière de la plate-bande avec bassinet. Au premier renfort : l'écu de France avec couronne ducale et entouré des

deux colliers; porte sur la volée : *Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine,* et le nom *l'Octavien.* En avant de la lumière : *Béranger de Falize, Douai, 1694.*

O. **46.** Canon de 64 (0 m. 21), *le Justinien.* Mêmes formes, mêmes inscriptions, même date.

O. **47.** Canon de 48 (0 m. 192), *le Tibère.* Mêmes formes, mêmes inscriptions, même date.

O. **48.** Canon de 30 (0 m. 162), *Trajan.* Mêmes décors et inscriptions.

O. **49.** Canon de 30 (0 m. 162), *Othon.* Forme allongée. Bouton de culasse cylindrique, porte les mêmes inscriptions que le précédent.

O. **50.** Canon de 24 qui serait du modèle des précédents à part ces détails de la volée : 1° le bourrelet en tulipe est sculpté; 2° sur le ruban : *le Foudroyant;* 3° une gerbe de foudres liée avec un ruban à la devise : *Ratio ultima regum.*

O. **51.** Canon de 24 portant à la volée le ruban à devise, puis un écu sous couronne ducale. Au premier renfort l'écu de France, sous couronne royale, et sans les colliers des deux ordres.

O. **52.** Triqueballe, probablement à 1/6, dont les roues semblent de l'époque de Louis XIV.

O. **53.** Chèvre de place, probablement de la même époque.

O. **54.** Chariot d'artillerie qui paraît de la même époque, portant, dans le prolongement des limonières, des couteaux de brèche.

O. **55** à **64.** Neuf canons et un mortier de même origine. Les moulures et le décor sont identiques, mais incomplets pour les calibres les plus faibles. Les canons sont des calibres de 24, 12, 8, 6 et 16. Le décor du premier renfort est complet pour tous les canons : 1° le soleil à la devise : *Nec pluribus*

impar; 2° l'écu de France entouré de palmes, sous couronne royale. Les fleurs de lis manquent sur certains écus. Le décor de la volée est complet pour les trois premières pièces : 1° un ruban avec la devise : *Ratio ultima regum;* 2° sur un autre ruban : *Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine;* 3° l'écu de France entouré des deux colliers sous couronne ducale. Pour les autres pièces, le décor de la volée manque. Le mortier porte le soleil identique à celui des pièces, et le même perlé des anses. Six des pièces et le mortier sont sur affûts peints en bleu passé décorés de fleurs de lis d'or; ces affûts paraissent intacts, ils sont certainement plus modernes d'une trentaine d'années que les pièces, et par suite de soixante ans plus modernes que les affûts des pièces O. 29 à 37. Ils sont déjà du système Vallière qui devait être définitivement adopté en 1732. L'affût de 24 avec avant-train n'est pas peint; d'ailleurs ses roues et la plupart des ferrures ont dû être refaites au Conservatoire des arts et métiers, où ce canon était encore en 1850. C'est le général Morin qui en a fait don au Musée. Les six canons montés ont été reçus de Chantilly où ils étaient depuis 1794. Enfin ces dix bouches à feu auraient fait partie d'une collection de douze petits modèles qui avaient été déposés au château de Clagny par le duc du Maine, lorsque les officiers de la ville de Paris lui en firent présent à l'occasion de sa nomination de grand maître de l'artillerie[1].

O. **65.** Mortier de 32 à plaque, il est du commencement du XVIIIe siècle ou de la fin du XVIIe. Ce mortier est exactement du modèle du mortier qui figure parmi les dix bouches à feu du duc du Maine; l'affût est peint et décoré de même. —

[1] En 1885, M. Bonnassieux, archiviste aux Archives nationales, à propos d'un travail fort intéressant qu'il publiait sur le château de Clagny (une des résidences du duc du Maine), vint nous demander si nous avions connaissance des douze petits modèles offerts au duc du Maine en 1694, et dont il avait lu l'historique dans le dictionnaire de l'abbé Expilly, 1764. C'est ce renseignement qui nous a permis de reconnaître et préciser l'origine commune de ces dix petits modèles.

On aurait peut-être pu le comprendre dans la même collection, malgré la différence d'échelle. Échelle de 1/4.

O. **66.** Mortier de 32 sur affût. Chambre sphérique à l'extérieur. L'affût est à flasques inclinés descendant à l'avant et à l'arrière. Commencement du XVIIIe siècle.

O. **67.** Mortier de 32 sur son affût. Chambre cylindrique à l'extérieur. L'affût est symétrique à flasques horizontaux. Un coussinet de volée mobile prend appui sur des butoirs placés aux deux bouts de l'affût, de façon qu'on peut à volonté tirer dans les deux sens. Même époque.

O. **68.** Trois affûts identiques à celui qu'on vient de décrire. Un des trois coussinets manque. Même époque.

O. **69.** Mortier de 32. Chambre cylindrique, et à l'extérieur, en sphère d'un diamètre moindre que celui de la volée. Outre l'anse transversale, une petite anse est près de la bouche dans le plan de tir. Les tourillons sont à l'arrière du tonnerre. En avant du bassinet un écu sous casque héraldique, et sur le cylindre-tourillon on lit : *Fait à Douai, 1722*. L'affût est exactement du modèle des quatre qui précèdent et dont la date est ainsi fixée au premier quart du XVIIIe siècle. Échelle de 1/4.

O. **70.** Mortier de 32. Il ne diffère que par l'écu en avant du bassinet, qui est aux armes de France. Même affût. Échelle de 1/4.

O. **71.** Affût de place à roulettes, les rosettes semblables à celles du matériel Vallière. Échelle inconnue.

O. **72** à **76.** Modèles, à l'échelle de 1/4, des affûts à limonière des cinq calibres fixés par l'ordonnance de 1732, pour l'artillerie de terre, savoir : de 24, 16, 12, 8 et 4. Le général Saint-Auban avait fait présent au roi Louis XVI, en 1777, de cette collection des modèles de l'artillerie du système du lieutenant général de Vallière, premier inspecteur général de l'arme. Elle fut transportée de Versailles au Musée

de l'artillerie en 1794. On peut constater sur ces petits modèles si bien exécutés les progrès du matériel. La sellette qui porte le coin de pointage est plus longue et à coulisses. Les boulons d'assemblage des flasques sont mieux répartis; leurs rosettes sont découpées en croix élégantes. L'avant-train est mieux compris, les roues plus légères; le carrossage, qui était nul à la fin du XVIIe siècle, est maintenant de 1/10; enfin l'écuanteur est sensiblement plus prononcé.

SYSTÈME DE GRIBEAUVAL, 1765 [1].

(Modèles à l'échelle de 1/4, exécutés en acajou.)

O. **77.** Canon de 24, en bronze, de siège ou de place. Porte à la plate-bande de la culasse : *Douai, Béranger, 1788.*

O. **78.** Canon de 16, en bronze, de siège ou de place. Mêmes inscriptions.

O. **79.** Canon de 12 de place (12 allongé). Mêmes inscriptions.

O. **80.** Canon de 8 allongé de place. Mêmes inscriptions.

O. **81.** Canon de 8 allongé de siège. Mêmes inscriptions.

O. **82.** Canon de 8 de campagne. Mêmes inscriptions.

O. **83.** Pièce de 4 de campagne. Mêmes inscriptions.

O. **84.** Canon de troupes légères ou de montagne. Canon de 1 livre.

O. **85.** Obusier de 22 de siège. *Douai, Béranger, 1788.*

O. **86.** Obusier de 16 de siège et campagne. Mêmes inscriptions.

O. **87.** Canon de 24 sur affût de côte. Coin de mire à vis horizontale. L'affût est monté sur le grand châssis à roulettes.

[1] Toutes les pièces de cette belle collection ont été exécutées sous les yeux même de Gribeauval. Ce fut au moyen de ces petits modèles qu'il arrêta définitivement son système. Il ne les avait pas encore déposés au Magasin royal lors de la prise du château de la Bastille, ce qui sauva cette précieuse collection de la destruction. A sa mort, Gribeauval la légua en totalité à son secrétaire, le sieur Rolland, qui la laissa en héritage à sa veuve. En 1806, un arrêt du Conseil d'État en ordonna l'acquisition par le Gouvernement, et elle fut définitivement placée au Musée d'artillerie.

O. **88**. Canon de 16 sur affût de côte et châssis des mêmes types que le canon de 24 précédent.

O. **89**. Canon de 16 sur affût de place. Vis de pointage verticale. Le grand châssis est à lisoir directeur.

O. **90**. Affût de 16 de place avec châssis du modèle des précédents. En outre, une flèche à lunette permet de transporter l'affût sur avant-train de siège.

O. **91**. Canon de 12 de place sur affût et châssis disposés comme les précédents.

O. **92**. Affût de 8 de place, même système que les deux précédents. La flèche-lunette manque.

O. **93**. Canon de 24 sur son affût de siège, avec avant-train de siège à limonière. Le coin de pointage est conduit par une vis horizontale.

O. **94**. Canon de 16 avec affût et avant-train de siège; même système de pointage.

O. **95**. Obusier de 8 pouces (0 m. 22) sur son affût de siège; avec vis de pointage horizontale conduisant un coin. Avant-train à limonière.

O. **96**. Obusier de 6 pouces (0 m. 16) sur son affût; avec avant-train à timon. Même système de pointage que l'obusier de siège.

MORTIERS.

O. **97**. Mortier en bronze de 32 sur son affût. Chambre cylindrique. Sus-bandes en fer fixées par des étriers de fer. Coin de pointage à tourillons. Les coins sont renforcés de fer et comportent un petit coin en dessous.

O. **98**. Mortier en bronze de 27 sur son affût. Même chambre, mêmes systèmes d'affût et de pointage que le précédent.

O. **99.** Mortier à la Gomer de 27. Chambre tronconique. Tourillons renforcés. Monté sur son affût avec sus-bandes.

O. **100.** Mortier de 27 pareil au précédent. Monté sur son affût sans sus-bandes.

O. **101.** Pierrier du calibre de 0 m. 32, à chambre tronconique; il ne présente que l'anse près de la bouche. Les tourillons sont à l'arrière de la culasse, qui porte sur une semelle de bronze.

O. **102.** Pierrier du calibre de 15 pouces (0 m. 41), à chambre tronconique. Outre l'anse habituelle en travers, il porte près de la bouche une petite anse dans le plan de tir; il est monté sur son affût et y est fixé comme O. 97 et 98.

O. **103.** Pierrier de 0 m. 27, à chambre tronconique sur son affût. La tête de la vis de pointage agit sur deux bielles à tourillons engagées dans les flasques de l'affût.

O. **104.** Affût de 12 avec avant-train de campagne à limonière. Coffre à munitions entre la lunette et la pièce. Vis de pointage verticale tournant dans un écrou mobile autour d'un axe horizontal.

O. **105.** Affût de canon de 8 avec avant-train à palonniers. Système de l'affût précédent.

O. **106.** Affût à canon de 4 avec avant-train à timon. Système de l'affût précédent.

O. **107.** Affût de canon, de 1 livre, de montagne ou troupes légères, à limonière. Deux coffres d'essieu. Vis de pointage horizontale conduisant un coin.

O. **108.** Pétard fixé par quatre pointes sur son plateau.

O. **109.** Affût de mortier de 22.

O. **110.** Chariot à canon, ou porte-corps, avec avant-train de siège à timon et à palonniers.

O. **111.** Caisson d'obusier de 16 à timon avec palonniers, avec son avant-train.

O. **112.** Caisson de 8 avec son avant-train.

O. **113.** Deux caissons de canon de 12 avec leurs avant-trains. L'un à timon et palonniers; l'autre n'a pas ses palonniers, mais porte son timon de rechange.

O. **114.** Caisson de cartouches d'infanterie; avec son avant-train à timon et à palonniers.

O. **115.** Caisson de parc; avant-train à timon et à palonniers.

O. **116.** Forge de campagne à timon et à palonniers.

O. **117.** Forge de campagne à deux roues et à limonière.

O. **118.** Chariot à munitions dit aussi *de division*, avec son coffre à outils.

O. **119.** Charrette à munitions à deux roues et à limonière.

O. **120.** Charrette à boulets à deux roues et à limonière.

O. **121.** Triqueballe à vis pour transporter les bouches à feu suspendues par les anses. Le crochet de suspension est le prolongement de la vis verticale qui traverse le corps d'essieu. La vis ne tourne pas : elle est conduite par un écrou mû à l'aide d'un tourne-à-gauche à deux bras.

O. **122.** Triqueballe du système du commerce. C'est le grand fardier avec avant-train de siège à limonière.

O. **123.** Civière à bombes de 0 m. 22, et à obus.

O. **124.** Brouette pour le transport des bombes.

O. **125.** Traîneau à rouleaux tournant à l'aide de pinces en fer, pour le transport des pièces.

O. **126.** Traîneau à rouleaux indépendants, avec entretoises mobiles.

O. **127.** Traîneau à glissement, pour transport sur la neige.

O. **128.** Chèvre ordinaire à trois épars fixes.

O. **129.** Autre chèvre de même forme. Les épars fixés par des crochets peuvent être démontés pour le transport.

O. **130.** Camion pour le transport des mortiers. Le côté d'arrière du cadre est mobile.

O. **131.** Vindas pour équipage de pont.

MATÉRIEL DE L'AN XI.

(Échelle de 1/6.)

O. **132.** Affût de siège de 24 long, sur roues, avec avant-train. Encastrement de route pour le transport. Il a sa vis de pointage, ses sous-bandes et sus-bandes, ses étriers de flasques.

O. **133.** Affût de siège de 24 court, sur roues, avec encastrement de route. L'affût ne comportait ni sous-bandes ni étriers de flasques.

O. **134.** Affût de place de 24 court sur roulettes, à encastrement de route. Ne comportait ni sous-bandes ni étriers de flasques.

O. **135.** Affût de siège de 6 long sur roues, à encastrement de route. Ne comportait ni sous-bandes ni étriers.

O. **136.** Affût de siège ou de campagne à volonté, pour le 6 court. Il est organisé pour la route comme le 24 long, avec sous-bandes, sus-bandes, étriers de flasques et lunette d'entretoise pour l'avant-train.

O. **137.** Affût de place d'obusier de 6 pouces ou 0 m. 16

sans sous-bandes ni sus-bandes, ni étriers de flasques. Le châssis est monté sur roulettes. Lisoir directeur à roulette.

O. **138.** Affût de place du canon de 12 court, organisé comme l'affût qui précède.

O. **139.** Affût de campagne avec manchon mobile pour les tourillons du canon de campagne de 12 court ou de 6 long à volonté. L'affût est complet avec toutes ses ferrures et son avant-train qui porte le coffre à munitions.

O. **140.** Affût de campagne complet, organisé comme le précédent pour porter à volonté le canon de 6 court ou le canon de 3 de montagne.

O. **141.** Caisson à grand tournant; l'intérieur est garni de coffrets pour le chargement.

O. **142.** Forge de campagne complète, à grand tournant.

(Échelle de 1/4.)

O. **143.** Obusier de 5 pouces 7 lignes ou 0 m. 15, sur son affût de campagne avec avant-train. Coffre entre les flasques.

O. **144.** Forge portative pour la guerre de montagne. Elle se démonte, et on la transporte en campagne sur un chariot à munitions.

O. **145.** Triqueballe pour le transport des bouches à feu.

(Échelle de 1/3.)

O. **146.** Deux affûts à quatre roulettes, ou traîneaux en immobilisant les grandes roulettes, pour la guerre de montagne; l'un pour canon de 6, l'autre pour le canon de 3 de montagne.

O. **147.** Leviers ou palonniers pour atteler des hommes aux

affûts qui précèdent, dans la guerre de montagne. Échelle indéterminée.

O. 148. Modèle de cabestan du système 1822. Échelle de 1/6.

O. 149. Vindas. Matériel de pont, système 1822. Échelle de 1/6.

SYSTÈMES 1825, 1828, 1829 À 1858.

(Échelle de 1/5.)

O. **150.** Canon obusier de côte en fonte de 0 m. 22, modèle 1827. Système du général Paixhans.

O. **151.** Canon de 30 de côte en fonte.

O. **152.** Canon de 24 de siège et place.

O. **153.** Canon de 16 de siège et place.

O. **154.** Canon de 12 de campagne.

O. **155.** Canon de 8 de campagne.

O. **156.** Obusier de 22 de siège et place.

O. **157.** Obusier de 16 de campagne.

O. **158.** Obusier de 15 de campagne.

O. **159.** Obusier de 12 de montagne.

O. **160.** Affût de place de 24, modèle 1828, avec grand châssis et lisoir directeur.

O. **161.** Affût de côte en fonte pour le canon de 30 de fonte et obusier de 22, grand châssis et lisoir directeur.

O. **162.** Canon de 24 de siège monté sur son affût à chevilles-arrêtoirs pour le transport en route. Avant-train de siège à palonniers.

O. **163.** Affût et avant-train de 16 de siège.

O. **164.** Affût de campagne pour pièce de 12 et obusier de 16, et son avant-train.

O. **165.** Affût d'obusier avec limonière et obusier de 12, pour la montagne.

O. **166.** Mortiers de 32 et 27 à tourillons renforcés à l'avant, montés sur leurs affûts à flasques en fonte. Entretoises en bois.

O. **167.** Mortier de 22 sur son affût.

O. **168.** Mortier de 15 sur son affût, plateau en bois avec leviers portereaux.

O. **169.** Chariot porte-corps pour le transport des pièces de gros calibre et des mortiers, avec cadre pour les projectiles, modèle 1825.

O. **170.** Triqueballe pour le service des places, modèle 1830.

O. **171.** Chèvre de place et de campagne, à câble sans disque, modèle 1825.

O. **172.** Chèvre à chaîne à disque et à crémaillère, modèle 1840 modifié en 1847.

O. **173.** Bât et caisse à munitions, pour le transport à dos de mulet, modèle 1828.

O. **174.** Caisson de campagne 1827 avec coffre modèle 1840.

O. **175.** Forge de campagne et son avant-train, modèle 1827.

O. **176.** Chariot de batterie, modèle 1827.

O. **177.** Chariot de batterie, modèle 1833, avec son avant-train et deux essieux de rechange.

O. **178.** Chariot de parc avec avant-train, modèle 1827.

O. **179.** Charrette de siège, modèle 1825.

O. **180.** Coffre à munitions, modèle 1827.

O. **181.** Forge portative pour l'artillerie de montagne et

pour la cavalerie, avec les deux caisses et l'outillage; transportables à dos de mulet, modèle 1831.

O. **182.** Canon obusier de 12 de campagne, modèle 1853. Il remplace l'obusier de 15 et le canon de 8. Le canon est foré à 0 m. 121; il s'appelle canon de 12 léger pour les batteries à cheval. L'affût est celui de l'ancien 8. Coffre revêtu de tôle.

O. **183.** Même bouche à feu sur même affût. Échelle de 1/10.

ARTILLERIE RAYÉE DE 1858.

(Construit par l'atelier du Musée de 1864 à 1868.)

O. **184.** Canon de 4 rayé de campagne, placé sur son affût.

O. **185.** Caisson pour canon de 4 rayé de campagne.

O. **186.** Chariot de batterie pour matériel de 4 rayé de campagne.

O. **187.** Forge pour matériel de 4 rayé de campagne.

O. **188.** Modèle à échelle de 2/5 du chariot à canon n° 2, servant au transport des pièces de 0 m. 24, pouvant transporter de 16 à 20 tonnes.

MODÈLES D'ESSAI DE MATÉRIEL

TYPE GRIBEAUVAL.

O. **189.** Canon de 12 de campagne avec avant-train. Échelle de 1/6.

O. **190.** Caisson d'obusier de 0 m. 15 avec avant-train et roue de rechange. Timon à palonnier. Échelle de 1/6.

O. **191.** Caisson de campagne avec avant-train et timon à palonnier. Échelle de 1/6.

O. **192.** Canon de une livre, de Gribeauval, monté sur affût avec coffret de flèche et tous ses armements. Sur le premier renfort un écu : or à six besants.

O. **193.** Trois affûts des calibres de 12, 8 et 4. Le coin de mire est en deux parties, le coin inférieur est à crémaillère. L'un des affûts a l'avant-train à palonniers et le coffre à munitions. Échelle de 1/4.

O. **194.** Affût de 16 du même modèle, avec échantignolles sous les têtes d'affût et sous les crosses pour exhausser et le transformer en affût de place avec roulette unique dans l'axe. Échelle de 1/4.

O. **195.** Deux canons de 24 et 16 Gribeauval montés sur des affûts de modèle d'essai dont toutes les ferrures sont en laiton. Échelle de 1/6.

O. **196.** Obusier de 8 pouces (0 m. 22), sur affût du modèle des précédents, à ferrures en laiton. Avant-train à limonière et à arcs-boutants. Échelle de 1/6.

O. **197.** Canon de 12 sur affût. Étriers de manœuvre, crochets et anneaux de leviers portereaux. Avant-train à timon et à palonnier.

O. **198.** Deux affûts du même type que le précédent; l'un pour canon de 8, l'autre pour obusier de 6 pouces (0 m. 16).

O. **199.** Deux canons de 12 et un canon de modèle irrégulier montés sur affûts exactement du modèle des précédents avec les mêmes avant-trains, mais dont les ferrures sont en fer. Échelle de 1/6.

O. **200.** Canon de une livre ou de montagne, sur affût du même type. Échelle de 1/4.

O. **201.** Canon de une livre sans encastrement de route et sans avant-train. Échelle de 1/4.

O. **202.** Canon de une livre dont l'affût est surélevé. Les anneaux portereaux sont dans le plan des flasques. Il diffère aussi par le système de pointage.

O. **203.** Canon de 12 en fonte sur affût de côte à roulettes. Roue dentée en dent de loup. Châssis et lisoir directeur. Vis de pointage verticale. Échelle de 1/4.

O. **204.** Forge à quatre roues, du système Gribeauval, modifiée en 1808. Échelle de 1/4.

O. **205.** Charrette à munitions à deux roues et à brancards. Échelle de 1/8.

O. **206.** Charrette à boulets à deux roues et brancards. Échelle de 1/8.

O. **207.** Chariot à munitions avec avant-train à timon. Échelle de 1/8.

O. **208.** Chariot porte-corps pour le transport des bouches à feu de gros calibre. Échelle de 1/8.

O. **209.** Chariot porte-corps pour mortiers. Échelle de 1/8.

O. **210.** Triqueballe. Échelle de 1/8.

O. **211.** Chevrette pour le service des parcs.

MATÉRIEL IRRÉGULIER
ET PROJETS À ÉCHELLES DIVERSES.

OBSERVATION GÉNÉRALE SUR CETTE SÉRIE.

Le classement chronologique de ce matériel irrégulier peut comporter des erreurs comme la reconnaissance des essais réellement faits par Gribeauval. Lorsqu'on a rencontré une pièce montée sur un affût de modèle plus moderne ou plus ancien que celui de la pièce, on a pu souvent dans le premier cas décider que l'affût est un essai devançant l'époque de l'adoption du modèle régulier. D'autres fois, l'affût est bien d'un modèle déjà adopté, mais il a été complété par une pièce plus ancienne. Ce montage est-il bien du temps de Gribeauval? ou bien a-t-il été fait plus tard au Musée pour économiser la place et présenter du matériel complet? C'est ce qu'on ne peut constater aujourd'hui.

O. **212.** Canon monté sur son affût, offert au roi Louis XIV par la province de Franche-Comté, après la seconde conquête, en 1674, et son annexion à la France. Canon entièrement ciselé en relief et doré, présentant: Louis XIV, les armes de France, les villes de Besançon et de Dôle, etc., entourées d'ornements d'un bel effet décoratif. Affût en bois de pommier, avec garnitures en cuivre doré. Pièce de la plus grande valeur et d'une exécution merveilleuse. Cette magnifique pièce aurait été classée de O. 334 à 363 avec les autres pièces de *parement*, si elle n'avait pas une origine historique, et si elle n'était pas complétée par son affût du temps.

O. **213.** Affût de canon de place en fer forgé conforme au modèle de l'affût n° 172 décrit aux gros modèles d'artillerie. Avant-train à limonière. Milieu du XVII° siècle.

O. **214.** Deux affûts de canons de 36 décorés de fleurs de lis d'or. Fin du XVII° siècle. Échelle de 1/6.

O. **215.** Affût de canon de siège de nationalité inconnue. Crochets d'attelage de chaque côté de la crosse. Fin du XVII° siècle.

O. **216.** Canon de 64 sur affût peint en rouge. Les tourillons sont terminés par un médaillon ciselé comme toute la pièce. Anses et bouton de culasse en dauphin. Charnière de couvre-lumière. Échelle de 1/6.

O. **217.** Longue couleuvrine en fer forgé à neuf rayures *en hélice* à tourelles; paraît, d'après les moulures, de la fin du XVII° siècle. Bouton de culasse, cul-de-lampe et bassinet en bronze. Anses en bronze rapportées, fixées par des goujons.

O. **218.** Canon de 8 de la seconde moitié du XVII° siècle, monté sur affût du commencement du XVIII° dans le type du système Vallière. L'affût est peint en vert et décoré de fleurs de lis d'or. Échelle de 1/6.

O. **219.** Autre affût du même modèle sans canon.

O. **220.** Affût du même type peint en gris, avec avant-train à limonière. Il porte une bouche à feu de la seconde moitié du XVII° siècle qui a dû être sciée à l'astragale.

O. **221.** Affût du même modèle sans avant-train.

O. **222.** Affût du même type, probablement pour obusier.

O. **223.** Affût de la même époque, avant-train à limonière. Échelle inconnue.

O. **224.** Deux affûts armés de leur canon, de la même époque. Le petit nombre de rais indique un très faible calibre. Échelle inconnue.

Don du baron de Mazis.

O. **225.** Canon de l'époque de Louis XV. Anses ciselées en dauphins, sur le premier renfort se trouvent des armes portant une épée et une clef en sautoir, au-dessous le nom *Brégenz* et la date *1721*. Calibre de l'âme, o m. 044, longueur o m. 604. Échelle probable 1/6.

Don d'un habitant de Strasbourg.

O. **226.** Canon de la même époque que le précédent. Sur le premier renfort des armes entourées des noms *Ernest, Graf, Zumontfort* et la date *1733*. Diamètre de l'âme o m. 028, longueur o m. 520. Échelle probable 1/6.

Même donateur.

O. **227.** Canon de 16. Sur le premier renfort, un écu de gueules au chien passant; l'écu sous une couronne de comte. L'affût, du milieu du XVIIIe siècle, est décoré de deux C sous couronne ducale. Échelle de 1/6.

O. **228.** Canon de 24 du même modèle, sur affût semblable au précédent, mais sans décor.

O. **229.** Canon de 12 du modèle des deux canons de 16 et 24 qui précèdent, monté sur un affût identique au précédent comme modèle et dimensions et qui devrait porter aussi son canon de 24. Les roues sont peintes en rouge.

O. **230.** Projets d'affûts, armés de leurs canons en bronze, propres à tirer de haut en bas; l'un monté sur quatre roulettes, l'autre à châssis tournant. Armés de leurs pièces. 1827.

O. **231.** Obusier de o m. 15 sur un traîneau pouvant être employé sur des affûts du genre des précédents.

O. **232.** Projet de pièce portant des roulettes aux tourillons et au bouton de culasse et établie sur un châssis. — Proposé par M. le général Gassendi.

O. **233.** Affût de place à flasques prolongés, se brisant à volonté pour permettre un tir au-dessous de l'horizon. Vis de

pointage verticale portant sellette. L'affût peut recevoir des roulettes. — Conservatoire des arts et métiers.

O. **234.** Affût de place avec avant-train de campagne. Dans le recul, la pièce descend sur son châssis dont les faces internes pressent les arcs-boutants en fer obliques reliés aux tourillons par des colliers. Cette pression fait frein. — Proposé par le général Eblé.

O. **235.** Modèle d'affût, avec avant-train, propre à élever la pièce au-dessus du parapet, avec son canon. — Proposé par M. Gontaut de Canolle, en 1813.

O. **236.** Projets de pièce de montagne. Affût à flasques faisant l'office de brancards. Coin de pointage.

O. **237.** Affût de place dont les arcs-boutants sont en fer. La vis de pointage est montée sur des supports à colonne en fer. Elle peut se mouvoir de l'avant à l'arrière dans une glissière. — Proposé en 1828 par M. Buffel, lieutenant d'artillerie.

O. **238.** Canon de 12, sur affût sans flasques. L'encastrement en fer des tourillons est boulonné sur une pièce de la largeur du corps d'essieu et formant avec lui une haute pièce verticale. Une flèche en fer porte la haute pièce étroite en bois qui fait flèche, et sur laquelle glisse le coin de pointage. Roues en fer, moyeux en bronze; tenons de manœuvres à la crosse. Levier de pointage en fer proposé par le professeur Ruty. Échelle de 1/6.

O. **239.** Système différant du précédent par les arcs-boutants en fer. Fausse flèche pour le transport. — Même inventeur.

O. **240.** Affût complètement en fer sans flasques. Les encastrements des tourillons sur des montants de fer reliés au corps d'essieu. Lunettes de leviers portereaux. — Proposé par le général Laurent.

O. **241.** Canon de 24 sur affût de place à roues pleines en

bois avec étriers de manœuvre. Avant-train à roulette, à timon et à palonniers. Coin de pointage. Échelle de 1/6.

O. **242.** Affût de côte composé de montants à l'avant et à l'arrière reliés par des arcs-boutants. Roulettes à l'avant, un rouleau à l'arrière. Châssis à lisoir directeur.

O. **243.** Canon de 8 en fonte sur affût de casemate à roulettes et à rouleau; sur châssis à lisoir directeur et à galets. Vis de pointage verticale. Échelle de 1/4.

O. **244.** Canon de 24 en bronze sur affût de place à roues pleines en bronze avec tenons de manœuvre; roulette unique à l'arrière, vis de pointage verticale. Sur le premier renfort, la croix de Lorraine sous couronne ducale. Échelle de 1/6.

O. **245.** Canon de campagne sur affût du type Gribeauval. Le canon porte à la volée: *le Caillebot.* Au premier renfort, un écusson armorié surmonté d'une couronne ducale. — Origine inconnue.

O. **246.** Canon de 36. Fin du XVIIe siècle. Échelle de 1/6.

O. **247.** Deux canons de 8 : *le Foudroyant*, porte la date *1788*, et *le Guerrier*. Échelle de 1/4.

O. **248.** Canon de 12, porte la date *1776*. Échelle de 1/4.

O. **249.** Canon en fer forgé lisse. XVIIIe siècle.

O. **250.** Deux canons de 12 en bronze, système Gribeauval. L'un porte le nom *le Résolu.* Échelle de 1/6.

O. **251.** Deux canons de 16. L'un porte le nom *Tonnant* et la date *1788*. Échelle de 1/6.

O. **252.** Canon de la même époque: *la Brillante.* Tourillon du calibre de 16, alésé après coup au calibre de 0 m. 18. Canon d'expériences?

O. **253.** Canon marqué au chiffre de Napoléon Ier sous couronne. Tourillons de longueur excessive. Échelle inconnue.

O. **254.** Même époque probablement. Échelle inconnue.

O. **255.** Deux obusiers de 22. L'un du commencement et l'autre de la fin du XVIIIe siècle. Échelle de 1/6.

O. **256.** Canon se chargeant par la bouche et partagé pour le transport en cinq parties réunies par de fortes vis à écrou au nombre de 4, 5, 6 et 6 : *le Commode,* inventé et fait par Saint-Hubert à Rochefort. Commencement du XVIIIe siècle.

O. **257.** Canon à secret se chargeant par la bouche; celle-ci est couverte par un bouchon, la lumière par une fausse culasse filetée. On lit l'inscription : *1775, Vivat Ludovicus decimus sextus.*

O. **258.** Mortier à chambre, Louis XIV. Deux anses parallèles à l'axe en dauphin. Bassinet à tête ciselée.

O. **259.** Pierrier de 10 pouces à chambre, Louis XV, avec affût de même époque. Sous la volée une semelle à charnière est poussée par une vis de pointage. Échelle de 1/4.

O. **260.** Mortier à chambre, même époque. Sus-bandes fixées par des brides. Échelle inconnue.

O. **261.** Pierrier du calibre de 12 pouces. Louis XIV. Échelle de 1/6.

O. **262.** Projet de mortier à plaque en bronze, de l'époque de Louis XIV; la volée et la culasse ciselées aux armes de France. Il n'y a pas de tourillons. Tout est venu de fonte, le mortier, la plaque et les six petites pattes qui la supportent, et un crochet au-dessous de la plaque servant à fixer le tout sur l'affût qui n'existe pas au Musée. Échelle inconnue, peut-être à 1/6.

O. **263.** Mortier du milieu du XVIIIe siècle. Tourillons à l'arrière. N'a pas son affût.

O. **264.** Mortier sur affût. Est maintenu par un quart de cercle à ressort glissant dans une chape fixée à l'avant de la semelle.

O. **265.** Mortier du commencement du XVIIIe siècle, sur

affût droit portant à l'arrière un cabestan pour relever la bouche du mortier qui est reliée par une entretoise à deux quarts de cercle. Ceux-ci sont arrêtés par des clavettes.

O. **266.** Mortier Gribeauval. Deux paires de roulettes.

O. **267.** Modèle de crapaud ou affût de mortier en bois, encastrement des tourillons en bronze.

O. **268.** Mortier avec vis de pointage sous la volée. Le tourillon droit porte une aiguille répondant à un quart de cercle sur le flasque.

O. **269.** Affût de mortier à deux vis de pointage, l'une sous la volée, l'autre sur la culasse.

O. **270.** Mortier du XVIIIe siècle terminé par une longue chape pour recevoir un boulon.

O. **271.** Petit mortier portant : *Douai, 1776;* sur affût Vallière.

O. **272.** Mortier à la Gomer, chambre tronconique en fonte.

O. **273.** Mortier à tourillons à l'arrière. Affût de l'an XI. La vis de pointage sous la volée est retenue par un étrier et est mue par un écrou.

O. **274.** Affût de mortier. Le pointage est celui du mortier qui précède. Le coup parti, on desserre la vis de pointage; le mortier pèse sur des bielles qui font descendre un rouleau qui facilite la mise en batterie.

O. **275.** Projet d'affût de mortier. A l'avant de chaque flasque, deux tenons de manœuvre l'un au-dessus de l'autre et un coussinet de pointage. Le mortier est en bois, calibre 0 m. 080. Échelle inconnue.

O. **276.** Mortier du commencement du XIXe siècle. La bouche est tirée à l'aide d'un cabestan. Coin de pointage sous la volée.

O. **277.** Mortier fixé sur plaque et presque vertical.

O. **278.** Projet de mortier de 0 m. 27, en bois, monté sur son affût du modèle 1825. Vis de pointage sous la bouche du mortier. La vis fait mouvoir une plaque graduée; le devant de l'entretoise est aussi gradué. Échelle de 1/5.

O. **279.** Mortier presque vertical à plaque, pour le tir des bombes d'artifice. Il est relié à la plaque par quatre têtes dans les angles, XVIIIe siècle.

O. **280.** Mortier à chambre sphérique et à semelle, par l'adjudant-commandant Mayer. A l'arrière, tenons de manœuvre. A l'avant, de chaque côté, une paire de galets aux extrémités d'un double bras. La pince du levier en fer soulève un des galets et fait porter l'affût sur l'autre galet.

O. **281.** Mortier du même modèle en bois. Un seul galet à l'arrière de la semelle.

O. **282.** Mortier en bois du même modèle. Les galets sont noyés dans la semelle, sous le centre de gravité. Système Maseline.

O. **283.** Essai de mortier du modèle 1825 sur affût de ce modèle. Les sus-bandes sont maintenues par des brides. A l'avant, un coin pousse une semelle à charnière.

O. **284.** Mortier éprouvette à plaque, sur semelle carrée en bois. Premier Empire.

O. **285.** Modèle du mortier bilboquet du général Lamartinière.

O. **286.** Modèle de mortier, en bois, avec un système de coin de pointage à coulisse.

O. **287.** Mortiers de 22 et 27 à la Gomer, munis de l'appareil de pointage par Bouquero, chef d'escadron d'artillerie.

O. **288.** Même système de pointage. Le mortier porte le chiffre du premier Empire. Échelle inconnue.

O. **289.** Modèle de mortier, par Bouquero. L'affût porte en dedans une vis de pointage qui agit sur une oreille ménagée dans la fonte, au ventre du mortier. Daté de l'an XI.

O. **290.** Même système que celui de O. 287. Le mortier porte à la bouche le nom et les armes du duc de Villequier. Restauration.

O. **291.** Pierrier, mortier et obusier, sciés en deux pour montrer l'intérieur de l'âme.

O. **292.** Modèle de caisson par M. Berre, capitaine d'ouvriers d'artillerie, avec projet de caisses mobiles intérieures, à compartiments.

O. **293.** Modèle de caisson à grand tournant, proposé par M. le général Dorssner.

O. **294.** Avant-train du système 1825 avec sassoire à flèche qu'on reliait à celle de l'affût (probablement avec une corde) de façon à maintenir le timon horizontal (projet).

O. **295.** Affût de côte et de casemate. Modèle commun aux canons en fonte de 24, de 30 et de 36, et à l'obusier de côte de 0 m. 22 avec châssis pour le tir à barbette, et lisoir directeur pour le tir à embrasures. Par le colonel Pourchet. L'affût porte un obusier en bois peint. Échelle de 1/5.

O. **296.** Affût de casemate, modèle commun aux cinq canons en bronze et aux trois obusiers de siège et de campagne, avec lisoir directeur et coussinets de rechange. Par le même colonel Pourchet. L'affût porte un canon en bois peint. Échelle de 1/5.

O. **297.** Projet de voiture à quatre roues, portant un fourneau garni de ses soufflets pour rougir les boulets. — Proposé par M. le général Eblé.

O. **298.** Autre projet de fourneau portatif, à un seul soufflet, pour rougir les boulets.

O. **299.** Projet de chèvre de place à pignon, à roue dentée et manivelle, proposé par M. Arrenger, sergent-major d'artillerie en 1824, puis chef ouvrier d'État.

O. **300.** Modèle de fardier ou triqueballe à treuil et à vis sans fin.

O. **301.** Modèle de grue roulante, de l'arsenal de Metz. Échelle de 1/6.

O. **302.** Modèle de grue roulante avec avant-train, pour le service des fonderies. Par le sieur Choisy, ouvrier d'État, sous la Restauration.

O. **303.** Modèle de grue double ou à deux ranchets, portée sur un pied à quatre roulettes, treuil et vis sans fin.

O. **304.** Ancien modèle de grue à chevalet et à double treuil.

O. **305.** Projet de chèvre de place à chapeau, montée sur trois roulettes avec treuil et déclic. Système de timon qui permet de la rouler plus facilement. — Par M. Capitan, officier d'artillerie.

O. **306.** Modèle d'une paire de roues à voussoirs, avec leur essieu, proposé par le général d'Aboville père.

O. **307.** Roue à deux moyeux avec son essieu. Par l'emploi du moyeu excentrique, on obtenait un affût à éclipse. Proposé par le capitaine Silvy.

O. **308.** Roue en fer à double moyeu pour le même usage que la disposition précédente.

O. **309.** Modèle de gril pour rougir les boulets, pour le service du tir à boulets rouges.

O. **310.** Projet de voiture bavaroise portant des marmites à la Rumfort. A été exécuté en 1806.

BOUCHES À FEU À PLUSIEURS COUPS.

O. **311.** Canon à cinq charges avec lumière communiquant le feu aux cinq âmes, monté sur son affût à flèche. Porte sur la plate-bande de culasse : *Inventé et fait par Saint-Hubert à Rochefort en 1710.*

O. **312.** Canon à trois âmes ayant chacune leur lumière. Est monté sur affût à roulettes. Fin du XVIIe siècle.

O. **313.** Canon revolver à six coups, monté sur affût avec paraballes. Les âmes du barillet sont lisses. À l'extérieur, six lames en hélice reliées par quatre bagues, dont l'axe répond à celui du canon de tir, doivent donner la rotation à la balle? Inventé par M. Brame, Français habitant New-York. Donné à Napoléon III.

O. **314.** Jeu d'orgues de douze canons défendu par sept baïonnettes et porté par un affût à deux roues et à timon. Les canons se chargent par la bouche, après avoir renversé en arrière leur plateau autour d'un axe horizontal.

O. **315.** Jeu d'orgues de six canons. Les charges placées dans un chargeur mobile sont présentées à la fois aux six chambres et y descendent en relevant brusquement la crosse. Le chargeur étant retiré, on ramène, à l'aide d'un système de roue dentée, les canons contre la pièce fixe percée de lumières. Le feu est mis à la mèche.

O. **316.** Batterie mixte : à l'étage supérieur, douze canons en ligne armés de platines à percussion. Au-dessous, trois tiroirs forés pour donner les âmes de vingt-six fusils; chacun porte son couvre-lumière; le feu est mis successivement avec une mèche. Un tiroir déchargé était remplacé par le suivant.

O. **317.** Batterie tournante de douze bouches à feu à deux

étages, huit en haut, quatre en bas; montée sur des plaques circulaires à axe vertical.

O. **318.** Mortier à sept âmes pareilles dont une centrale, cran de mire à la bouche, anses en travers, lumière unique. N'a pas d'affût, porte: *Inventé par Saint-Hilaire, 1710.* Aux armes de France effacées.

O. **319.** Quatre mortiers accouplés sur un même affût. Lumière unique pour les quatre. — Même époque.

O. **320.** Deux mortiers portant à l'extérieur de la volée douze petits mortiers reliés par un collier. — Même époque.

O. **321.** Mortier dont la volée est forée de quinze âmes de petits mortiers; leur lumière ouvre dans l'âme du mortier central. Anses en dauphin, l'une dans le plan de tir près de la bouche, l'autre en travers. Tourillons à l'arrière du tonnerre. — Même époque.

CANONS SE CHARGEANT PAR LA CULASSE

À ÂMES LISSES.

O. **322.** Canon se chargeant par la culasse, à coin avec loquet. Le coin est percé de la lumière pour étoupille.

O. **323.** Canon se chargeant par la culasse, à robinet en tronc de cône, tournant autour de son axe avec une clef du côté droit et tiré à fond par une vis dont la manivelle est du côté gauche. La clef manque.

O. **324.** Canon se chargeant par la culasse; l'ouverture conique sur le dessus du premier renfort est fermée par un clapet tournant autour d'un axe horizontal et maintenu par un étrier qu'on serre à l'aide d'une forte vis verticale. *Coquet fecit Nancy, 1780.*

O. **325.** Canon se chargeant par la culasse. Culasse mobile

retenue par un étrier à axe horizontal perpendiculaire à l'âme. — Proposé par le général Gassendi.

O. **326.** Projet de canon à sept coups, se chargeant par la culasse au moyen d'une boîte mobile maintenue par un étrier serré par une vis de pression dans l'axe du canon central.

O. **327.** Canon se chargeant par la culasse, fermé par deux rondelles en bronze, la première portant la lumière oblique et l'autre faisant coin.

O. **328.** Chargement par la culasse à l'aide d'une vis portée par un volet à axe vertical. Type du système Treuille de Beaulieu et de Reffye, mais dont la vis n'est pas à filets interrompus.

O. **329.** Canon se chargeant par la culasse au moyen d'un levier à roue dentée, qui fait mouvoir verticalement un coin en fer, dont une des faces est taillée en crémaillère. Est monté sur un affût du commencement du XVIIIe siècle.

O. **330.** Canon de même modèle sans affût.

O. **331.** Canon se chargeant par la culasse au moyen d'un cylindre tournant à manivelle et à robinet, et monté sur son affût. Garnitures en cuivre; fin du XVIIe siècle.

O. **332.** Canon se chargeant par la culasse, système Hug, sur affût à exhaussement. La culasse est fermée par une vis-lunette. Trois coins fixés par des boulons ou charnières à la vis-lunette répondent à trois plans inclinés dans l'intérieur de l'âme. Lorsqu'on visse la culasse les trois coins repoussés par les plans inclinés se rapprochent et font l'obturation de l'âme. Dans un écrou relié au-devant du corps d'essieu se meut une vis dont la tête porte sous la tête d'affût. La pièce étant solidaire de l'affût, la vis soulève le tout autour de la crosse. On peut ainsi donner à la pièce une inclinaison d'environ 45 degrés.

O. **333.** Canon à décor oriental ciselé et inscrusté d'argent. Se dévisse au second renfort. Une fausse culasse entre dans le tonnerre et y est maintenue par un coin.

CANONS ARMORIÉS.

OBSERVATION GÉNÉRALE SUR CETTE SÉRIE.

La plupart de ces pièces sont décorées avec luxe, d'ailleurs elles ne portent pas toutes des armoiries; on aurait pu les désigner : *canons de parement,* comme les casques à l'antique et les rondaches du xvie siècle; il en est de même des beaux canons en batterie devant l'esplanade des Invalides.

Nous ne décrirons qu'imparfaitement les armoiries de ces canons parce que les couleurs et les émaux ne sont pas tous indiqués par la gravure. En outre *les armes* sont pour la plupart étrangères, et il serait difficile de reconnaître la maison qui les portait.

O. **334.** Couleuvrine du plus riche décor du xviie siècle. Deux figures de femme debout sur la volée et sur le deuxième renfort; le dieu Mars sur le premier renfort. La bouche de la tête de Méduse donne la lumière.

O. **335.** Couleuvrine ciselée. Sur la volée, une Minerve; sur le premier renfort, un écu sans figure.

O. **336.** Canon richement ciselé portant un écu sur le premier renfort avec la date *1654* et sur la plate-bande *Rotterdam.*

O. **337.** Canon de la fin du xviie siècle. Sur le premier renfort, un écu et une devise illisible.

O. **338.** Canon entièrement ciselé en demi-ronde bosse, portant la date *1679*. Sur la volée une salamandre. Près du bourrelet les noms du modeleur et du fondeur *Schenkirchen* et

Mungatzini. Puis la légende *Ratio ultima regum*. Le bouton de la culasse a été scié. Diamètre de l'âme, 0 m. 025; longueur du canon, 0 m. 380. — Échelle inconnue.

O. **339.** Canon allemand de 18 à 20 livres, si l'échelle est de 1/6. Lumière à l'arrière de la plate-bande; le couvre-lumière manque. Au premier renfort, un écu surmonté d'un bonnet d'électeur avec l'inscription : *Vienne, 1685*.

O. **340.** Canon ciselé. Sur le premier renfort, un écu écartelé sous couronne de comte. Commencement du XVIIIe siècle.

O. **341.** Canon de siège espagnol, en bronze ciselé portant sur la volée un écu au lion sous une couronne de marquis, et sur le premier renfort des armoiries avec la date 1717.

Don de M. Lefebvre.

O. **342.** Obusier de 22, époque de Vallière, orné de fines ciselures du style Louis XV le plus riche. Au tonnerre, un écu surmonté d'une couronne de comte. On lit sur la plate-bande de culasse : *Fondu par Jean Maritz, commissaire des fontes de l'artillerie de France*. Échelle de 1/3.

O. **343.** Canon du commencement du XVIIIe siècle. Sur le premier renfort, sous une couronne de marquis, un écu portant un L sous bonnet d'électeur.

O. **344.** Canon portant à la place des anses un petit mortier. Sur le premier renfort, l'écu de France couvrant une ancre de la marine.

O. **345.** Deux canons richement ciselés. Sur la volée un écu à deux ancres en sautoir. Sur le premier renfort un écu sans couleurs ni émaux; probablement Flandre? Milieu du XVIIIe siècle.

O. **346.** Sous le même numéro, deux canons : *le Gros Tas* et *le Terrible*. Faits à Douai, 1731. Sur le premier renfort, un écu sous casque à grille de face et ayant pour support deux éléphants.

O. **347.** Deux canons du XVIIe siècle; trace de couvre-lumière. Écu effacé; bouton de culasse en pomme de pin.

O. **348.** Deux canons portant la devise : *Ratio ultima regum.* Un écu sur la volée, et sur le premier renfort un autre écu aux armes du comte d'Eu, grand maître de l'artillerie de 1710 à 1755.

O. **349.** Mortier allemand. Porte le nom du fondeur et la date *1749*. Échelle inconnue.

O. **350.** Deux mortiers hollandais portant la date *1750* et le nom du fondeur *Cornelis Crans Hago.*

O. **351.** Canon richement ciselé, portant à la volée sur un ruban : *Vénus;* au-dessous une trophée d'armes. Au premier renfort un écu sous couronne ducale, et sur la plate-bande : *Strasbourg, 1760.*

O. **352.** Canon portant sur le premier renfort un écu à la fasce diminuée, chargée de trois étoiles sous casque à grille; XVIIIe siècle.

O. **353.** Sous le même numéro, quatre canons portant la date *1785*, et sur le premier renfort sous couronne ducale, un écu ayant pour support deux sauvages. Sur la plate-bande de culasse de deux de ces canons, on lit : *Franche.*

O. **354.** Canon du XVIIIe siècle. Sur le premier renfort, sous couronne de comte, un écu de gueules au chien passant d'or.

O. **355.** Canon *l'Amassone, Douai*, *1740.* Sur le premier renfort sous couronne de comte, un écu de gueules à trois roses posées deux et une.

O. **356.** Sous le même numéro, trois canons semblables. Sur le premier renfort sous une couronne ducale, un écu écartelé, fleurs de lis et croix.....

O. **357.** Canon sans caractère défini, époque indéterminée.

O. **358.** Canon de l'époque de Gribeauval : *l'Émancipé.*

O. **359.** Sept canons du même modèle et du même calibre; fin du XVIIe siècle. Anses en dauphin; bouton de culasse terminé par un gland précédé de deux gorges. Sur le premier renfort, deux écus accolés; celui de droite porte trois trèfles, le second mal gravé.

O. **360.** Trois canons du milieu du XVIIIe siècle. Anses en dauphin.

O. **361.** Trois canons du commencement du XVIIIe siècle en laiton. Anses en dauphin; elles manquent à l'un des trois. Trace de couvre-lumière. Sur le premier renfort un écu d'or à la fasce de sable accompagnée de trois trèfles.

O. **362.** Canon de la même époque et du même genre. Anses et couvre-lumière arrachés.

O. **363.** Canon portant sa date *1760*. Anses en dauphin; bouton de culasse en tête d'animal fabuleux avec ailes.

ARTILLERIE DE MARINE[1].

Échelle de 1/5.

O. **364.** Canon de marine de 0 m. 27 (en bois peint), modèle 1864-1866, se chargeant par la culasse; sur affût de côte modèle 1870 avec plate-forme, armements, assortiments et gréement. — Reçu de la direction de Rochefort.

O. **365.** Canon de marine de 0 m. 27, modèle 1864-1866, se chargeant par la culasse, sur affût de casemate modèle 1870, avec plate-forme, armements et gréement. — Même provenance.

O. **366.** Affût, canon, gréement et système de pointage pour canon de 0 m. 14, modèle 1867. — Même provenance.

O. **367.** Canon obusier de 0 m. 22 rayé, avec armements et affût. — Reçu de la direction de Toulon.

O. **368.** Canon de 0 m. 16 de marine, avec armements et affût. — Même provenance.

O. **369.** Canon de 30 n° 1 de marine, avec armements et affût. — Même provenance.

O. **370.** Canon de 30 n° 2 de marine, avec armements et affût. — Même provenance.

O. **371.** Canon de 30 n° 3 de marine, avec affût et armements. — Même provenance.

O. **372.** Caronade de 30 de marine, avec affût et armements. — Même provenance.

[1] Toutes ces bouches à feu de la marine venues des directions de Rochefort et de Toulon sont en bois peint en noir figurant la fonte.

O. **373.** Canon de 30 n° 4 de marine, avec affût et armements. — Même provenance.

O. **374.** Canon de 4 de montagne de la marine, avec affût et armements. — Même provenance.

O. **375.** Canon de 4 rayé de montagne de la marine, avec affût et armements. — Reçu de la direction de Rochefort.

O. **376.** Canon de 12 n° 2, dit de montagne et de marine, avec affût et armements. — Même provenance.

O. **377.** Canon rayé de 0 m. 16, modèle 1858-1860, de marine, avec affût et armements. — Même provenance.

O. **378.** Canon de 30 n° 1, avec affût marin à flèche directrice et armements. — Même provenance.

O. **379.** Obusier de 22 n° 1, modèle 1841, avec affût et sabord pour batterie flottante. — Même provenance.

O. **380.** Obusier de 0 m. 27 avec affût à double pivot et armements. — Même provenance.

O. **381.** Obusier de 0 m. 22 n° 1, modèle 1841, de marine, avec affût à châssis et armements. — Même provenance.

O. **382.** Caronade de 30 de marine, avec affût à châssis et armements. — Même provenance.

O. **383.** Obusier de 22 n° 1, modèle 1841, de marine, avec affût à châssis et armements. — Même provenance.

O. **384.** Obusier de 0 m. 22, modèle 1841, de marine, avec affût à châssis, à pivot bitte et armements. — Même provenance.

O. **385.** Affût, canon, gréement et système de pointage, pour canon de 0 m. 16, modèle 1864-1866. — Même provenance.

O. **386.** Petit modèle d'artillerie de marine, comportant : affût, canon, gréement et système de pointage pour canon de 0 m. 14, modèle 1867. — Même provenance.

O. **387**. Affût tout en fer, à frein. Plate-forme à crémaillère. La culasse porte sur une chaîne à la Vaucanson, à manivelle. Le frein consiste en huit lames au milieu du châssis, embrassées par neuf lames reliées aux flasques de l'affût par une vis horizontale à pas opposés et manœuvrée de chaque côté par un levier. Celui de gauche est à quart de cercle et à crémaillère.

Don de M. le Ministre de la marine.

O. **388**. Affût tout en fer. La culasse portant sur la vis de pointage ordinaire. Le frein consiste en deux groupes de trois lames de chaque côté du châssis, répondant à deux groupes de trois lames fixées à l'affût et serrées à volonté, comme dans l'affût précédent.

Même donateur.

ÉQUIPAGES DES PONTS MILITAIRES
DU SYSTÈME GRIBEAUVAL À 1839.

O. **389.** Deux haquets portant le ponton en cuivre, système Gribeauval. Échelle de 1/4.

O. **390.** Haquet avec ponton en cuivre, système Gribeauval. Échelle de 1/10.

O. **391.** Haquet avec ponton en cuivre, système Gribeauval. Même système en bois, modèle 1839. Échelle de 1/12.

O. **392.** Haquets avec poutrelles, madriers et pontons en cuivre. Échelle de 1/12.

O. **393.** Portion de pont Gribeauval, construit réglementairement; pontons en cuivre. Échelle de 1/12.

O. **394.** Haquet Gribeauval avec sa nacelle. Échelle de 1/6.

O. **395.** Haquet Gribeauval avec bateau. Échelle de 1/4.

O. **396.** Haquet portant un bateau modèle 1822. Échelle de 1/8.

O. **397.** Haquet portant une nacelle, ses poutrelles et des madriers. Nacelle du modèle 1829. Échelle de 1/8.

ARTILLERIE ÉTRANGÈRE.

SYSTÈME BAVAROIS.

Collection de modèles construits à l'échelle du 1/6 sous les yeux du général d'artillerie Zoller, et offerte par la famille du général à Napoléon III.

O. **398.** Trois mortiers montés sur affût à flasques en fer avec vis de pointage sous la volée.

O. **399.** Mortier du même type, les flasques sont en bronze.

O. **400.** Affût de place du système Gribeauval sur son grand châssis.

O. **401.** Affût du même type mais de calibre moindre sans châssis.

O. **402.** Sous le même numéro, trois affûts de place du système Zoller. L'un porte sa pièce; un autre est monté sur son châssis. Les trois affûts ont une fausse flèche pour les relier à un avant-train.

O. **403.** Canon en bronze sur affûts de casemate système Zoller; l'un des deux affûts est sur son châssis.

O. **404.** Affût de marine du même type que les précédents; à l'arrière un petit galet remplace la roulette. Levier de pointage.

O. **405.** Affût de siège Gribeauval, modification du général Zoller. Pièce en bronze.

O. **406.** Affût à flèche, commun aux deux obusiers de 0 m. 22, long et court, système du général Zoller. Il est armé de sa bouche à feu en bronze.

O. **407.** Affût à flèche commun aux deux bouches à feu, obusier de 15 et canon de 8, même système.

O. **408.** Affût d'obusier de 16, probablement de siège, système Zoller, à flasque avec son obusier.

O. **409.** Affût d'obusier de o m. 16 en bronze. L'affût beaucoup plus léger répond au campagne. L'avant-train est à coffre, à timon et à palonniers.

O. **410.** Chèvre à quatre pieds avec croisillons aux extrémités du treuil. Un obusier de 22 lui est suspendu.

O. **411.** Chevrette de parc.

O. **412.** Canon et affût de campagne de 12, système Zoller. Avant-train avec coffre à dossier.

O. **413.** Canon de campagne, système Zoller, avec essieu et roue de rechange. Sans avant-train.

O. **414.** Caissons système Gribeauval avec modification du général bavarois Zoller. Tous deux ont la roue de rechange. L'un a son avant-train et un coffret formant siège à l'avant.

O. **415.** Forge de campagne complète avec son avant-train. Le soufflet et l'âtre sont enfermés. Coffre à outils à l'arrière, un autre sur l'avant-train.

O. **416.** Caisson wurtembergeois. Avant-train à coffre avec dossier. Le couvercle du coffre est rembourré pour servir de selle aux servants. Le coffre est suspendu. Fourragère à l'arrière.

O. **417.** Caisson du même type plus court, sans avant-train; roue de rechange à l'arrière.

O. **418.** Caisson à munitions avec avant-train sans coffre. Sous la flèche, un cadre peut recevoir les fusils ou mousquetons des hommes.

O. **419.** Mortier autrichien, sur affût à quatre roues, traîné à bras.

O. **420.** Deux canons autrichiens se chargeant par la cu-

lasse, l'un en bronze, l'autre en fer, montés sur des affûts à flasques, de modèles du XVIIIe siècle. Le pointage est donné par un arc à crémaillère mû par une manivelle à axe horizontal.

O. **421.** Canon de 6 de l'artillerie napolitaine. Affût du type du modèle 1825 français. Un crochet à l'extrémité de la flèche tire sur une tringle horizontale à l'arrière de l'avant-train pour empêcher la bascule. Petits coffrets d'essieu. Sur l'avant-train, un coffre avec siège rembourré.

O. **422.** Caisson avec avant-train. Type du modèle 1825 français. Roue et timon de rechange.

O. **423.** Obusier russe sur affût à peu près du système Gribeauval. Tonnerre tronconique. Anses en forme d'oiseau.

O. **424.** Canon de campagne russe monté sur affût analogue au modèle Gribeauval. Vis de pointage sur le côté du flasque gauche. Avant-train de type moderne. Les bouts d'essieu sont reliés à la volée par des tirants en fer. Le canon porte la date 1854.

Donné par l'empereur Alexandre II à Napoléon III, qui l'a donné au Musée en 1855.

O. **425.** Caisson de campagne à limonière. Coffre unique carré. — Même provenance.

Même donateur.

O. **426.** Canon suédois de 30 en fonte, se chargeant par la culasse. Système Wharendorff.

Don de Napoléon III.

O. **427.** Même modèle du calibre de 24 monté sur son affût en fonte (le tout est exécuté en bois peint). Est mis en batterie sous casemate sur une plate-forme à quart de cercle à crémaillère.

O. **428.** Autre modèle de canon, d'affût et de plate-forme exécuté en fer par M. Thérond, lieutenant d'artillerie.

O. **429.** Projets d'affûts de place, anglais, en fer. Échelle de 1/8.

O. **430.** Mortiers espagnols à flasques en bronze, calibres de 32, 22 et 12.

O. **431.** Mortier espagnol sur affût différant peu du modèle français 1825.

O. **432.** Canon rayé de campagne, en acier, se chargeant par la culasse, système Krupp, placé sur affût et accompagné de son avant-train. Matériel en usage dans l'armée prussienne en 1870.

O. **433.** Canon à échelle réduite d'une pièce de grande dimension offerte à l'empereur Napoléon III. L'original fut fondu pendant l'hiver de la vingt et unième année du règne de l'empereur Toa-Kouang (1841) par les ouvriers de Hoan-hoa-Chan. Son poids était de mille livres chinoises (la livre égale environ 614 grammes). Canon en laiton offrant quatre cordons et des caractères chinois, fixé à l'affût par un étrier en laiton. Tête de crosse en forme de fût de pistolet et dans laquelle est fixé l'essieu de derrière.

Don de M. Collin de Plancy, consul de France.

O. **434.** Haquet à bateau avec poutrelles et madriers. A été reçu comme modèle autrichien. Échelle de 1/8.

P

Les objets classés sous la lettre P sont généralement réunis dans la salle des petits modèles, au deuxième étage.

MACHINES, INSTRUMENTS

POUR LA CONSTRUCTION.

P. 1. Ancienne machine verticale à forer les canons en bronze. Échelle de 1/12.

P. 2. Modèle de la forerie horizontale de la fonderie de Strasbourg. La pièce tourne régulièrement sur son axe de gauche à droite; elle est en même temps forée et tournée. Échelle de 1/4.

P. 3. Machine horizontale à arrondir les tourillons successivement. Le tourillon est pris dans une boîte en cuivre armée intérieurement de couteaux et recevant son mouvement de rotation d'une manivelle ou machine à vapeur. Échelle de 1/12.

P. 4. Modèle de machine verticale à arrondir les tourillons. Échelle de 1/4.

P. 5. Machine à fileter les grains de lumière. Le pignon d'une manivelle fait tourner trois roues dentées dont les axes sont ceux de deux vis mères et du cylindre en cuivre rouge, qui doit être fileté et devenir la vis de pointage; les vis mères conduisent deux boîtes à outils armées de couteaux, qui coupent le filet et reproduisent sur le cylindre de cuivre le même pas que celui des vis. Échelle de 2/5.

P. 6. Tableau de grains de lumière, tarauds et coussinets pour mettre les grains de lumière aux bouches à feu.

P. 7. Boîte renfermant l'outillage servant à mettre les grains de lumière des trois numéros. Échelle de 2/5.

P. 8. Boîte contenant les modèles de tous les clous employés dans l'artillerie de Gribeauval.

P. 9. Modèle de tarière à percer les moyeux, par M. Champy, chef ouvrier d'État (1823). Échelle de 1/4.

P. 10. Clef à griffe pour écrous.

P. 11. Modèle à fileter les vis de pointage du système de Gribeauval. Une double manivelle fait tourner un arbre, dont une partie est la vis mère, l'autre partie la vis de pointage à fileter; celle-ci passe par un écrou armé des couteaux à tailler. Au moyen de cet appareil, la vis de pointage reçoit le même pas que la vis mère. Échelle de 1/4.

P. 12. Machine à fileter les vis de pointage, du général Zoller.

P. 13. Machine à fileter les grains de lumière, du général Zoller.

P. 14. Deux modèles de tables à plier les sus-bandes de l'artillerie de Gribeauval.

P. 15. Deux autres tables à plier les étriers d'essieu, les anneaux de manœuvre, les sus-bandes et les anneaux porte-leviers.

P. 16. Deux modèles de tables pour appliquer les tôles aux couvercles des caissons et des coffrets.

P. 17. Modèle de chevalets avec châssis en fer et vis de pression servant à préparer le logement des grains de lumière des bouches à feu. Échelle de 2/5.

P. 18. Modèles d'outils servant autrefois à la fabrication des boulets ramés.

P. 19. Modèle de machine à levier, avec volant, pour découper les culots, les rosettes et les écrous à l'usage de l'artil-

lerie. Un arbre à une came rencontre l'extrémité du grand bras de levier, dont le petit bras porte l'appareil à découper.

P. **20.** Ancien modèle de balancier à découper les rosettes.

P. **21.** Modèle de mouton à découper les rosettes.

P. **22.** Cabriolet. Machine employée dans les fonderies pour retirer les bouches à feu des fosses à couler. Échelle de 1/4.

P. **23.** Collections de dix doubles coquilles pour le moulage en sable des bombes de 27, 22, 15, 16 et des boulets de 24, 12, 8 et 6 livres.

P. **24.** Boîte à noyau pour le moulage en sable des noyaux des projectiles creux.

P. **25.** Moulin à meules en cuivre pour la trituration du soufre.

P. **26.** Moulin à pilons pour la fabrication de la poudre.

P. **27.** Lissoir pour la fabrication de la poudre. Modèle du général Zoller.

P. **28.** Petit modèle d'une machine à aléser, fonctionnant à l'arsenal de Toulouse. Échelle de 1/5. — Versé en décembre 1887.

P. **29.** Ancienne machine à redresser les plaques pour les cuirasses, par le colonel d'artillerie Parizot.

P. **30.** Ancienne machine à découper les cuirasses, inventée par M. le colonel Parizot.

P. **31.** Machine à rayer les bouches à feu, par le colonel Burnier. L'outil à rayer s'avance dans la bouche à feu, qui reçoit la rotation voulue par le pas de la rayure. Échelle de 1/5.

P. **32.** Modèle de tour à chariot pour tourner les canons de fusils. Échelle de 1/5.

P. **33.** Machine verticale pour rayer les canons de carabine, par M. le colonel Parizot. Échelle de 2/5.

P. **34.** Modèle de machine à mouler les obus oblongs. Inventée par M. Voruz aîné (1859).

Don de l'inventeur.

P. **35.** Tableau présentant les diverses phases de la fabrication de la gargousse.

P. **36.** Quatre tableaux présentant l'outillage pour la fabrication des bouches à feu du système du général Zoller. Échelle de 1/6.

P. **37.** Vingt tableaux représentant toutes les ferrures des voitures de l'artillerie bavaroise, du système du général Zoller. Échelle de 1/6.

P. **38.** Quatre tableaux représentant l'outillage en bois et en fer de tous les ouvriers qui concourent à la construction de l'artillerie bavaroise, du général Zoller. Échelle de 1/6.

INSTRUMENTS D'ÉPREUVE ET DE VÉRIFICATION.

P. **39.** Éprouvette à crémaillère pour la poudre à mousquet, marteau en fer. Elle porte la date de 1784.

P. **40.** Éprouvette à roue dentée. Le principe est le même que dans l'instrument précédent. La crémaillère est circulaire au lieu d'être rectiligne.

P. **41.** Pendules à éprouver les poudres fulminantes, par Régnier.

P. **42.** Pendule-éprouvette du chevalier d'Arcy, pour poudre fulminante. Cet instrument se compose de deux branches terminées par un marteau, l'une fixe, l'autre mobile, et d'un limbe

circulaire gradué. La poudre fulminante est placée dans un logement pratiqué au centre des marteaux. Sa force est déterminée par l'écartement nécessaire pour que le choc des deux marteaux produise l'explosion. L'écartement est mesuré sur le limbe.

P. **43.** Éprouvettes à recul, construites par Merkleinn, à Strasbourg, en 1828, de modèles divers. Un petit mortier, placé à la partie supérieure d'une tige en cuivre verticale, reçoit la charge de poudre; la partie inférieure de la tige est soutenue par un double ressort. Le mortier, fermé par un plateau fixe en fer, recule sous l'impulsion des gaz d'une quantité appréciable, au moyen d'un limbe gradué vertical.

P. **44.** Petit modèle d'éprouvette d'ordonnance en bronze, monté sur son plateau. La poudre est mise dans la chambre du mortier, après avoir été pesée; le projectile est chassé par l'expansion des gaz. La force est donnée par la mesure de la distance franchie par le projectile.

P. **45.** Modèle de mortier-éprouvette à bilboquet en cuivre. Le nom vient de la forme sphérique concave donnée à la partie du mortier qui reçoit le projectile.

P. **46.** Modèle de mortier-éprouvette en bronze, sans plateau.

P. **47.** Deux éprouvettes à bilboquet, proposées par le général Lamartinière, avec leur globe en bronze. Portent la date : Douai, 1813.

P. **48.** Projet d'éprouvette à bilboquet avec plateau en cuivre.

P. **49.** Éprouvette d'ordonnance en bronze avec son globe. Strasbourg, 1821.

P. **50.** Modèle différant des précédents par les dimensions, qui sont plus petites.

P. **51.** Éprouvette de forme circulaire et à cadran, par

M. Lepage, arquebusier, an XII. Un petit mortier placé sur le côté du cadran chasse le marteau, dont l'extrémité fait mouvoir une aiguille qui marque sur un timbre le point extrême de sa course.

P. **52.** Éprouvette à roue dentée, en forme de pistolet. La poudre est placée dans une chambre en cuivre correspondant au bassinet, comme dans les armes ordinaires. La roue dentée porte un marteau qui s'appuie sur la tranche de la bouche de cette chambre... Saint-Remy donne le dessin de cette éprouvette.

P. **53.** Mortier vertical et à crémaillère, du général Zoller. Cet instrument offre les deux systèmes du mortier-éprouvette et de l'éprouvette à crémaillère réunis ensemble.

P. **54.** Mortier-éprouvette du général Zoller. Il se rapproche sensiblement du modèle français.

P. **55.** Éprouvette à bilboquet russe en bronze, montée sur son plateau. Elle porte la date de 1829. — Prise à Sébastopol en 1855.

P. **56.** Machine pour mesurer la force de recul du fusil. Porte sa date, 1821.

P. **57.** Pendule balistique (fusil-pendule). Cet instrument sert à déterminer la vitesse initiale des projectiles, vitesse au moyen de laquelle on peut apprécier et comparer la force de diverses poudres. Ce modèle est celui du fusil-pendule établi en 1835 dans les poudreries.

P. **58.** Projet de machine à éprouver le grand ressort du fusil monté sur le corps de platine, avec indicateur et cercle gradué.

P. **59.** Affût de pointage du sous-lieutenant Muller (1867), pour déterminer les hausses du fusil de guerre et pour en faire connaître le recul. L'arme est fixée dans un châssis mobile dans tous les sens, au moyen de trois vis de rappel.

P. **60.** Deux moutons pour éprouver les fourreaux de sabre.

P. **61.** Pied de France en laiton, donnant les divisions du pied sur une face et, sur l'autre, les calibres des bouches à feu et ceux des projectiles avec leurs poids (XVIIe siècle).

P. **62.** Règle-étalon.

P. **63.** Fléau de balance en fer forgé, époque de Louis XIV. Sur les deux faces on lit, incrusté en cuivre : *AN° 1700. Monsieur Jean Baptiste de Vigny, lieutenant général commandant l'artillerie de Flandre, Haynau, Artois, Picardie, Boullonnois, pays conquis et reconquis, Capitaine général des Bombardiers de France, m'a fait faire pour le service du Roy, l'an 1700.* Et sur le champ : *Le sieur Deronq Donicourt, Commissaire d'artillerie, l'an 1700.*

P. **64.** Romaine à cadran.

P. **65.** Dynamomètre de Régnier.

P. **66.** Tableau des règles et mesures :

1. Mètre en cuivre étalonné.

2. Mètre en cuivre poinçonné.

3 et 4. Deux pieds en cuivre de 14 pouces, le premier et le dernier divisés en points. Un des pieds est à talon mobile, l'autre à talon fixe. Celui-ci porte des dimensions de tarauds; il est daté 1765, l'autre de 1793.

5. Tringle en cuivre analogue, donnant les calibres des canons et des mortiers.

6. Compas à coulisse servant à mesurer les diamètres extérieurs des canons.

P. **67.** Tableau d'instruments vérificateurs :

1. Ancien compas à coulisse pour mesurer la distance des tourillons à la tranche de la bouche de la pièce.

2. Ancien compas à verge en bois, servant à mesurer des longueurs, des diamètres, etc.

3. Ancienne sonde graduée pour vérifier les culots des projectiles creux.

4. Règle double pour prendre les angles.

5. Instrument pour trouver le calibre des âmes. Un des sommets du losange est fixe, l'autre sommet glisse sur une règle qui porte les calibres.

6. Niveau pour la vérification des bouches à feu.

7. Pied de France du commencement du XVIIe siècle, donnant les diamètres des canons désignés par le poids du boulet, et en face le diamètre du boulet.

P. **68.** Ancien support à quatre branches pour la vérification des mortiers; système Gribeauval.

P. **69.** Instruments vérificateurs: deux compas d'épaisseur, deux calibres à coulisse, quatre doubles équerres portant les calibres des bouches à feu et mortiers, les poids et calibres des projectiles.

P. **70.** Neuf sommiers pour vérifier les distances des embases.

P. **71.** Instrument en cuivre à trois branches pour calibrer les canons et prendre le diamètre des boulets.

P. **72.** Vérificateur des coquilles pour les moulages en sable des boulets de 24.

P. **73.** Calibre à crans pour vérifier les lunettes des bombes de 32, 27, 22.

P. **74.** Calibres pour grandes et petites lunettes de vérification des calibres des obus de 16, 15, et des boulets de 24, 16, 12, 8 et 4 (1812).

P. **75.** Tableau d'instruments vérificateurs :

1. Sept calibres en acier pour vérifier les diamètres extérieurs des bouches à feu, à des distances indiquées dans les tables de construction.

2. Trois étoiles à un coulisseau mobile pour la vérification des chambres des mortiers.

3. Deux anciennes étoiles en cuivre à branches mobiles pour la vérification des chambres des mortiers, par Lamy à Strasbourg.

4. Étoiles mobiles pour la vérification des cylindres-calibres des boulets de 16 et 12.

P. **76.** Deux grands compas à verge pour mesurer la distance des tourillons.

P. **77.** Compas-étalon à coulisse pour vérifier les diamètres extérieurs des canons.

P. **78.** Équerre double pour la vérification des embases du canon de 16.

P. **79.** Tableau d'instruments vérificateurs :

1. Grand compas pour la vérification des projectiles creux.

2. Compas courbe en fer pour prendre les diamètres extérieurs et intérieurs.

3. Compas courbe, avec ses pointes de rechange, pour la vérification des projectiles creux.

4. Vérificateur pour l'œil des projectiles.

5. Ancien vérificateur pour le même emploi.

P. **80.** Chat hampé à cinq branches pour la recherche des soufflures dans l'âme des canons.

P. **81.** Plan-milieu hampé pour prendre, avec la cire, l'empreinte des soufflures reconnues par le chat hampé, avec ses pointes de rechange et sa clef.

P. **82.** Tableau des rondelles doubles pour la vérification des cylindres de 24, 16, 6 et 3.

P. **83.** Cylindres de réception des projectiles de 24, 16, 6 et 1 livre, et rondelles simples pour les grenades, balles de fer et de plomb.

P. **84.** Tableau de rondelles en cuivre pour vérification des lunettes des calibres des projectiles creux de 27, 22 et 16.

P. **85.** Tableau de rondelles en cuivre pour vérification des lunettes des calibres de 24, 16, 12, 8 et 4. Outre la rondelle-calibre, rondelles maxima et minima.

P. **86.** Modèle de l'étoile mobile, en usage en 1870, pour la vérification des bouches à feu, avec jeu de pointes de rechange et le T pour soutenir, dans l'âme de la pièce, la hampe de l'instrument.

P. **87.** Collection de douze lunettes servant à la vérification de l'étoile mobile qui précède.

P. **88.** Tableau de neuf lunettes en acier pour vérifier les pointes de l'ancienne étoile mobile à tambour.

P. **89.** Tableau de têtes d'étoiles mobiles à tambour des premiers modèles. Le tambour tourne sous l'action d'une ficelle enroulée; son arbre, fileté d'un côté, se meut dans un écrou fixe; l'autre extrémité de l'arbre sort, faisant pointe mobile.

P. **90.** Jeu de pointes de ces étoiles mobiles. Les unes sont terminées en pointe pyramidale, les autres en goutte de suif.

P. **91.** Ancienne tête d'étoile mobile; modèle étranger.

P. **92.** Anciens nécessaires de lunettes pour la vérification des mortiers-éprouvettes.

P. **93.** Tableau de douze carrés d'acier pour vérifier les pointes de l'étoile mobile du premier modèle de Gribeauval.

P. **94.** Instruments vérificateurs :

1. Huit carrés de vérification en cuivre pour l'étoile mobile de Gribeauval, avec de légères modifications.

2. Sonde pour vérifier la longueur des bouches à feu.

3. Anciens instruments de vérification pour le mortier-éprouvette.

4. Lunette à manche pour vérification de la coquille du boulet de 24.

5. Deux lunettes à vis de pression pour maintenir dans l'axe du mortier la tige carrée d'un instrument vérificateur du modèle qui suit.

P. **95.** Étoile modèle de Gribeauval, exécutée par M. Savart, à l'école d'artillerie et du génie, à Metz.

P. **96.** Petit modèle de l'étoile de Gribeauval pour la vérification des mortiers.

P. **97.** Deux étoiles mobiles du système Gribeauval, avec de légères modifications.

P. **98.** Tête d'ancienne étoile mobile, du système Gribeauval, à plan incliné.

P. **99.** Jeu de pointes de rechange de l'étoile mobile de Gribeauval.

P. **100.** Étoiles mobiles, du système Gribeauval, pour servir à la vérification des bouches à feu.

P. **101.** Étoile mobile pour la vérification des chambres des mortiers, par Diébolt, de Strasbourg.

P. **102.** Ancienne étoile-équerre à une seule pointe mobile pour la vérification des mortiers de 32.

P. **103.** Ancienne étoile mobile pour la vérification des

mortiers. Trois pointes sont mobiles; une règle, également mobile s'applique sur l'une des génératrices de l'âme.

P. **104.** Niveau pour la vérification des bouches à feu.

P. **105.** Lunette double pour la réception des projectiles. — Prise à Sébastopol.

P. **106.** Diverses échelles graduées propres aux calibres autrichiens, peints sur bois.

P. **107.** Instruments pour la vérification de l'intérieur des bouches à feu. Vérificateur de Désaguliers. — Provient de l'arsenal de Hanovre.

ARMES PORTATIVES.

P. **108.** Nécessaire de vérification pour le fusil modèle 1777.

P. **109.** Nécessaire de vérification pour le fusil modèle 1816.

P. **110.** Nécessaire de vérification pour le fusil d'artillerie, modèle 1816.

P. **111.** Nécessaire de vérification pour le mousqueton de cavalerie, modèle 1816.

P. **112.** Nécessaire de vérification pour le pistolet de cavalerie, modèle 1816.

P. **113.** Nécessaire de vérification pour le pistolet de gendarmerie, modèle 1816.

P. **114.** Nécessaires de vérification pour les vis de platine et de culasse, 1816.

P. **115.** Nécessaire de vérification pour le fusil d'infanterie, modèle 1822.

P. **116.** Nécessaire de vérification pour le mousqueton de gendarmerie, 1825.

P. **117.** Collection de cylindres pour la vérification des canons de fusil.

P. **118.** Nécessaire de vérification des armes blanches, modèles 1816 et 1822.

P. **119.** Nécessaire de vérification du sabre de cavalerie légère, modèle 1822.

P. **120.** Nécessaire de vérification du sabre d'infanterie, 1831.

P. **121.** Nécessaire de vérification du sabre de canonnier monté, modèle 1820, fabrication 1853.

P. **122.** Nécessaire de vérification du sabre de troupes à pied, modèle 1831, fabrication 1854.

P. **123.** Nécessaire de vérification pour les pierres à fusil, 1822.

P. **124.** Tableau offrant la baïonnette et la garniture du fusil dans les différents états de leur fabrication (modèles antérieurs à 1866).

P. **125.** Tableau offrant la platine et les vis dans les différents états de leur fabrication (modèles antérieurs à 1866).

P. **126.** Tableau offrant le canon de fusil et la culasse dans les différents états de leur fabrication (modèles antérieurs à 1866).

P. **127.** Tableau offrant le bois de fusil dans les différents états de sa fabrication. Bois entièrement fait à la mécanique. Invention du chevalier Pierre de Girard (1831).

Don de l'inventeur en 1834.

P. **128.** Tableau offrant le canon de fusil dans les différents états de sa fabrication, pour le damas et le ruban.

Don de M. Deuster, fabricant d'armes à Liège.

P. **129**. Tableau offrant les instruments pour la fabrication des pierres à fusil à silex; différents états de ces pierres pour les divers calibres; lunettes de vérification; rondelles de plomb embrassant la pierre dans les mâchoires du chien.

P. **130**. Tableau présentant la fabrication des cartouches métalliques.

Don de l'atelier de construction de Puteaux.

NOTICE

SUR LES DRAPEAUX ET DÉCORATIONS.

Au dernier chapitre du catalogue de 1862, sous la rubrique : *Instruments, machines, objets divers,* on voit portés six drapeaux-étendards ou parasols étrangers, et pas une enseigne européenne, bien que le Musée en possédât plus de 250 tant françaises qu'étrangères. C'est une omission que l'on a dû réparer dans le nouveau catalogue.

DRAPEAUX ÉTRANGERS.

A la veille de la Révolution de 1830, les trophées du Musée comprenaient :

6 drapeaux ou étendards venus de Strasbourg en.............................. 1817,

129 trophées retirés de la chapelle des Invalides en 1814, déposés on ne sait où jusqu'en .. 1827, et remis alors au Musée.

20 trophées donnés au Musée par le roi Charles X, qui les avait reçus, en mai............... 1830, d'un sieur Durand, qui était devenu possesseur de la collection du docteur baron Percy, lequel avait accompagné l'Empereur dans ses campagnes. On ne peut savoir exactement à quel titre il possédait ces vingt trophées.

Aux journées de 1830, 15 drapeaux disparaissent;

il en restait donc au Musée 140, lorsque, le 9 mai 1831, le Ministre de la guerre demanda au président du comité d'artillerie l'inventaire des drapeaux pris à l'ennemi existant au Musée, son intention étant de les faire verser aux Invalides. Après échange de lettres entre le Ministre et le président du comité, qui appuyait les protestations du conservateur du Musée, le Ministre décida que 110 trophées seraient versés aux Invalides et que les 30 autres resteraient la propriété du Musée[1].

Aujourd'hui, ces 30 trophées sont exposés dans la salle des chevaliers montés. Ils sont dans un état de conservation très suffisant, grâce à l'attention qu'on a de coller sur les parties qui se déchirent du taffetas teinté sur lequel on repeint le décor. Après soixante-quinze ans de soins constants donnés à ces glorieux souvenirs, on peut espérer qu'ils feront encore longtemps l'honneur de nos collections.

Pour les 21 trophées rapportés de nos guerres lointaines depuis une trentaine d'années, en Chine, Cochinchine, au Mexique, leur origine et leur date d'entrée ne font aucun doute. 6 figurent déjà à l'ancien catalogue, comme on vient de le rappeler.

DRAPEAUX FRANÇAIS.

Le Musée ne possède que 4 drapeaux ou étendards français antérieurs à la Révolution de 1789. On ne connaît les donateurs que de deux de ces enseignes si

(1) Le procès-verbal de réception de ces 110 drapeaux ou étendards par les Invalides existe aux archives du comité avec leur nomenclature individuelle. Il en est de même de toutes les pièces relatives à ce règlement définitif.

intéressantes. Pour toutes, d'ailleurs, on ignore comment elles ont été conservées jusqu'à nous.

Depuis le commencement du siècle, les drapeaux sont versés au Musée : 1° quand ils sont remplacés au corps par suite d'usure; 2° quand le modèle est changé; 3° quand un corps est supprimé. L'existant actuel serait énorme s'il n'y avait pas à en déduire ce qui a pu être détruit, brûlé par décision ministérielle, à la suite de chaque changement de gouvernement. On a retrouvé presque toutes les décisions prescrivant aux chefs de corps de verser aux directions d'artillerie leurs enseignes, pour qu'elles y fussent brûlées; mais il ne reste aucune trace d'une mesure semblable pour les drapeaux qui pouvaient avoir été antérieurement versés au Musée. Cependant il est de tradition que les drapeaux de la Restauration existant en 1830 au Musée, y ont été brûlés par ordre.

En effet, lorsqu'en 1820 les 86 légions départementales furent remplacées par 80 régiments, chaque légion comportant 3 bataillons ayant chacun son drapeau [1], il a dû être alors versé au Musée un total de 258 drapeaux. D'ailleurs, de 1820 à 1830, le Musée avait dû recevoir un certain nombre d'enseignes de régiments. Or il n'existe, depuis 1831, que 9 drapeaux ou étendards de la Restauration et 82 faces ou revers de drapeaux dédoublés, soit en tout 91. Il est vraisemblable qu'avant de procéder à la destruction des drapeaux du Musée, on en a dédoublé 91. L'ordre aurait donc ainsi reçu son exécution complète en apparence.

[1] Le premier bataillon avait un drapeau blanc; le deuxième un drapeau à deux triangles, l'un blanc, l'autre rouge; le troisième bataillon un drapeau à deux triangles, l'un blanc, l'autre vert.

De la première République et du premier Empire, il reste 10 drapeaux et 12 étendards. Pour 7 de ces enseignes, on connaît le donateur et la date d'entrée au Musée, toujours postérieure à 1830. Les renseignements particuliers pour ces 7 enseignes sont donnés dans ce catalogue.

De la royauté de 1830, il ne reste que 16 drapeaux ou étendards. On n'a pas pu retrouver l'ordre qui a dû être donné de détruire les enseignes du dernier règne existant au Musée en 1848, non plus que l'ordre de brûler les drapeaux qui étaient alors dans les corps; mais nous avons vu, du 4 février 1849, l'ordre du Ministre prévenant le président du comité que, sur la demande du colonel commandant le 47e de ligne, il a décidé que le drapeau de ce régiment ne serait pas brûlé, comme ayant été arboré le premier sur la brèche de Constantine, et qu'il serait versé au Musée d'artillerie, avec inscription de ce fait glorieux.

De la République de 1848, il ne reste que 9 enseignes.

Enfin, pour les drapeaux du second Empire, une circulaire ministérielle du 15 juillet 1871 prescrivit à tous les chefs de corps de verser leurs drapeaux à la direction d'artillerie la plus prochaine pour y être brûlés. Or, à cette date, toutes les collections du Musée étaient en caisse loin de Paris. Il n'y a donc pas eu lieu de donner l'ordre de détruire les 97 enseignes impériales que possédait alors le Musée et qui, pour la plupart versées de 1860 à 1862, avaient fait les campagnes de Crimée et d'Italie. Depuis, le Musée a reçu 10 enseignes ou fragments qui avaient échappé aux désastres de la dernière guerre.

Tel est l'historique d'ensemble des enseignes françaises et étrangères qui décorent les salles du Musée et dont le plus grand nombre ont été témoins de campagnes glorieuses pour nos armes.

En 1873, le colonel Le Clerc a reconstitué 31 oriflammes, bannières, drapeaux français, depuis l'oriflamme de Saint-Denis jusqu'aux drapeaux des campagnes de la République. Cette restitution des plus intéressantes complète la série de nos enseignes militaires, depuis les Carlovingiens jusqu'à nos jours.

ORDRES MILITAIRES.

Dans le même ordre d'idées, le colonel Le Clerc réunit les éléments d'une collection de croix, médailles, colliers des ordres militaires français depuis l'ordre de la Toison d'or, institué par Philippe le Bon de Bourgogne, en 1429, et l'ordre de Saint-Michel par Louis XI, en 1469, jusqu'aux médailles commémoratives de nos dernières campagnes : Tunisie, Tonkin, Madagascar. On a été parfois obligé de restituer par des *fac-simile* les décorations qu'on ne peut se procurer, ainsi les deux premières du xve siècle; mais cette impossibilité est tout exceptionnelle et le nombre des pièces vraies, aujourd'hui existantes, est de plus de 130. Quelques ordres, il est vrai, sont représentés par plusieurs exemplaires, mais tous différents, soit par la classe, soit par les modifications apportées par les changements de gouvernement. Il en est ainsi pour la Légion d'honneur, depuis la croix de chevalier jusqu'à celle de grand officier et depuis le Consulat jusqu'à la République actuelle.

En outre, on a réuni les modèles des décorations

ou médailles que nos officiers et soldats ont reçues des puissances étrangères auxquelles nous avons prêté le secours de nos armes, ainsi en Crimée, en Italie. . .

Cette précieuse collection s'enrichit encore tous les jours par les dons, soit de généreux collectionneurs, soit des héritiers d'officiers qui ont porté sur leur poitrine ces insignes militaires.

DRAPEAUX RESTITUÉS.

Les drapeaux restitués
se trouvent dans la salle des armures de droite.

ÉTENDARDS, BANNIÈRES, DRAPEAUX FRANÇAIS
DU IXe SIÈCLE À LA FIN DU XVIIIe,
RESTITUÉS PAR LE MUSÉE D'APRÈS MM. LE GÉNÉRAL SUZANNE, DESJARDINS, DE BOUILLET, ETC.

P. **131.** Étendard de Charlemagne, du IXe siècle.

P. **132.** Oriflamme de Saint-Denis, 1250.

P. **133.** Bannière du roi de France, vers 1250 (époque de saint Louis).

P. **134.** Bannière de saint Louis aux armes de France et de Castille (du chef de sa mère Blanche de Castille).

P. **135.** Bannière d'un grand feudataire, Amaury de Montfort, connétable, 1231.

P. **136.** Étendard de la guerre de Cent ans, rouge avec la croix blanche.

P. **137.** Bannière du roi de France, règne de Charles V.

P. **138.** Bannière de commune; ville de Paris, 1412.

P. **139.** Étendard de Jeanne d'Arc.

P. **140.** Bannière aux couleurs personnelles du roi Louis XII, 1507.

DRAPEAUX DES BANDES
PUIS RÉGIMENTS RÉGULIERS DEPUIS LOUIS XII.

P. **141.** Étendard des bandes de Picardie, 1512. Cette troupe, formée par Louis XI, au camp du Pont-de-l'Arche en 1480, fut le premier noyau de l'infanterie française. Cet étendard ou drapeau est au costume de guerre porté par le bas-officier des bandes de Picardie. Tous les drapeaux des autres bandes ou régiments eurent la même forme carrée, partagée par une croix blanche en quatre cantons, dont la couleur était différente pour chaque régiment.

P. **142.** Drapeau des gardes françaises (un des six régiments vieux, c'est-à-dire de ceux qui étaient entretenus par le roi à la fin du XVIe siècle). Ce régiment date de 1563.

P. **143.** Drapeau du régiment de Picardie, formé en 1569. C'est un des six régiments vieux.

P. **144.** Drapeau du régiment de Piémont, formé en 1569. Ce régiment conserve le drapeau des bandes de delà les monts, ou du Piémont. C'est un des six régiments vieux.

P. **145.** Drapeau du régiment de Champagne, formé en 1569, provenant des bandes qui, sous la conduite du duc de Guise, défendirent Metz contre Charles-Quint. C'est un des six régiments vieux.

P. **146.** Drapeau du régiment de Navarre, formé avec les gardes du roi de Navarre. La cravate blanche est le signe du parti protestant. Ce régiment fut définitivement organisé en 1589. C'est un des régiments vieux.

P. **147.** Drapeau du régiment de Normandie, formé en 1561 par Boniface de la Môle. La cravate verte est le signe du parti de la Ligue. C'est un des six régiments vieux.

P. **148.** Drapeau du régiment de Flandre; il reçut ce nom

en 1762 et fut créé en 1597, sous le nom de Sault, avec les gardes de Lesdiguières.

P. **149.** Drapeau du régiment d'Auvergne, lequel reçut ce nom en 1635; il fut d'abord appelé Bourg-de-Lespinasse, du nom de son premier colonel, qui se rallia à Henri IV. Le chevalier d'Assas servit dans ce régiment.

P. **150.** Drapeau du régiment de Poitou, qui reçut ce nom en 1682. Il fut levé par César de Choiseul, comte d'Hôtel, sous le nom d'Hôtel, en 1616.

P. **151.** Drapeau du régiment de Condé, qui fut créé en 1644. La cravate indique l'époque de 1651, où ce régiment, pendant les troubles de la Fronde, suivit le prince de Condé.

P. **152.** Drapeau du régiment du Roi, qui fut créé en 1663. Il est représenté en 1669, au moment où il reçut les restes du régiment de Lorraine.

P. **153.** Drapeau de la compagnie colonelle générale, compagnie qui était, dans un certain nombre de régiments, sous l'autorité immédiate du colonel général de l'infanterie. Dans ce drapeau, les cantons de couleur du drapeau du régiment sont remplacés par des cantons blancs. Mais la croix conserve les ornements qui pouvaient décorer la croix du drapeau du régiment. C'est ici le drapeau colonel du régiment du Roi.

P. **154.** Drapeau du régiment de Beauce, créé en 1684; cordon aux couleurs de La Tour du Pin, colonel de ce régiment, en 1762.

P. **155.** Drapeau colonel du régiment de Beauce ou de tout autre régiment dont la croix est simplement blanche.

P. **156.** Drapeau du régiment Auxerrois. Ce régiment fut formé en 1776 par le dédoublement du régiment de la Marine. Représenté ici à la date du 22 octobre 1790, où paraît le décret qui attribue la cravate tricolore à tous les drapeaux.

P. 157. Drapeau du district de Saint-Germain-des-Prés, 1789 (Garde nationale).

P. 158. Drapeau de 1791. Le 30 juin 1791, un décret modifie le drapeau colonel en y ajoutant une bordure rouge et bleue et un quartier tricolore.

P. 159. Drapeau en 1794. Par décret du 15 février 1794, la Convention adopte le drapeau aux trois couleurs, à bandes verticales. Mais les corps français continuèrent pendant longtemps à se distinguer entre eux par les dispositions très variées des trois couleurs, ainsi : voir au Musée les drapeaux et étendards authentiques conservés.

P. 160. Drapeau de la 32e demi-brigade, complètement différent du modèle de 1794.

P. 161. Drapeau de la 12e demi-brigade, complètement différent du modèle de 1794.

DRAPEAUX FRANCAIS ANTÉRIEURS À 1789.

Les drapeaux français
sont répartis dans toutes les salles du Musée.

P. **162.** Drapeau du régiment de Bourgogne, levé le 20 mars 1635 par Charles de Damas, comte de Chalançay, licencié le 12 décembre 1659. Il est de soie blanche encadrée de soie rouge et porte brodés un cavalier et les bâtons noueux de la maison de Bourgogne.

P. **163.** Étendard de la fin du règne de Louis XIV, en soie bleue, portant un soleil brodé d'or.

Don de M. Dupont-Auberville.

P. **164.** Étendard de la compagnie des gendarmes du Dauphin (règne de Louis XV).

Don de M. le comte de Belleval.

P. **165.** Drapeau du régiment suisse de Vatteville, au service de la France sous Louis XVI. La croix blanche partage le drapeau en quatre cantons. Dans chacun d'eux, dix flammes ondées jaunes, noires et rouges. C'est le modèle de 1738.

DRAPEAUX ET ÉTENDARDS.

PREMIÈRE RÉPUBLIQUE ET EMPIRE.

P. **166.** Drapeau d'honneur offert au général Augereau par le Directoire exécutif, 1792.

Don de Mme la comtesse Sainte-Aldegonde, le 3 novembre 1858.

P. **167.** Drapeau de la 9e demi-brigade, 1792. Remis au

Musée le 17 septembre 1858; avait été caché par le sergent-major Paul Borde, au moment où les drapeaux de la République allaient être brûlés par ordre de l'Empereur, en janvier 1805.

P. **168.** Drapeau de la 80e demi-brigade, 1796.

Don de M. Wattelin, le 15 avril 1884.

P. **169.** Drapeau du 123e régiment d'infanterie (règne de Napoléon Ier). Remis au Musée le 31 août 1842.

P. **170.** Drapeau du 108e régiment d'infanterie (règne de Napoléon Ier). Pas de trace de l'entrée au Musée.

P. **171.** Drapeau du 6e régiment d'infanterie légère (règne de Napoléon Ier).

Don de Napoléon III, le 9 août 1866.

P. **172.** Drapeau du 85e régiment d'infanterie (règne de Napoléon Ier). Pas de trace de l'entrée au Musée.

P. **173.** Drapeau du 2e bataillon des gardes nationales de Roanne (règne de Napoléon Ier). Pas de trace de l'entrée au Musée.

P. **174.** Drapeau du 126e régiment d'infanterie (règne de Napoléon Ier). Remis au Musée le 31 août 1842.

P. **175.** Drapeau du régiment d'artillerie de la Légion italienne (règne de Napoléon Ier). Pas de trace de l'entrée au Musée.

ETENDARDS DE LA PREMIERE RÉPUBLIQUE.

P. **176.** Étendard du 1er escadron des guides.

P. **177.** Étendard du 2e escadron des guides.

P. **178.** Étendard du 3e escadron des guides.

P. **179.** Étendard du 4e escadron des guides.

P. **180.** Étendard de la gendarmerie nationale.

P. **181.** Étendard de la gendarmerie nationale.

P. **182.** Étendard de l'artillerie des guides.

P. **183.** Étendard des canonniers du port de Saint-Malo.

ÉTENDARDS SOUS LE PREMIER EMPIRE.

P. **184.** Étendard du 10ᵉ régiment de hussards.

P. **185.** Étendard du 23ᵉ régiment de dragons.

P. **186.** Sous le même numéro, deux étendards du 4ᵉ régiment de dragons. Les aigles sont du second Empire.

P. **187.** Étendard de l'artillerie à cheval de la garde impériale.

Don du lieutenant général baron Duchand de Sancey, grand officier de la Légion d'honneur, ancien colonel de l'artillerie à cheval de la garde impériale, le 15 novembre 1847.

DRAPEAUX DE 86 LÉGIONS.

RÈGNE DE LOUIS XVIII, DE 1815 À 1820.

P. **188.** Drapeau de la légion du Doubs.

P. **189.** Drapeau de la légion de Maine-et-Loire.

P. **190.** Drapeau de la légion du Cher.

P. **191.** Sous le même numéro, vingt faces de drapeaux de légions.

P. **192.** Sous le même numéro, trente-neuf revers de drapeaux des légions de Loir-et-Cher, Creuse, Puy-de-Dôme, Puy-de-Dôme, Landes, Deux-Sèvres, Isère, Loire-Inférieure, Eure, Aisne, Haute-Marne, Doubs, Var, Hautes-Alpes, Orne, Pyrénées-Orientales, Ain, Gers, Hérault, Landes, Bas-Rhin, Haute-Vienne, Côtes-du-Nord, Charente-Inférieure, Somme, Vendée,

Indre-et-Loire, Loire, Ariège, Aube, Seine, Manche, Lot, Gard, Dordogne, Ille-et-Vilaine, Meuse, Jura, Hautes-Pyrénées.

DRAPEAUX DE RÉGIMENTS.

RÈGNE DE LOUIS XVIII, DE 1820 À 1824.

P. **193.** Drapeau du 2e régiment d'artillerie à pied.

P. **194.** Drapeau du 2e régiment du génie.

P. **195.** Face du drapeau de l'artillerie à pied.

P. **196.** Étendard des chasseurs de la Vienne.

ÉTENDARDS DE CAVALERIE.

RÈGNE DE LOUIS XVIII.

P. **197.** Étendard du 2e régiment de la Reine (2e chasseurs).

P. **198.** Étendard des dragons du Rhône.

P. **199.** Étendard du train d'artillerie de la garde royale.

REVERS DES DRAPEAUX DE RÉGIMENTS.

RÈGNE DE LOUIS XVIII, DE 1820 À 1824.

P. **200.** 1er régiment de la garde royale.

P. **201.** 6e de ligne.

P. **202.** 9e de ligne.

P. **203.** 24e de ligne.

P. **204.** 26e de ligne.

P. **205.** 34e de ligne.

P. **206.** 40e de ligne.

P. **207.** 44e de ligne (partie flottante).

P. **208.** 69e de ligne.

P. **209.** 75e de ligne.

P. **210.** 78e de ligne.

P. **211.** 79e de ligne.

P. **212.** 82e de ligne.

P. **213.** 85e de ligne.

P. **214.** 88e de ligne.

P. **215.** 4e d'infanterie légère.

P. **216.** 6e d'infanterie légère.

P. **217.** 10e d'infanterie légère.

P. **218.** 14e d'infanterie légère.

P. **219.** Régiment de Metz, corps royal du génie.

P. **220.** 1er régiment du génie.

DRAPEAUX DE L'INFANTERIE.

RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

P. **221.** 1er de ligne (le coq dans une couronne).

P. **222.** 1er de ligne (sans couronne).

P. **223.** 11e de ligne.

P. **224.** 25e de ligne.

P. **225.** 67e de ligne.

P. **226.** École spéciale militaire.

P. **227.** Légion étrangère.

P. **228.** Chasseurs Basques (1846).

P. **229.** Drapeau du 47e de ligne, qui a *été* arboré le premier sur la brèche de Constantine. Le Ministre de la guerre, en février 1849, sur la demande du colonel commandant le 47e de ligne, décide que son drapeau ne sera pas brûlé, qu'il sera versé au Musée d'artillerie, avec mention de ce fait glorieux.

ÉTENDARDS DE CAVALERIE.

RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE.

P. **230.** 1er régiment de cuirassiers.

P. **231.** 1er régiment de cuirassiers.

P. **232.** 1er régiment de hussards.

P. **233.** 10e régiment de chasseurs.

P. **234.** 13e régiment de chasseurs.

P. **235.** 14e régiment de chasseurs.

P. **236.** 15e régiment de chasseurs.

DRAPEAUX D'INFANTERIE.

RÉPUBLIQUE DE 1848.

P. **237.** 23e de ligne.

P. **238.** 34e de ligne.

P. **239.** 53e de ligne.

P. **240.** 69e de ligne.

ÉTENDARDS DE CAVALERIE.

RÉPUBLIQUE DE 1848.

P. **241.** 1er régiment de chasseurs.

P. **242.** 15e régiment de chasseurs.

P. **243.** 3e régiment de hussards.

P. **244.** 5e régiment de dragons.

P. **245.** Escadrons du train des parcs d'artillerie; portant dans les angles le chiffre L. N. du président en 1850; l'aigle a été mise ultérieurement.

DRAPEAUX D'INFANTERIE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **246.** 2e de ligne.

P. **247.** 5e de ligne.

P. **248.** 6e de ligne.

P. **249.** 6e de ligne (partie flottante).

P. **250.** 7e de ligne (partie flottante).

P. **251.** 8e de ligne.

P. **252.** 9e de ligne.

P. **253.** 11e de ligne.

P. **254.** 14e de ligne.

P. **255.** 15e de ligne.

P. **256.** 18e de ligne.

P. **257.** 20e de ligne.

P. **258.** 20e de ligne (partie flottante).

P. **259.** 21e de ligne.

P. **260.** 23e de ligne.

P. **261.** 25e de ligne.

P. **262.** 26e de ligne.

P. **263.** 27e de ligne.

P. **264.** 29ᵉ de ligne (partie flottante).

P. **265.** 30ᵉ de ligne.

P. **266.** 33ᵉ de ligne.

P. **267.** 34ᵉ de ligne.

P. **268.** 37ᵉ de ligne.

P. **269.** 38ᵉ de ligne.

P. **270.** 39ᵉ de ligne.

P. **271.** 40ᵉ de ligne.

P. **272.** 41ᵉ de ligne.

P. **273.** 42ᵉ de ligne.

P. **274.** 43ᵉ de ligne (partie flottante).

P. **275.** 44ᵉ de ligne.

P. **276.** 45ᵉ de ligne.

P. **277.** 49ᵉ de ligne.

P. **278.** 51ᵉ de ligne.

P. **279.** 53ᵉ de ligne.

P. **280.** 55ᵉ de ligne.

P. **281.** 56ᵉ de ligne.

P. **282.** 61ᵉ de ligne.

P. **283.** 62ᵉ de ligne.

P. **284.** 64ᵉ de ligne.

P. **285.** 65ᵉ de ligne.

P. **286.** 70ᵉ de ligne.

P. **287.** 72ᵉ de ligne.

P. **288.** 73ᵉ de ligne.

P. **289.** 74ᵉ de ligne (partie flottante).

P. **290.** 78ᵉ de ligne.

P. **291.** 85ᵉ de ligne.

P. **292.** 90ᵉ de ligne.

P. **293.** 97ᵉ de ligne.

P. **294.** 99ᵉ de ligne (partie flottante).

P. **295.** 101ᵉ de ligne.

P. **296.** 102ᵉ de ligne.

P. **297.** 103ᵉ de ligne.

DRAPEAUX D'INFANTERIE LÉGERE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **298.** 1ᵉʳ léger.

P. **299.** 3ᵉ léger.

P. **300.** 8ᵉ léger.

P. **301.** 13ᵉ léger.

P. **302.** 14ᵉ léger.

P. **303.** 15ᵉ léger.

P. **304.** 16ᵉ léger.

P. **305.** 17ᵉ léger.

P. **306.** 18ᵉ léger.

P. **307.** 23ᵉ léger.

P. **308.** 24ᵉ léger.

DRAPEAUX DES CORPS SPÉCIAUX D'INFANTERIE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **309.** Régiment des sapeurs-pompiers de Paris (sans aigle).

P. **310.** Bataillon des chasseurs à pied (décoré).

P. **311.** École spéciale militaire.

P. **312.** 3ᵉ régiment de zouaves.

P. **313.** Infanterie de la garde de Paris.

P. **314.** Régiment de tirailleurs algériens.

P. **315.** 2ᵉ régiment de tirailleurs algériens.

P. **316.** 2ᵉ régiment de tirailleurs algériens.

P. **317.** 1ᵉʳ régiment étranger.

P. **318.** 2ᵉ régiment de la légion étrangère.

DRAPEAUX DE LA GARDE IMPÉRIALE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **319.** Gendarmerie à pied.

P. **320.** Régiment de zouaves.

P. **321.** Bataillon de chasseurs à pied (décoré).

P. **322.** Régiment de zouaves.

P. **323.** 1ᵉʳ régiment de grenadiers.

P. **324.** 2ᵉ régiment de grenadiers.

P. **325.** 3ᵉ régiment de grenadiers.

P. **326.** 1ᵉʳ régiment de voltigeurs.

P. **327.** 2ᵉ régiment de voltigeurs.

P. **328.** 1ᵉʳ régiment de voltigeurs.

P. **329.** 2ᵉ régiment de voltigeurs.

P. **330.** 3ᵉ régiment de voltigeurs.

P. **331.** 4ᵉ régiment de voltigeurs.

ETENDARDS DE CAVALERIE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **332.** 3e chasseurs.

P. **333.** 2e hussards.

P. **334.** Régiment de carabiniers.

P. **335.** 1er régiment de carabiniers.

P. **336.** 2e régiment de carabiniers.

P. **337.** Cavalerie de la garde de Paris.

ÉTENDARDS DE LA GARDE IMPÉRIALE.

RÈGNE DE NAPOLÉON III.

P. **338.** Régiment des guides.

P. **339.** Régiment de dragons.

P. **340.** Régiment de chasseurs.

P. **341.** Régiment de cuirassiers.

P. **342.** 2e régiment de cuirassiers.

DRAPEAUX, ÉTENDARDS, AIGLES.....

DU SECOND EMPIRE,

RENTRÉS AU MUSÉE DEPUIS 1871.

P. **343.** Aigle du 30e régiment de ligne, sauvée à Sedan. Versée au Musée par dépêche ministérielle du 29 juillet 1876.

P. **344.** Drapeau du 49e de ligne. Versé au Musée par dépêche ministérielle du 29 juillet 1876.

P. **345.** Drapeau du 83e de ligne. Versé au Musée par dépêche ministérielle du 25 août 1884.

P. **346.** Lambeau du drapeau du 68e régiment d'infanterie de ligne, racheté en Allemagne et déposé au Musée par ordre du Ministre de la guerre du 14 avril 1881.

P. **347.** Aigle et fragment du drapeau du 8e cuirassiers, versés au Musée par dépêche ministérielle du 6 juin 1878.

P. **348.** Étendard du 6e régiment de cuirassiers, versé au Musée par dépêche ministérielle du 26 février 1880.

P. **349.** Étendard du 4e régiment de cuirassiers, versé au Musée par dépêche ministérielle du 26 février 1880.

P. **350.** Étendard du 7e régiment de chasseurs (la cravate manque). Versé au Musée par dépêche ministérielle du 26 février 1880.

P. **351.** Cravate du drapeau du 78e régiment d'infanterie de ligne, sauvée à Sedan par Bergogne (Étienne), soldat au 78e, remise en septembre 1888 au maire de Bayac, chef de bataillon en retraite. Versée au Musée par dépêche ministérielle du 28 novembre 1888.

P. **352.** Fragment de la partie flottante du drapeau du bataillon de chasseurs à pied de la garde (très incomplet). Versé au Musée par dépêche ministérielle du 31 mars 1889.

SÉRIE DES ENSEIGNES DE DRAPEAUX ET ÉTENDARDS RÉDEPUIS LA PUBLIQUE DE 1792 JUSQU'À 1880.

P. **353.** Enseigne d'un étendard de la République de 1792.

P. **354.** Projet d'aigle pour drapeau d'infanterie, au commencement du premier Empire.

P. **355.** Aigle du 2e régiment de grenadiers de la garde impériale, sous Napoléon Ier.

P. **356.** Aigle du 25e régiment de ligne, sous le premier Empire.

P. **357.** Aigle du premier Empire, portant le n° 5. — Trouvée dans la rivière du Doubs après les invasions de 1814-1815.

Don de M. Meines, maire de l'Isle-sur-le-Doubs.

P. **358.** Deux enseignes de drapeaux sous la Restauration.

P. **359.** Coq du 26ᵉ régiment de ligne. Drapeaux français de 1830 à 1848.

P. **360.** Enseigne de drapeau (coq gaulois), en bronze doré (République de 1848). L'époque est indiquée par la devise *Liberté*, en relief sur le caisson.

P. **361.** Lance de drapeau de la République de 1848. Porte le millésime 1848.

P. **362.** Aigle du 5ᵉ chasseurs à cheval, sous la Présidence, en 1849.

P. **363.** Aigle en aluminium de la garde de Paris, de 1861 à 1870.

P. **364.** Aigle du 30ᵉ de ligne, déjà portée au n° 343 comme ayant été sauvée à Sedan.

P. **365.** Enseigne de drapeau, de 1870 à 1880.

P. **366.** Enseigne de drapeau, depuis 1880.

DRAPEAUX DE LA GARDE NATIONALE.

P. **367.** Vᵉ arrondissement de Paris, 2ᵉ bataillon (ancien 59ᵉ).

P. **368.** 151ᵉ, 160ᵉ (République de 1848).

P. **369.** 90ᵉ bataillon de la Seine (République de 1848).

P. **370.** 113ᵉ bataillon de la Seine (République de 1848).

P. **371.** Bataillon de Vitry-le-François (République de 1848).

P. **372.** Bataillon du Loiret (République de 1848).

GARDE NATIONALE DE PARIS EN 1870.

P. **373.** 85ᵉ bataillon de Paris, 1870.

DRAPEAUX, BANNIÈRES ET ÉTENDARDS DIVERS.

P. **374.** Drapeau de 1619, sous la régence de Marie de Médecis, mère de Louis XIII. Les Grisons étaient en guerre avec leurs voisins d'Italie et le Pape. Richelieu accorda aux Grisons la protection de la France en disant qu'il fallait être plus catholique que le Pape. Marie de Médicis leur envoya ce drapeau avec cette devise : *Si Dieu est pour nous, qui peut être contre nous.*

P. **375.** Bannière de la Sainte-Alliance. Soie jaune dans une couronne de feuilles de laurier et de chêne. Sur une épée en pal, un écu azur broché blanc à trois fleurs de lis, et en fasce, trois écus aux armes de Russie, d'Autriche et de Prusse, avec les initiales des trois souverains alors régnants; sous l'écu la légende : *Unis pour le bonheur du monde.*

P. **376.** Étendard de fantaisie de la Restauration, bleu et blanc. Sur la face un écu : écartelé au premier et quatrième d'argent au chevron d'azur chargé de quatorze besants d'or, et au deuxième et troisième de France. Sous l'écu les ordres de Saint-Michel, Saint-Louis et du Lys. Sur le revers on lit : *Valeur, fidélité, honneur, loyauté.*

P. **377.** Drapeau tricolore portant : *République française, au prince Louis-Napoléon Bonaparte,* et : *Dieu protège la France,* et dans les cantons du bas les armes de la ville de Lyon.

P. **378.** Drapeau du 54ᵉ régiment d'infanterie de marche en 1870, brodé par les femmes de Bitche aux armes de la ville avec cette légende : *La ville de Bitche à ses défenseurs, 6 août 1870, 12 mai 1871.* Déposé au Musée d'après la de-

mande de M. le colonel Teyssier qui commandait cette place, et après ordre ministériel.

P. **379.** Drapeau des francs-tireurs volontaires de Frouard, 1870-1871.

DRAPEAUX ÉTRANGERS.

Les drapeaux étrangers se trouvent presque tous dans la salle des armures de droite.

P. **380.** Drapeau des Grisons à l'époque de Louis XI. Le canton des Grisons combattit sous ce drapeau Charles le Téméraire, qui fut vaincu à la bataille de Morat en 1476. Après la victoire, on fit hommage de ce drapeau au chef des Grisons qui s'était distingué dans la bataille. Un de ses descendants s'est défait de ce trophée dont il ne connaissait pas la valeur.

P. **381.** Deux drapeaux autrichiens pareils. A deux cantons bleus décorés de flammes jaunes, et deux autres cantons jaunes à flammes bleues, aux armes de l'Empire et aux chiffres de Charles VII. Milieu du XVIIIe siècle.

P. **382.** Étendard autrichien de cavalerie, en soie jaune; bordure composée de dentelés alternativement rouge, or, noir et argent. Sur l'aigle impériale les initiales de François II et au revers, celles de Marie-Thérèse. Fin du XVIIIe siècle.

P. **383.** Drapeau autrichien en soie jaune, aux armes de l'Empire, sur les deux faces; la bordure en dentelés alternativement rouge, or, noir et argent. Sur les aigles les armes de la maison d'Autriche.

P. **384.** Drapeau bavarois d'infanterie en soie jaune à la bordure fuselée bleu et blanc. Aux angles : les armes du duché de Bavière et du Palatinat du Rhin. Armes de Bavière au

milieu du drapeau, sous le bonnet d'électeur, et sous les armes un lion couché, et enfin la devise : *Dominus virtutum, nobiscum.*

P. **385.** Drapeau bavarois en taffetas, probablement autrefois bleu, avec bordure blanche. Au centre les armes de Bavière et du Palatinat du Rhin; les armes d'un modèle beaucoup plus petit que dans l'autre drapeau bavarois.

P. **386.** Drapeau bavarois du même modèle que le drapeau précédent. L'écu du centre est remplacé par l'image d'une Vierge en broderie, tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Au-dessus de la Vierge on lit : *Sub tuum præsidium virgo gloriosa.*

P. **387.** Sous le même numéro deux drapeaux portugais (Royal-infanterie) pareils. Le taffetas en seize trapèzes blancs et bleus alternativement. Croix de Saint-André blanche. Au centre les armes du Portugal, sous la couronne fermée.

P. **388.** Drapeau portugais (Royal-infanterie). Les seize trapèzes sont bleus, blancs et rouges. La croix à branches inversement bleues et blanches. Au centre les armes du Portugal sous la couronne fermée, et environnées de palmes d'or.

P. **389.** Sous le même numéro deux drapeaux espagnols pareils. Aux bâtons noueux rouges en croix de Saint-André, les bâtons terminés chacun par un écu. Dans deux de ces écus un plus petit en losange aux armes d'Aragon accostées de deux LL (*Leale,* loyal) qui est les armes de Valence. Les deux autres écus donnent probablement des armes de villes ou provinces.

P. **390.** Drapeau espagnol d'infanterie en soie blanche. Sur les bâtons noueux rouges en croix de Saint-André, les armes d'Espagne. Sur le tout les armes de Léon et de Castille, et sur le tout du tout les armes de Bourbon. L'écu entouré du collier de la Toison d'or et de quatre petits drapeaux rouges. Enfin, l'une des branches de la croix de Saint-André est terminée par les mêmes armes de Valence que dans le drapeau précédent, et l'autre branche par des armes provinciales.

P. 391. Drapeau d'infanterie aux armes d'Espagne, sans croix de Saint-André. Dans les quatre cantons, les écus terminés comme dans les drapeaux précédents par des armes provinciales.

P. 392. Drapeau d'infanterie espagnole aux armes d'Espagne. Semblable au précédent sauf que le premier bâton est terminé par les armes d'Aragon, l'autre par des armes de villes ou provinciales.

P. 393. Drapeau d'infanterie espagnole. Le fond a vingt-quatre flammes partant du centre, bleues, blanches et jaunes; sur le tout, la croix de Saint-André, rouge portant à la croisée un cerf courant, et terminé par des armes de villes ou provinces.

P. 394. Drapeau espagnol en soie blanche. Au centre, sur un tableau la Vierge (del Pilar), vierge du pilier de Sarragosse.

P. 395. Drapeau espagnol de l'artillerie royale. En soie bleue, portant les bâtons noueux en croix de Saint-André, rouge. Aux angles un trophée composé de mortiers, de canons montés sur leurs affûts, au-dessous des armes d'Espagne couronnées. Sur un ruban, on lit : *Réal artillerie.*

P. 396. Deux drapeaux de l'électeur et prince du Saint-Empire romain, archevêque de Mayence au XVIIe siècle. D'un côté, les armes de l'électeur ayant pour soutiens deux lions, brodées en fort relief en or, argent et crins, sur taffetas façonné. Sur un ruban, on lit : *Pro Deo, Cesare et Imperio.* Le revers est bordé de la même façon, sur un fond bleu. Au bas, un lion couché sur un trophée composé d'un côté, d'armes, et de l'autre côté, d'attributs d'église, et s'appuyant sur la roue de Mayence; au-dessus, au milieu de nuages un triangle inscrivant Jehova, et à gauche : *Adjutor es tu Domine.* Un des drapeaux montre la face et l'autre le revers. Pièces d'une richesse et d'une exécution merveilleuses; du milieu du XVIIe siècle.

P. 397. Drapeau prussien d'infanterie; en taffetas bleu.

Dans une couronne de palmes d'or et sous la couronne royale le chiffre du roi Frédéric. Huit flammes aux quatre angles et au milieu des quatre côtés.

P. 398. Quatre drapeaux prussiens d'infanterie. Dans une couronne de lauriers verts, l'aigle de Prusse sous la devise : *Pro gloria et patria.* Le tout sous la couronne royale. Aux quatre angles, le chiffre du roi Frédéric, sous la couronne royale. Quatre flammes noires ou or, au milieu des quatre côtés. Ces quatre drapeaux sont le premier : de couleur rouge ; le second et le troisième couleur bleu clair ; le quatrième a été probablement aussi bleu clair. Le médaillon du centre qui porte l'aigle est d'une couleur différente de celle de l'ensemble du drapeau, qui est encore décoré, dans chaque angle, par un secteur d'une autre couleur.

P. 399. Étendard prussien de cavalerie, fond blanc, médaillon bleu entouré de feuilles de laurier d'or sous la couronne royale. Dans le médaillon l'aigle de Prusse avec la devise : *Pro gloria et patria.* Dans les quatre angles, le chiffre du roi Frédéric entouré de lauriers et sous couronne. L'étendard est à deux pointes et bordé d'un dentelé rouge. Trois flammes d'or sur les trois grands côtés.

P. 400. Autre étendard prussien ne différant du précédent que par les couleurs du fond et du médaillon qui sont inverses, et par la devise au-dessus de l'aigle : *Non soli cedit.* Le chiffre des angles est celui de Frédéric-Guillaume.

P. 401. Étendard russe de cavalerie. Satin jaune à l'aigle éployée à deux têtes. Sur le ruban bleu, en lettres rouges, il est écrit en russe : *Garde du corps, régiment à cheval.* Au revers : *Escadron de réserve.*

P. 402. Sous le même numéro, deux guidons turcs à queue de cheval, aux signes distinctifs du Vizir.

P. 403. Sous le même numéro, deux étendards indiens

donnés à l'empereur Napoléon III par un prince indien, en 1867. En tissu végétal, brodé d'or et décoré de feuillages et fleurs en clinquant vert et rose. Volants de soie tricolore, comme la hampe terminée par une aigle de fabrication indienne, ainsi que le reste. Sur l'étendard, sont brodés en or les chiffres de l'Empereur et de l'Impératrice, sous une couronne.

P. **404.** Drapeau de janissaires (commencement du XIXe siècle) en faille rouge. Bordure verte, et bande verticale de même couleur recoupant le drapeau parallèlement à la hampe. Dix médaillons brochés d'or avec inscriptions turques; deux portent le croissant. Au bout de la hampe une enseigne en cuivre ciselé et doré. Longueur, 3 m. 60; largeur, 2 m. 50.

P. **405.** Drapeau persan en taffetas rouge, tramé or et argent. Bordure taffetas vert. Cinq rosaces décorées de caractères et de dessins orientaux. Longue hampe très élégante ornée de franges et de glands à pompons. Dimensions, 1 m. 90 sur 1 m. 30.

DRAPEAUX PRIS À L'ENNEMI.

GUERRES LOINTAINES.

Ces drapeaux sont répartis dans plusieurs salles.

P. **406.** Drapeau chinois de mandarin. Triangulaire, en beau satin, vert, au dragon à une tête, brodé en or. Bordure en soie rouge, tailladée parallèlement et perpendiculairement à la hampe. Grand côté de 2 m. 25, petit côté de 1 m. 75.

P. **407.** Autre drapeau chinois de mandarin du même modèle; seulement de dimensions plus fortes : 3 m. 25 et 2 m. 25. Les couleurs sont d'ailleurs très éteintes.

P. **408.** Sous le même numéro, neuf étendards cochinchinois, pris sur le rebelle Axoa. Huit triangulaires en coton

rouge, blanc ou noir, avec bordure d'une autre couleur. Un seul n'a pas de bordure; il porte des caractères et une figure de femme; sur un autre blanc à bordure bleue, une figure d'archer. Enfin, le neuvième est carré, rouge avec une bordure blanche.

Don de M. l'Amiral président de la commission permanente des colonies.

P. 409. Fanion de commandement du général mexicain Casado, pris le 13 juillet 1864 par la contre-guérilla du colonel du Pin, dans la Huesteca, à la suite du combat de Tantina où Casado a été tué. Au milieu de l'étendard noir une tête de mort, et deux os en croix. Au-dessus : *Federacion o Muerte*, et au dessous : *Viva la constitucion de 1857*.

Don de M. le Ministre de la guerre.

ORDRES MILITAIRES, CROIX, MÉDAILLES.

Tous ces objets se trouvent dans une vitrine
de la salle de droite des armes portatives.

P. **410.** Croix de l'ordre de Saint-Michel, la croix seule; ordre fondé à Amboise par Louis XI, le 1er août 1469; en or à huit pointes émaillées de blanc, cantonnées de quatre fleurs de lis. En cœur une médaille représentant saint Michel foulant le dragon. Cette croix était attachée à un long ruban noir et portée en écharpe. Celle-ci est de l'époque de Louis XVIII.

P. **411.** Collier de l'ordre de Saint-Michel créé par Louis XI, le 1er août 1469; en cuivre doré. (*Fac-simile* exécuté par le Musée.)

P. **412.** Médaille de l'ordre de Saint-Michel. Règne de Louis XV. (*Fac-simile* galvano).

P. **413.** Collier de la Toison d'or créé par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en 1429. Il se compose d'une toison d'or suspendue à un collier formé de briquets et de pierres à feu desquelles s'échappent des flammes. Le nombre des chevaliers fut successivement de vingt-quatre et trente, et Charles-Quint le porta à cinquante et un. Dans la suite il devint illimité (fabrication moderne, cuivre).

P. **414.** Croix de la confrérie de Saint-Sébastien ou chevaliers de l'arc et de l'arbalète, ordre créé au XIIIe siècle. Cet exemplaire serait des premières années du XVIIIe siècle. On portait la croix suspendue à la boutonnière par un ruban ponceau, liséré blanc.

P. **415.** Collier de l'ordre du Saint-Esprit créé par Henri III

en 1579, le jour de la Pentecôte. Composé alternativement de la lettre H, d'une fleur de lis à flammes et d'un trophée d'armes. A ce collier pendait la croix de l'ordre. Fabrication moderne, en cuivre.

P. **416**. Sceau de l'ordre du Saint-Esprit exécuté par Germain Pilon (en bronze).

Don de M. Benjamin Fillon.

P. **417**. Plaque de l'ordre du Saint-Esprit. Croix à quatre branches en étoffe, brodée d'argent avec fleur de lis, dans les quatre cantons. Au milieu le Saint Esprit aux ailes éployées.

Don de M. Charles Lair.

P. **418**. Plaque de l'ordre du Saint-Esprit.

Même donateur.

P. **419**. Deux *fac-simile* galvano de la médaille de l'institution de l'ordre du Saint-Esprit. Règne de Henri III.

P. **420**. Deux *fac-simile* galvano de la médaille des promotions des chevaliers du Saint-Esprit. Règne de Louis XIV.

P. **421**. Deux médaillons de l'ordre du Saint-Esprit, datés 1654, donnés le lendemain du sacre du roi.

P. **422**. Médaille de l'ordre militaire de Saint-Lazare de Jérusalem. Restitué par Louis XIV en 1672. *Fac-simile* en galvano.

P. **423**. Plaque de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, en soie mi-partie rouge et bleue semée de fils d'or. Portant une fleur de lis entre chaque branche et au centre la Vierge et l'enfant Jésus. Ordre fondé en 1607 par Henri IV, puis réuni l'année suivante à l'ordre de Saint-Lazare. Le comte de Provence en fut le dernier grand maître.

Don de M. le docteur Frédéric Lépine de Dijon.

P. **424**. Croix de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, renouvelé en faveur des élèves de l'école des orphelins militaires, le 20 janvier 1779. D'or, à quatre branches émaillées

vert et blanc. Au centre les armes de France, entre chaque branche une fleur de lis.

Don de MM. Le Serrurier.

P. **425.** Croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, institué par Louis XIV pour les officiers, en 1693. Croix à huit pointes émaillées et bordées d'or. Dans chaque canton une fleur de lis; sur la face, l'image de saint Louis cuirassé d'or couvert de son manteau royal, tenant à la main une couronne de laurier, et de sa main gauche une couronne d'épines. Le fond du médaillon est rouge et parsemé des clous de la Passion. Autour la légende : *Ludovicus Magnus instituit 1693.* Le médaillon du revers est aussi émaillé de rouge avec une épée flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche; sur la devise on lit, écrit en lettres d'or : *Bellicæ virtutis præmium.*

P. **426.** Deux médailles commémoratives de la promotion d'un chevalier de Saint-Louis, montrant l'une la face, l'autre le revers. *Fac-simile* en galvano.

P. **427.** Deux médailles commémoratives de l'institution de l'ordre de Saint-Louis, montrant l'une la face, l'autre le revers. *Fac-simile* en galvano.

P. **428.** Croix d'officier de Saint-Louis ayant appartenu au général de division Bessières.

Don du colonel Bessières, fils du général.

P. **429.** Autre croix de Saint-Louis.

P. **430.** Croix de l'ordre du Mérite militaire créé par Louis XV, en 1759, pour les officiers protestants. Elle ressemble beaucoup à la croix de Saint-Louis. Sur la face la devise : *Pro virtute bellica.* Sur le revers une couronne de laurier entourée de la devise : *Lud. XV instituit 1759.* Ruban bleu.

P. **431.** Médaillons de vétérans, distinction établie par une ordonnance du 27 mai 1771 en faveur des soldats ayant vingt-quatre ans de service; en cuivre repoussé, offrant deux épées

disposées en sautoir. Les lames de ces épées sont découpées à jour. Ce médaillon était doublé en drap rouge et se portait cousu au côté gauche de l'habit.

Don de M. Lorédan Larcher.

P. **432.** Deux médaillons de vétérans de Louis XV; en cuivre ciselé. Deux épées reliées entre elles par un ruban se détachant sur fond rouge.

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

P. **433.** Médaille de soldat vétéran. Époque de Louis XV.

P. **434.** Médaillon d'officier vétéran de l'époque de Louis XV; de petite dimension, en or, portant deux épées en sautoir sur fond rouge (1759).

P. **435.** Autre médaille d'officier vétéran. — Même époque.

P. **436.** Autre médaille de vétéran; en cuivre jaune repoussé. Trophée composé d'armes et de drapeaux avec l'inscription : *Vétérans.*

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

P. **437.** Décoration des vainqueurs de la Bastille (1789). Deux exemplaires pour montrer la face et le revers.

P. **438.** Décoration instituée pour avoir sauvé le trésor de la ville de Paris (1789). Deux exemplaires pour montrer la la face et le revers.

P. **439.** Médaille de la Fédération, fondée le 14 juillet 1790, en cuivre doré; sur la face un tableau représentant la Paix et la France armée prêtant le serment sur l'autel de la patrie. Au revers : *Confédération des Français.*

P. **440.** Médaille de la Fédération en cuivre doré. D'un côté : des troupes nationales prêtant serment à la Constitution, et ces mots : *Pacte fédéral, 14 juillet 1790,* et de l'autre dans un cartouche : *Nous jurons de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution du royaume.*

Don de M. Albert Bosset.

P. **441.** Médaillon des élèves de l'école des trompettes de la première République.

Don de M. le docteur Frédéric Lépine, de Dijon.

LÉGION D'HONNEUR.

L'ordre de la Légion d'honneur est fondé le 12 mai 1802 par le Premier Consul, Napoléon Bonaparte.

P. **442.** Croix de commandeur de l'origine, Consulat. La croix est suspendue directement au ruban écarlate sans couronne. Effigie de Bonaparte sans laurier avec la légende : *Bonaparte premier consul, 17 mai 1802.* Au revers deux drapeaux tricolores en croix et au-dessous : *Honneur et Patrie;* et en bordure : *République française.*

Don de Mme Lepel-Cointet.

P. **443.** Médaille de l'institution de la Légion d'honneur, en 1802.

P. **444.** Médaille de la distribution des croix au camp de Boulogne. *Fac-simile* en galvano.

P. **445.** Vitrine spéciale de décorations, armes..... ayant appartenu au maréchal Bessières, duc d'Istrie.

Don du colonel Bessières, fils du général de division baron Bessières et neveu du maréchal.

1. Croix d'officier du Consulat, les pointes n'ayant pas de perles, et la croix étant suspendue directement au ruban écarlate sans couronne. Le médaillon à l'effigie de Napoléon avec couronne de laurier, l'aigle impériale au revers..... appartiennent à l'époque de l'Empire. Le médaillon primitif a dû être changé.

2. Deux croix d'officier, dont une très petite, toutes deux du premier Empire.

3. Deux croix de grand-croix avec rubans et rosettes rouges à glands d'or. Toutes les deux du premier Empire.

4. Quatre plaques de grand officier de la Légion d'honneur, du premier Empire.

P. **446.** Deux croix de chevalier de la Légion d'honneur du premier Empire, ayant appartenu au général de division baron Bessières.

Don du colonel Bessières, fils du général.

P. **447.** Une croix d'officier du premier Empire. — Même provenance.

Même donateur.

P. **448.** Autre croix d'officier. La couronne au moins a dû être refaite sous le second Empire. Elle porte au-dessus du bandeau, au lieu de fleuron, des aigles. C'est le modèle du second Empire. — Même provenance.

Même donateur.

P. **449.** Croix de commandeur du premier Empire, avec la même restriction pour la couronne, qui est aussi du modèle du second Empire. — Même provenance.

Même donateur.

P. **450.** Croix de chevalier sous la Restauration. Sur le médaillon l'effigie de Henri IV remplace celle de Napoléon Ier. Au revers : Trois fleurs de lis.

P. **451.** Plaque de grand officier. Époque de la Restauration.

P. **452.** Sous le même numéro deux croix de chevalier, sous le règne de Louis-Philippe. L'effigie de Henri IV sur la face, et au revers les deux drapeaux tricolores en croix. Elles ont été portées par les deux fils du général baron Bessières, qui ont été tués en Afrique, l'un capitaine aux turcos en 1846, l'autre capitaine aux zouaves, à El-Agouat, en décembre 1852.

Don de leur frère le colonel Bessières.

P. **453.** Autre croix sous le règne de Louis-Philippe.

P. **454.** Plaque de grand officier sous le règne de Louis-Philippe.

P. **455.** Grand croix de la Légion d'honneur de la même époque.

P. **456.** Croix de chevalier de la République de 1848. On a repris le modèle de la création sous le Consulat, à l'effigie de Bonaparte sans couronne de laurier, avec la légende : *Bonaparte premier consul, 19 mai 1802*. Au revers les trois drapeaux tricolores.

P. **457.** Plaque de grand officier, sous la République de 1848. Même modèle que la croix précédente.

P. **458.** Croix de chevalier sous le second Empire. Elle est identique à celle du premier Empire, sauf les aigles qui remplacent les fleurons au-dessus du bandeau de la couronne impériale.

P. **459.** Plaque de grand officier sous le second Empire. Même remarque que pour la croix précédente.

P. **460.** Croix de chevalier de la Légion d'honneur. Décorait le drapeau (unique) des bataillons de chasseurs à pied, dont certains bataillons avaient pris des drapeaux ennemis pendant les guerres du second Empire.

P. **461.** Croix de chevalier de la Légion d'honneur. Décorait le drapeau du 76e de ligne, qui avait pris un drapeau autrichien à la bataille de Solférino.

P. **462.** Croix d'officier sous la République de 1870. Plus de couronne de suspension. Sur le médaillon de la croix, une tête de femme avec la légende : *République française de 1870*. Au revers, les deux drapeaux tricolores, et : *Honneur et Patrie*.

P. **463.** Six croix de l'ordre de la Couronne de fer. Ancien ordre du royaume Lombard-Vénitien. Réorganisé par Napo-

léon Ier le 5 juin 1805, pour le nouveau royaume d'Italie. Ayant appartenu au maréchal Bessières.

Don de son neveu le colonel Bessières, fils du général de division baron Bessières.

P. 464. Deux médaillons de l'ordre de la Couronne de fer. Règne de Napoléon Ier. En cuivre, frappés lors de l'institution, 5 juin 1805.

P. 465. Croix de l'ordre de la Réunion de la France et de Hollande. Créé par Napoléon Ier, le 18 décembre 1811, pour mérites civils ou militaires. Grands commandeurs et chevaliers.

Don de Mme Lepel-Cointet.

P. 466. Plaque de l'ordre de la Réunion. Règne de Napoléon Ier.

P. 467. Croix de l'ordre des Deux-Siciles, créé par Joseph Napoléon, le 14 janvier 1808. L'insigne est une croix à cinq branches émaillées de brun. Ruban rouge à large bordure bleue.

Même donateur.

P. 468. Croix de l'ordre royal de Westphalie, institué par le roi Jérôme-Napoléon, le 15 décembre 1809. Ruban noir à filets jaunes.

Même donateur.

P. 469. Ordre du Lys, créé sous Louis XVIII. Croix de chevalier réglementaire. Le lis tout en argent est suspendu à la couronne royale. Ruban bleu et blanc.

Don de M. Albert Busset.

P. 470. Décoration du Lys, adoptée par les gardes du corps. En argent doré, à douze pointes et soleil rayonnant; cartouche émaillé, offrant d'un côté l'effigie de Louis XVIII et cette inscription : *Vive le roi;* de l'autre côté, une fleur de lis, et cette devise : *Gage d'amour*. Elle est surmontée de la couronne royale et suspendue à un ruban bleu et blanc.

Même donateur.

P. 471. Croix du Lys, modèle du département de l'Oise. Elle porte le ruban du département.

Don de M. de Marsy.

P. 472. Autre croix du Lys. Elle n'est pas d'un modèle régulier; le lis devrait être en argent comme la couronne.

Don de Mme Lepel-Cointet.

P. 473. Croix du Lys, ayant appartenu au général de division baron Bessières; en argent.

Don de M. le colonel Bessières, fils du général.

P. 474. Croix de la Fidélité instituée par Louis XVIII; en argent, à cinq branches émaillées de blanc. Sur la face, l'effigie de Louis XVIII avec la devise : *Fidélité et dévouement*. Sur le revers, une fleur de lis, avec l'inscription : *12 avril, 3 mai 1814, 8 juillet 1815*. Suspendue par un ruban blanc, bordé de bleu.

P. 475. Décoration des volontaires royaux de Lyon. En argent, à quatre branches et cartouche émaillé. D'un côté l'effigie de Louis XVIII et l'inscription : *Dieu, le Roi et la Patrie*; et sur l'autre côté : *1815, Volontaires royaux.*

Don de M. Albert Bosset.

P. 476. Médaillon dit *brassard*, de Bordeaux; institué par Louis XVIII, le 12 mars 1814.

P. 477. Ordre royal hospitalier militaire du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Ordre institué aux premières croisades. Modèle de la Restauration.

Don de M. Pinart.

P. 478. Croix de l'ordre de Malte (province française); d'or, à huit pointes émaillées de blanc. Fleurs de lis dans les cantons. Surmontée d'une couronne fermée. L'agrafe porte un trophée composé d'attributs militaires. Le ruban est noir. Modèle de la Restauration.

Don de MM. Le Serrurier.

P. **479.** Croix de Juillet, instituée en 1830, en faveur de ceux qui avaient pris une part active à la Révolution.

P. **480.** Médaille de Juillet en souvenir de la Révolution.

P. **481.** Médaille des blessés de 1848, entièrement en argent; l'un de ses côtés offre l'image de la République tenant un drapeau de la main droite, la main gauche appuyée sur un faisceau de licteur; l'autre face porte cette inscription : *Blessés pour la liberté, 22, 23, 24 février 1848.*

Don de M. Albert Bosset.

P. **482.** Cocarde nationale de représentant du peuple en 1848. Elle est formée d'un ruban tricolore sur lequel est fixé un faisceau de flèches entouré de deux branches de laurier en cuivre doré. Au-dessus se trouvent les lettres R. F. et une rosette également tricolore. Le ruban se termine par une agrafe maintenant cinq glands en cuivre doré.

Don de Mme Lepel-Cointet.

P. **483.** Insigne de conseiller d'État sous la République de 1848. En soie bleue, portant un faisceau de licteurs en argent doré.

Don de M. Pouteau.

P. **484.** Médaille militaire instituée par Napoléon III, le 29 janvier 1852. Donnée pour services militaires aux sous-officiers et soldats, ou aux généraux et maréchaux qui auraient commandé en chef. Ruban jaune, large liséré vert.

P. **485.** Médaille de Sainte-Hélène, instituée le 12 août 1857, accordée à tous les militaires qui ont servi de 1792 à 1815. Elle est de bronze, on voit d'un côté la figure de Napoléon Ier et de l'autre l'inscription suivante : *A ses compagnons de gloire, sa dernière pensée; Sainte-Hélène, le 5 mai 1821.* Ruban vert à filets rouges.

P. **486.** Médaille d'Italie fondée par Napoléon III, le 11 août 1859. Elle porte d'un côté les noms : *Montebello, Pa-*

lestro, Turbigo, Magenta, Marignan et Solférino; de l'autre, l'effigie de Napoléon III. Ruban rouge à filets blancs.

P. **487.** Médaille commémorative de la campagne de Chine, instituée par Napoléon III, le 22 janvier 1861. Sur la face son effigie et au revers l'inscription: *Expédition de Chine 1860. — Ta-kou, Chang-kia, Wan-li-kiao, Peking.* Ruban jaune portant des caractères chinois qui signifient Pékin.

P. **488.** Médaille commémorative donnée aux troupes ayant fait l'expédition du Mexique. Sur la face, l'effigie de Napoléon III. Au revers les noms: *Cumbres, Cerro-Borrego, San-Lorenzo, Puebla, Mexico.* Ruban blanc avec croix de Saint-André verte et rouge, à l'aigle noir tenant un serpent vert.

P. **489.** Médaille militaire transformée en 1870 par un décret de la Défense nationale. La face porte l'effigie de la République; l'aigle est remplacé par un trophée d'armes, le revers n'a pas été changé.

P. **490.** Médaille commémorative du Tonkin.

P. **491.** Médaille commémorative de Madagascar.

PUISSANCES AMIES OU ALLIÉES.

P. **492.** Ordre de l'Épée de Suède. Créé par Adolphe-Frédéric, roi de Suède, en 1748, et porté par les officiers du régiment Royal-suédois au service de la France. A quatre branches d'or émaillé. Dans chaque canton, une petite couronne d'or ducale. Sur la face une épée entourée de trois couronnes. Au revers une épée avec la devise: *Pro patria.* Ruban jaune, liséré bleu.

P. **493.** Croix de Cincinnatus décernée au comte de Grabowski, officier de la légion de Lauzun, qui sous les ordres du maréchal Rochambeau fit aux États-Unis la guerre de l'indépendance (1781).

Don de M. le comte Adam-Charles de Grabowski, son fils.

P. **494.** Brevet de l'ordre américain de Cincinnatus délivré par Washington, au comte d'Autichamps.

Don de Mlle Gabrielle Fillon.

P. **495.** Croix de l'ordre de Saint-Ferdinand (Espagne), fondé, en 1811, par les Cortès et confirmé par Charles VII. Donnée aux officiers français pour services rendus pendant la campagne de 1823. Sur la face un souverain tenant d'une main un globe et de l'autre un sceptre. En bordure : *Al merito militar*. Sur le revers, deux hémisphères surmontés d'une couronne fermée entourée de la devise : *El Rey y la Patria.*

P. **496.** Médaille offerte par le schah de Perse aux officiers français instructeurs, dans l'armée persane, sous le règne de Napoléon Ier. Rosette d'officier. Ruban orange et noir.

P. **497.** Ordre du Christ de Portugal ou de la Couronne d'épines. Grand médaillon en or émaillé blanc. Sur les deux faces, une croix en émail rouge, les bras horizontaux fleurdelisés, la croix pendant à un cœur entouré d'une couronne d'épines, le tout sous une petite croix. Était porté en sautoir avec un ruban rouge lilas. Appartenait au maréchal Bessières.

Don de son neveu le colonel Bessières, fils du général de division.

P. **498.** Croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, créé en 1736 par Auguste III, en or émaillé, à quatre branches. Sur la face l'effigie du roi de Saxe entourée de l'inscription : *Frid. Auguste roi l'institua.* Sur le revers, les armes de Saxe avec la devise : *Virtuti in bello.* Était portée en sautoir avec ruban bleu à liséré jaune. — Même origine.

Même donateur.

P. **499.** Autre croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, identique à la précédente. Ayant appartenu au maréchal Davout.

Don de Mme la marquise de Blocqueville, sa fille.

P. **500.** Plaque de l'ordre de Saint-Maurice de Saxe, en

étoffe brodée d'or formant un soleil. Au milieu un écusson en broderie identique à l'écusson d'émail de la croix précédente. — Même origine.

Même donateur.

P. **501.** Grand'croix de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie (Autriche), créé en Hongrie par un bref du pape Benoît XIV. En or, émaillé vert, à quatre branches. Sur la face une couronne surmontée d'une croix de Lorraine, accostée des lettres M. T.; autour la devise: *Publicum meritorum premium*. Sur le revers au centre: *Sto-St-Ri-Ap*. Portée en sautoir par un ruban rouge à liséré vert. — Même origine.

Même donateur.

P. **502.** Plaque de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie, en étoffe brodée d'or et d'argent, formant un soleil rayonnant. Au milieu un écusson en broderie reproduisant celui de la croix précédente.

P. **503.** Croix de l'ordre de Saint-Georges de Russie, créé le 26 septembre 1769, par l'impératrice Catherine II. En argent gravé et ciselé à quatre branches. Sur une face, la figure équestre de saint Georges terrassant le dragon, de l'autre, F. C. entrelacés. Ruban orange et noir. A appartenu au général de division d'artillerie Larchey.

Don de son fils, M. Lorédan Larchey.

P. **504.** Croix de l'ordre du Sauveur de Grèce. Décoration pour les officiers français qui se sont distingués pendant la campagne de Morée, 1828. D'argent, à quatre branches. Sur la face l'effigie du souverain; au revers une croix blanche et des caractères grecs. Ruban bleu clair, liséré blanc.

P. **505.** Croix de l'ordre de Léopold de Belgique. Décoration donnée à des officiers français à la suite du siège d'Anvers, en 1832. Sur la face un lion avec la devise: *L'union fait la force.* Au revers les chiffres du souverain entrelacés. Ruban rouge violacé.

P. **506.** Médaille offerte par le Pape aux troupes françaises et napolitaines à la suite du siège de Rome, en 1849. En bronze. Sur la face les armes du Saint-Siège entourées de: *Sedes apostolica romana.* Ruban jaune, liséré blanc.

P. **507.** Croix de l'ordre de Saint-Grégoire, donnée aux officiers français par le pape Pie IX, pour services rendus au siège de Rome en 1849. Croix émaillée rouge. Sur la face saint Grégoire avec une auréole et entourée de : *Sanctus Gregorius Magnus,* et au revers : *Pro Deo et Principe.* La croix suspendue à un trophée d'armes. Ruban rouge, liséré jaune.

P. **508.** Croix de l'ordre du Bain, troisième classe, chevaliers-compagnons. Ordre fondé par le roi Henri IV d'Angleterre en 1399. D'or, à quatre branches émaillées de blanc. Entre les branches, un lion. Dans le cartouche du centre le chardon d'Écosse et trois couronnes royales. Ruban rouge cramoisi. Cette croix a appartenu à M. le général de division Larchey.

Don de M. Lorédan Larchey.

P. **509.** Autre croix de l'ordre du Bain. Même modèle. imitation.

P. **510.** Décoration de l'ordre du Medjidié donnée par le sultan Abd-ul-Medjid aux militaires français pour services pendant la campagne de Crimée. En argent, divisée en sept secteurs; dans chacun un croissant et une étoile entourée de pointes rayonnantes. Dans le cartouche en or, des caractères arabes, une bordure émaillée rouge. Ruban rouge, liséré vert.

P. **511.** Plaque de l'ordre du Medjidié. Même modèle que la décoration précédente, mais à échelle double. C'est ici la plaque de deuxième classe. A appartenu au général de division Larchey.

Don de M. Lorédan Larchey.

P. **512.** Croix de l'ordre de Saint-Maurice et de Saint-Lazare en métal émaillé et doré. Croix blanche latine, à quatre branches terminées en forme de trèfle. Entre les bras de la

croix, une branche à deux pointes en émail vert. Ordre créé en 1434 par Amédée VIII, premier duc de Savoie, qui s'en déclara grand maître.

P. **513.** Médaille commémorative donnée aux militaires français par la reine d'Angleterre, à son effigie. On y lit d'un côté : *Victoria Regina*, et de l'autre : *Baltic, 1854-1855*. Ruban jaune, bordure bleue.

P. **514.** Médaille commémorative de la campagne de Crimée 1854 à 1856, donnée par la reine d'Angleterre dont l'effigie est sur la face de la médaille.

P. **515.** Médaille de l'ordre de la Valeur militaire, de Savoie, donnée aux soldats français à l'occasion de la campagne d'Italie. En argent, offrant d'un côté les armes de Savoie et l'inscription : *Al valore militare*, de l'autre côté : *Guerra d'Italia, 1859*. Ruban bleu.

P. **516.** Médaille de l'indépendance et de l'unité de l'Italie, 1859, portée par nos soldats savoisiens, en argent. On lit d'un côté : *Vittorio Emanuelo II re d'Italia*, de l'autre côté : *Guerra per l'independenza et l'unita d'Italia.* Ruban mi-parti rouge, blanc et vert, pourvu d'une agrafe en argent portant la date 1859.

P. **517.** Croix de l'ordre du Mérite militaire de Savoie. D'or, à quatre branches émaillées de blanc, terminées en pointes reliées entre elles par une couronne émaillée de vert. Sur la face, une croix blanche sur fond rouge; en bordure : *Al merito militare.* Sur le revers, deux épées en croix, et la date *1855.* Un trophée d'armes et de drapeaux relie l'anneau à la croix. Ruban bleu, bande rouge au milieu, rosette d'officier.

P. **518.** Ordre de la Guadalupe du Mexique, créé par Maximilien qui régna de 1864 à 1867. Donné aux officiers français pour services rendus pendant l'expédition. D'or, à quatre branches émaillées vert, blanc et rouge. Sur la face une Vierge avec l'inscription : *Religion, indépendance, union.* Sur le revers : *Al merito y virtudes.* Ruban bleu foncé, liséré lilas.

P. **519.** Médaille du Mérite militaire. Ordre institué par Maximilien; sur la face, son effigie entourée de: *Maximiliano imperador,* sur le revers: *Al merito militar.* Ruban rouge et blanc.

P. **520.** Croix offerte par le Pape aux troupes françaises et pontificales qui ont pris part au combat de Mentana, en 1867. Sur la face les armes du Saint-Siège entourées de: *Fidei et virtuti.* Sur les bras de la croix: *Pius IX.* Au revers une croix avec la légende: *Hinc victoria.* Ruban bleu et blanc.

P. **521.** Décoration de l'ordre du Dragon de Chine. A été donnée aux officiers des troupes françaises qui ont réduit les rebelles Taïpings aux environs de Schangaï. A été créée peu de temps après la mort de l'amiral Protot, tué à la porte de Nékio.

P. **522.** Décoration tunisienne, d'officier. Ordre du Nischan-Iftikar, offerte par le bey de Tunis aux officiers et soldats français, après la campagne de 1881.

MÉDAILLES ET DÉCORATIONS
DE PUISSANCES ÉTRANGÈRES NON ALLIÉES À LA FRANCE.

P. **523.** Médaille commémorative de l'expédition de Java de 1825 à 1830. Créée par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas. Ruban tricolore dans le sens vertical.

Don de M. de Marsy.

P. **524.** Médaille de la Distinction militaire des Pays-Bas. Instituée en 1815, par le roi Guillaume Ier. Entourée d'attributs militaires. Ruban rouge.

Même donateur.

P. **525.** Médaille de la Distinction militaire pour la marine des Pays-Bas. Instituée en 1815 par le roi Guillaume Ier. Entourée d'attributs de marine. Ruban jaune.

Même donateur.

P. **526.** Croix commémorative de la défense du territoire, 1830 et 1831. Créée par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas. Ruban rayé orange et violet.

Même donateur.

P. **527.** Médaille commémorative de la défense d'Anvers, en 1832. Instituée par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas. Ruban blanc.

Même donateur.

OBJETS DIVERS
EN DEHORS DE TOUTE CLASSIFICATION.

P. **528.** Caisse de tambour d'une compagnie d'ouvriers d'artillerie du temps de Louis XIV. On voit, représentés sur cette caisse en bois, deux trophées d'armes portant au centre deux écussons, l'un au soleil, l'autre aux armes de France, la devise: *Nec pluribus impar,* au-dessus du soleil, et la désignation de la compagnie: *Compagnie d'ouvriers d'Ostale.* Fond rouge, bords de la caisse peints en bleu. Elle provient de l'ancien arsenal de Douai.

P. **529.** Caisse de tambour du régiment d'artillerie sous Louis XIV. Une figure de canonnier mettant le feu à sa pièce et des fleurs de lis sont peintes sur la caisse qui est en bois. Elle provient de l'arsenal de Douai.

P. **530.** Autre caisse d'une compagnie d'ouvriers d'artillerie de la même époque. En bois, fond rouge, sans la désignation de la compagnie.

P. **531.** Caisse de tambour de dragons du XVIIIe siècle. En cuivre repoussé représentant un pélican entouré d'un trophée d'armes et de drapeaux au-dessus duquel on lit cette devise: *Concordia res parvæ crescunt.*

P. **532.** Hautbois de dragons du XVIIIe siècle.

P. **533.** Caisse de tambour portant sa date, *1742;* sur l'un des panneaux on lit l'inscription écrite à la plume: *Guillaume Lombard, tambour.* Elle est percée d'un trou de balle. Le trophée peint sur la caisse en bois porte sur son écusson la devise: *Luctor et emergo.* Elle provient de l'arsenal de Douai et a probablement appartenu à quelque corps des milices brabançonnes

du temps de l'électeur Maximilien-Emmanuel, 1694 à 1746. Les troupes françaises entrèrent à Douai en 1749, après la remise de Bruxelles aux Autrichiens.

P. **534**. Caisse de tambour de la 16ᵉ demi-brigade. Dans le trophée peint sur la caisse, on remarque le bonnet phrygien et les mots : *Liberté, Égalité.*

Don de M. Godefroy Jadin.

P. **535**. Caisse de tambour en cuivre, ancien modèle.

P. **536**. Caisse de tambour des grenadiers de la garde impériale, deuxième Empire.

P. **537**. Caisse de tambour, modèle actuel.

P. **538**. Caisse de tambour danoise du règne de Christian V, en cuivre repoussé et ciselé. Elle porte au centre les armes de Danemark.

Don de M. de la Roquette, consul de France en Norvège.

P. **539**. Deux caisses de tambour hollandaises, prises à la citadelle d'Anvers, campagne de 1832.

P. **540**. Trois caisses de tambour de régiments russes, prises à Sébastopol, campagne 1854 à 1856.

Don du maréchal duc de Malakoff.

P. **541**. Canne de tambour-major du 1ᵉʳ régiment d'artillerie à pied, sous la Restauration.

P. **542**. Canne de caporal-tambour de la 11ᵉ légion de la garde nationale, sous le règne de Louis-Philippe Iᵉʳ.

P. **543**. Canne de caporal-tambour d'infanterie.

P. **544**. Canne de tambour-maître du 3ᵉ bataillon de la 3ᵉ légion de la garde nationale sous le règne de Louis-Philippe Iᵉʳ.

P. **545**. Deux baguettes de tambour du règne de Louis XIV.

P. **546**. Trompette d'honneur donnée par le Premier Consul

au citoyen Bonnet pour s'être distingué à la bataille de Marengo.

P. **547.** Trompette d'honneur donnée par le Premier Consul au citoyen Norberg pour s'être distingué à la bataille de Marengo.

Don de M. Thomassin, chef de bataillon.

P. **548.** Dix-neuf plaques d'argent gravées pour armes d'honneur décernées par le Premier Consul.

P. **549.** Deux plaques d'argent gravées pour armes d'honneur données par le roi Louis XVIII au sieur de Rennes (J.-H.) et au sieur Corbin (René-Jean).

P. **550.** Épinglette d'honneur en argent. Prix de tir des troupes de l'Algérie.

P. **551.** Bretelle de porte-étendard recouverte de soie noire bordée d'un galon d'argent. Plaque et passants en cuivre ciselé. — Provenant du dépôt central.

P. **552.** Bretelle de porte-drapeau en cuir verni, boucles et passants en cuivre ciselé. On lit sur la plaque : *Chasseurs à pied.* — Même provenance.

P. **553.** Bretelle de porte-drapeau en cuir verni, garnitures en cuivre sans ornements. — Même provenance.

P. **554.** Bretelle porte-drapeau en étoffe tricolore. — Époque inconnue.

P. **555.** Sous le même numéro, deux trompes suisses en bronze, du poids de 25 kilogrammes. En usage dans les bandes de lansquenets suisses pendant le XVIe siècle. On lit à la bouche, avec la date 1588, l'inscription : *Dissgehert Consolothvzn.* Trois anneaux fondus avec la trompe recevaient une bretelle. Écusson armorié au centre. La moitié de la trompe est taillée à pans, l'autre ronde.

P. **556.** Trompette allemande du XVIIe siècle, pavillon gravé

portant quatre ornements à figurines et l'inscription: *Hanns Leonhard Nurnberg, 1685.*

P. **557.** Sous le même numéro deux trompettes en cuivre de 0 m. 80 de longueur; sur le pavillon on lit à la pointe: *Johann Leonhard Nurnberg*, sans date. Elles doivent être du XVIIe siècle comme la précédente. Elles ont conservé leurs anciennes garnitures, l'une en soie jaune, l'autre en soie bleue.

P. **558.** Deux contre-épaulettes de troupes étrangères.

P. **559.** Ball-trapp du XVIIe siècle pour lancer en l'air un projectile que le tireur devait atteindre au vol. Le système consiste en une cuiller portant la balle et maintenue par une tige dentée faisant détente. L'impulsion est donnée par un ressort agissant sous la cuiller. Cette petite machine est une réduction de la baliste des anciens, dans laquelle l'action de la corde est remplacée par celle du grand ressort des platines modernes.

P. **560.** Caisse de tambour japonais, ornée de feuillages et d'ornements dorés avec tresses de soie rouge, qui servent à tendre la peau.

P. **561.** Timbale chinoise portant des ornements dorés sur fond rouge.

Don de M. le maréchal Randon.

P. **562.** Deux timbales indiennes en bronze; les peaux sont tendues par un treillis de bandes de cuir.

P. **563.** Deux timbales indiennes en fer. La peau est tendue par des boutonnières sur des clous rivés faisant boutons en agrafes.

P. **564.** Quatre parasols chinois. Venus du mobilier national.

P. **565.** Parasol chinois, en satin rouge, orné d'inscriptions et figures en soie de couleurs variées. Offert à M. le capitaine

Dabry, du 51e de ligne, commissaire français, par les pêcheurs et les marchands de Thin-Haï. Les caractères chinois peints sur le parasol et brodés or expriment la reconnaissance des populations pour les bienfaits du protectorat français.

P. **566.** Parasol japonais en soie goudronnée et peinte.

Don de Napoléon III.

P. **567.** Menottes ou poucettes du XVIe siècle. Les doigts du prisonnier étaient placés entre les branches dentelées et évidées de l'instrument, ces branches serrées au moyen de deux écrous mobiles. Finement gravées à rinceaux.

P. **568.** Main articulée du XVIe siècle.

P. **569.** Menotte du XVe siècle. Poids, 1 kilog. 75.

P. **570.** Deux boulets de discipline, provenant de l'ancienne prison militaire de Verdun.

P. **571.** Chaîne garnie de cinquante carcans, prise dans le camp marocain par l'armée française après la bataille d'Isly, le 14 août 1844. — Cette chaîne était destinée aux prisonniers français. — Poids, 150 kilogrammes; longueur, 44 mètres.

P. **572.** Chaîne du Danube, ainsi appelée parce qu'elle servit pendant le siège, en 1683, à soutenir et à garantir le pont de bateaux que les Turcs avaient construit sur ce fleuve. Poids, 3,580 kilogrammes; longueur, 180 mètres.

P. **573.** Projet de crochet à compas pour saisir une bombe sans oreilles.

P. **574.** Oliphant en ivoire sculpté de la fin du XVe siècle, représentant saint Hubert à la chasse.

Legs de M. le baron de Mazis.

P. **575.** Oliphant du XIIe siècle, en ivoire sculpté. Les rinceaux sont du style roman, et les figures sculptées, hommes

et animaux, sont d'un dessin et d'une exécution dignes de l'art du XIIIe siècle. Ce riche oliphant doit être de la belle époque de transition du roman au gothique, fin du XIIe siècle.

P. **576.** Étoile du sieur Belpré, se déployant en présentant six fers de lance qui forment ainsi une grande chausse-trape.

P. **577.** Cheval de frise portatif de l'invention de M. Destouches, capitaine d'artillerie.

P. **578.** Modèle de cheval de frise, se repliant pour faciliter le transport.

P. **579.** Clef de la porte de Saint-Laurent de la citadelle d'Anvers.

P. **580.** Clefs de la porte de Saint-Pancrace, de Rome.

P. **581.** Clefs de la ville de Mexico avec plateau en argent. — Provenant de l'expédition du Mexique.

P. **582.** Marteau de bronze de l'une des portes de l'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

P. **583.** Débris de chaussure du XVIe siècle en cuir. — Provenant des fouilles de la Floride au Havre.

Don de M. le baron Quinette de Rochemont, ingénieur des ponts et chaussées.

P. **584.** Deux peignes de soldat, du XIVe siècle, trouvés dans la Somme.

Don de M. Boucher de Perthes.

P. **585.** Deux étrilles du XVIe siècle trouvées dans la Somme, près d'Abbeville.

Même donateur.

P. **586.** Patins norvégiens. Un corps de troupe porte en Norvège des patins de cette forme et de cette longueur.

Don fait au Musée par M. de la Roquette, consul de France en Norvège.

P. **587.** Quatre-vingt-un écussons des villes et provinces

suédoises. Ils ornaient le drap funèbre de Charles X, roi de Suède.

P. **588.** Trois fouets russes (ou knouts) de discipline.

P. **589.** Portefeuille du prince Menschikoff, pris à la bataille de l'Alma, le 20 septembre 1854.

P. **590.** Chaise dans laquelle était porté et est mort, à la bataille de Rocroi, le comte de Fontaine, commandant l'infanterie espagnole, le 19 mai 1643.

P. **591.** Lunette d'approche ayant appartenu au maréchal Bessières.

Don du colonel Bessières, neveu du maréchal.

P. **592.** Cocarde de chambellan.

Même donateur.

P. **593.** Cocarde de chambellan de Napoléon Ier, en soie verte bordée d'or, avec cordelière et glands de même métal.

Même donateur.

P. **594.** Deux cocardes en soie rouge ornées d'un bouton central et d'un gland d'or.

Même donateur.

P. **595.** Clef de chambellan de Napoléon Ier, en argent doré, avec nœud en soie verte et glands en or.

Legs de M. Lepel-Cointet.

P. **596.** Clef de chambellan de l'impératrice Marie-Louise avec nœud en soie bleue et glands en or.

Même donateur.

P. **597.** Serrure dont la clef est transformée en pistolet.

P. **598.** Mémorial des travaux de la manufacture d'armes de Versailles, de 1800 à 1818. (Manuscrit.)

Don de M. Quillet, petit-fils de Boutet, dessinateur-artiste de la manufacture de Versailles, de 1793 à 1818.

P. **599**. État militaire de France sur le pied de paix et de guerre (année 1787).

P. **600**. État militaire et marine royale de France, pour l'année 1782.

P. **601**. Deux portes d'une grille qui fermait une des chapelles de Notre-Dame de Paris, à l'occasion du mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise d'Autriche, en 1810.

P. **602**. Un tableau présentant une lanterne de cuivre, un amorçoir de canonnier, une cartouchière et une portion du fil conducteur pour mettre le feu aux mines du fort de Yénikalé, le 27 mars 1855. — Guerre franco-russe 1855.

Don de M. le lieutenant-colonel du génie Dubost.

P. **603**. Tableau d'ornements, d'insignes civils et militaires et de boutons d'uniformes depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à nos jours.

Don de M. le docteur Lépine, de Dijon.

P. **604**. Soixante moulages de sceaux. — Provenant des Archives nationales.

P. **605**. Moulage d'un tombeau romain trouvé dans le Rhin (l'original est au musée de Mayence). — Le guerrier représenté est un vélite ou soldat armé à la légère (voir la *Notice sur les armes romaines*). On lit sur le socle l'inscription suivante :

ANNAIVS . PRAVAI . F. DAVERTVS.
MILEX COH·IIII·DELMATARVM
ANN XXX VI : STIPEND . XV
H. S. E. H. P.

Don de Napoléon III.

P. **606**. Moulage d'une pierre tumulaire trouvée dans le Rhin. — La figure représentée à mi-corps est celle d'un centurion romain, orné de ses décorations militaires. On distingue la couronne en chêne, trois torques, deux bracelets, cinq phalères ou grandes médailles qui se portaient sur la cuirasse, sus-

pendues à une légère armature de métal ornée de deux petites têtes de lion. Le centurion porte à la main un cep de vigne, insigne de son grade militaire. — On lit sur le socle une inscription où trop de lettres manquent pour qu'on ait pu la comprendre.

MCAELIOTFLEMBON
OLEGXIIX ANN·LIII·
CIDIT BELLO VARIANO OSSA
INFERRE LICEBIT.P.CAELIVS TE
LEMBO FRATER FECIT

Ce centurion faisait partie des légions de Varus détruites par les Germains. — Même provenance que le précédent.

Don de Napoléon III.

P. **607.** Moulage d'une pierre tumulaire romaine. — Elle représente une cuirasse ornée de ses phalères dans un état trop fruste pour qu'il soit possible d'en distinguer les détails. — Même provenance.

Même donateur.

P. **608.** Moulages de deux bas-reliefs en marbre, ayant fait partie de l'arc de triomphe d'Alphonse V, roi d'Aragon, à Naples (les originaux sont à Naples). — L'un d'eux représente l'entrée du roi dans la ville en 1443, l'autre, le triomphe proprement dit. — Ces deux monuments, qui ont été achevés environ dix années après cette date (1443), donnent les renseignements les plus précieux sur les armures et les coiffures militaires de cette époque. On peut en conclure que, même chez les Italiens, l'armet n'était pas encore en usage au milieu du xve siècle.

P. **609.** Château de Pierrefonds restauré par M. Viollet-le-Duc. Modèle exécuté à l'échelle de 0 m. 02 pour mètre, en pierre de Saint-Pierre-Aigles. — La construction du château a été commencée en 1390 par Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI, et grand-père du roi Louis XII. Elle a été achevée dans les premières années du xve siècle. — La restauration par

M. Viollet-le-Duc, commencée en 1858, a été achevée en une vingtaine d'années[1].

P. **610.** Cinq tableaux donnant le plan et l'élévation des quatre faces du château de Pierrefonds (Oise).

P. **611.** Gravure égyptienne.

Don de M. Prisse, d'Avesnes.

P. **612.** Gravure égyptienne.

Même donateur.

P. **613.** Estampe d'un bas-relief égyptien.

Même donateur.

P. **614.** Deux sébilles en bois arabes, de forme demi-sphérique.

P. **615.** Deux tam-tams arabes en bois, recouverts de peau. — Venus du mobilier national.

P. **616.** Sous le même numéro, deux pilons en bois dur ayant été employés à la fabrication de la poudre dans le camp d'Abd-el-Kader.

P. **617.** Gong japonais en bronze repoussé au marteau, avec sa baguette.

P. **618.** Éventail japonais de commandement, en fer. Les lames du milieu sont en bois.

P. **619.** Collier égyptien, composé de perles en corail et de perles jaunes placées alternativement.

P. **620.** Collier égyptien, composé de perles et de tubes bleus.

P. **621.** Trois parties d'une voiture ayant appartenu à

[1] Voir pour plus de détails le *Catalogue du musée de Cluny*, p. 18, et le *Dictionnaire d'architecture* de Viollet-le-Duc. Ce modèle avait été donné au Musée de Cluny en 1879, par M. Mozet, qui en a autorisé la rétrocession au Musée d'artillerie en 1887.

l'empereur de Chine et provenant du Palais d'été. — Campagne de 1860. — Deux roues et deux panneaux.

P. **622**. Fronde de la Nouvelle-Calédonie.

P. **623**. Sac à projectiles de fronde de la Nouvelle-Calédonie.

P. **624**. Collier en polypiers troués et roulés. — Trouvé dans la Seine à Paris.

P. **625**. Collier en polypiers troués et roulés. (Employé pour le n° 1 de l'âge de pierre.) — Même origine.

P. **626**. Paire de chaussures indiennes, en cuir, ornées de feuilles d'argent. — Provenant de Pondichéry.

Don de Napoléon III.

P. **627**. Gourde persane en cuir pour contenir de l'eau, richement ornée et bordée de dessins peints et dorés d'une grande finesse.

P. **628**. Fragment de lazzo du Chili, en tresses de cuir terminées aux extrémités par des pierres sphériques enveloppées de cuir. Ce lazzo est employé en Amérique pour la chasse des animaux sauvages.

P. **629**. Grand sac de l'Abyssinie en peau peinte, décoré de figurines découpées et cousues dans chaque rectangle. Bretelle porte-sac et pendeloques également en cuir d'un travail semblable mais d'un dessin différent.

P. **630**. Poche à projectiles pour fronde, en fil maillé, renfermant sept projectiles de forme ovoïde. — Provenant de la Nouvelle-Calédonie.

P. **631**. Ceinture de Bourjat, de la vallée de Zélenga (Sibérie). En velours noir, garnie de rectangles et de fleurons en fer argenté, au centre desquels est serti un bouton de corail. Longueur, 1 m. 15; poids, 0 kilog. 80.

Don de M. Bergé, président de la Commission archéographique du Caucase.

P. **632.** Deux défenses d'éléphant prises à Chu (Tonkin). — Versées au Musée en avril 1888.

P. **633.** Briquet mongol des environs du lac Fareïnor en Sibérie. En argent, décoré de six boutons de corail.

Don de M. Bergé, président de la Commission archéographique du Caucase.

P. **634.** Scalp de l'Amérique du Nord.

P. **635.** Motif japonais en bois sculpté, présentant deux guerriers, l'un est armé d'un sabre et l'autre, d'une arme d'hast.

Don de M. Burty.

P. **636.** Cheval japonais complètement harnaché. Échelle de 1/10 environ.

Don de M. Minart, garde d'artillerie principal en retraite.

P. **637.** Fronde en ficelle. — Origine inconnue.

P. **638.** Vingt-quatre tableaux représentant des grands maîtres de l'artillerie depuis la fin du XIVe siècle jusqu'au maréchal Valée. Les noms des grands maîtres sont écrits en lettres d'or sur la toile.

P. **639.** Médaille de Henri IV.

P. **640.** Médaille de Sully, grand maître de l'artillerie de France.

P. **641.** Huit jetons du comte Laporte, marquis de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, de 1650 à 1654.

P. **642.** Douze jetons du duc du Lude, grand maître de l'artillerie, de 1654 à 1685.

P. **643.** Médaille de Maximilien Titon, intendant des manufactures d'armes. Règne de Louis XIV.

P. **644.** Deux jetons de la réunion de l'artillerie et du génie, de 1757 à 1758.

P. **645.** Médaillon représentant le général de Gribeauval.

P. **646.** Statue de J.-B. Vaquette de Gribeauval, premier inspecteur de l'artillerie 1715-1789, par M. A. Bartholdi, sculpteur, 1873.

P. **647.** Médaillon portant l'effigie du comte de Songis, premier inspecteur général de l'artillerie.

P. **648.** Portrait du général comte de Lariboisière, par Gros. Le général est représenté faisant ses adieux à son fils, lieutenant aux carabiniers, tué quelques instants après dans une des charges de la cavalerie à la bataille de la Moskowa.

Don de M. le comte de Lariboisière, petit-fils du général, à la suite de l'Exposition universelle de 1889.

P. **649.** Médaillon représentant le général de division baron de Treuille de Beaulieu, né en 1809, mort en 1886.

P. **650.** Médaille en bronze.

Don de M. Félix Escoffier, entrepreneur de la manufacture impériale d'armes de Saint-Étienne en 1853.

P. **651.** Tableau représentant le passage d'Annibal dans les Alpes, par M. Bénédict Masson.

ERRATA.

Page 1, ligne 8 du renvoi; *au lieu de :* pour le XVIe siècle, *lisez :* La partie de la notice relative au XVIe siècle a été rédigée d'après.

1, ligne 12 du renvoi; *au lieu de :* deux ces, *lisez :* ces deux.

13, ligne 21; *au lieu de :* du train, *lisez :* des trains.

14, ligne 11; *au lieu de :* déterminera, *lisez :* détermina.

30, ligne 11; *au lieu de :* incomplet, *lisez :* incomplète.

112, O. 189; *au lieu de :* Canon, *lisez :* Caisson.

136, O. 413; *au lieu de :* Canon, *lisez :* Caisson.

139, ligne 20; *au lieu de :* La vis de pointage, *lisez :* Le grain de lumière.

168, P. 233; *au lieu de :* Chasseurs, *lisez :* Cuirassiers.

174, titre en petites majuscules; *au lieu de :* Rédepuis la publique, *lisez :* Depuis la République.